

CONCOURS

DOUANE

BFEM

AGENTS DE CONSTATATIONS

SUJETS CORRIGES

☛ **FRANÇAIS**

☛ **MATHS**

☛ **GEOGRAPHIE**

☛ **DICTEE SANS QUESTIONS**

ANNEE 2019-2020

TEL : 77 516 33 61

Tout ce qu'il vous faut pour réussir le Concours

DOCUMENT COMPLET

PREMIÈRE PARTIE

FRANÇAIS :

Coefficient : 03

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
DIVISION FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION INITIALE

CONCOURS DIRECT
DES AGENTS DE CONSTATATIONS DES DOUANES

SUJET : FRANÇAIS

Durée : 03 heures

« Il n'y a pas de développement "clé en mains". Le seul développement viable et valable est le développement clés en tête. »

Quelles réflexions suscite en vous cette affirmation de l'historien africain ?

Joseph KI-ZERBO
In La natte des autres

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
DIVISION FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION INITIALE

concours 2017

CONCOURS DIRECT
DES AGENTS DE CONSTATATIONS DES DOUANES

SUJET : FRANÇAIS

Durée : 03 heures

La pollution et l'insalubrité dans les villes sénégalaises sont devenues un réel casse-tête pour les pouvoirs publics comme pour les populations.

Après avoir étudié l'étendue de ces phénomènes proposez des solutions pertinentes en vue de leur éradication.

DOUANE / BFEM

Tel : 77 516 33 61

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
DIVISION FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION INITIALE

CONCOURS DIRECT

DES AGENTS DE CONSTATATIONS DES DOUANES

SUJET : Rédaction sur un sujet d'ordre général

Durée : 03 heures

« La culture ne se transmet point et ne se résume point. Etre cultivé c'est en chaque ordre, remonter à la source et boire dans le creux de sa main, non point dans une coupe enchantée ».

Expliquez et commentez ces propos d'Alain en vous appuyant sur des exemples précis.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
DIVISION FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION INITIALE

concours 2014-2015

CONCOURS DIRECT DES AGENTS DE CONSTATATIONS DES DOUANES

SUJET : FRANÇAIS

Durée : 03 heures

Actuellement beaucoup de jeunes africains se livrent à l'immigration clandestine.

Analysez les causes et les conséquences de ce phénomène

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
DIVISION FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION INITIALE

Concours 2001

**CONCOURS DIRECT DES AGENTS DE CONSTATATION DES
DOUANES**

SUJET : Composition française**Durée** : 02 heures

« Un monde sans science, c'est l'esclavage, c'est l'homme assimilé à la bête de somme. Le monde amélioré par la science sera le règne des hommes libres. »

Partagez – vous cet optimisme ?

DIRECTION GENERALE DES DOUANES
DIVISION FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION INITIALE

**CONCOURS PROFESSIONNEL
DES AGENTS DE CONSTATATION DES DOUANES**

SUJET : Composition française**Durée** : 03 heures

« Pour s'enrichir, il n'est pas nécessaire de s'expatrier : la richesse, c'est la terre de nos ancêtres », dit-on souvent.
Partagez-vous un tel point de vue ?

Sujets 1: « Comme pour la plupart des pays du tiers monde, le Sénégal connaît le problème des « enfants de la rue ». Après avoir dit qui sont ces enfants en difficulté, vous essayerez de donner les raisons de leurs souffrances avant de proposer des solutions à leur situation. »

Thème : « Les enfants des rues »

A/ Piste pour la compréhension du sujet et de la consigne

a) De quoi s'agit-il ? (Quelle est la problématique soulevée dans ce sujet ?) Analyse de la difficile situation des enfants de la rue au Sénégal particulièrement et dans la plupart des pays du tiers monde en général.

b) La consigne. Identifier ces enfants en difficulté, donner les raisons de leur errance et proposer des solutions pour juguler leur état misérable.

B/ Le Plan d'ensemble

- **1^{re} partie :** exposition de la situation des enfants de la rue au Sénégal en particulier.
- **2^e partie :** analyse des causes et des présumés responsables, montrer les conséquences de ce problème des enfants de la rue.
- **3^e partie :** propositions de moyens à mettre en œuvre pour mettre fin à cette situation.

Sujet2 « *La jeunesse actuelle s'estime peu satisfaite du monde des adultes. Qu'est-ce qui, selon vous, explique ce malaise ?* » A partir d'exemples précis, illustrez vos propos. »

Thème : « Les jeunes face au monde des adultes »

A/ Piste pour la compréhension du sujet et de la consigne

a) De quoi s'agit-il ? (Quelle est la problématique soulevée dans ce sujet ?) Du malaise et de l'insatisfaction des jeunes face au mode de vie des adultes.

b) La consigne. Trouver les raisons pour lesquelles les jeunes sont mal à l'aise et insatisfaits de la vision du monde et du mode de vie des adultes.

B/ Le Plan d'ensemble

1^{re} partie : Le point sur l'état des relations entre adultes et jeunes

2^e partie : Exposé des raisons de l'incompréhension des jeunes

Sujet 3 (corrigé) « *Beaucoup de jeunes enfants, dans le monde, doivent gagner leur vie en travaillant. Que pensez-vous de cette situation. Quelles solutions préconisez-vous pour y remédier ?* »

Thème : « Le travail des enfants »

A/ Piste pour la compréhension du sujet et de la consigne

- a) De quoi s'agit-il (quelle est la problématique soulevée dans ce sujet ?) situation des enfants obligés de travailler pour gagner leur vie.
- b) La consigne. Donner son avis sur cette situation et proposer des solutions pour en finir avec cette situation.

B/ Le Plan d'ensemble

1^{re} partie : exposé de la situation de pauvreté dans certains pays et les raisons qui peuvent pousser certains adultes à faire travailler des enfants.

2^e partie : Prise de position pour la défense des enfants, réquisitoire contre ceux qui s'adonnent à cette pratique.

3^e partie : Identification des responsabilités et proposition de solutions.

corrigé: Sujet 4 « *Qui dure dans un puits, une corde de sauvetage l'y trouvera* » *Quelles leçons les jeunes peuvent-ils tirer de ce proverbe ? Illustrez cette opinion à l'aide d'exemples diversifiés.* »

Thème : « La constance et la patience »

A/ Piste pour la compréhension du sujet et de la consigne

a) De quoi s'agit-il (quelle est la problématique soulevée dans ce sujet ?) Il s'agit de révéler l'importance de la patience et de la constance dans l'accomplissement de toute action.

b) La consigne. Il s'agit de justifier la véracité de ce proverbe en faisant appel à des exemples précis.

B/ Le Plan d'ensemble

1^{re} partie : Explication de la métaphore. Le puits dans lequel on dure symbolise la patience et la corde de sauvetage est la récompense, le fruit de cette patience

2^e partie : Présentation et approfondissement des leçons tirées illustrées par des exemples. Exemple : persévérance dans les études, dans la recherche d'emploi, et même dans le sport, dans toute activité.

Corrigé: Sujet 5 « Une jeunesse responsable et patriote ne doit pas se contenter d'un rôle de spectateur face à l'effort de développement de la nation ». Selon vous, de quelle manière les jeunes peuvent-ils contribuer au développement de leur pays. »

Thème : Responsabilité et patriotisme des jeunes

A/ Piste pour la compréhension du sujet et de la consigne

a) De quoi s'agit-il (quelle est la problématique soulevée dans ce sujet ?) Il s'agit du jeune face à son devoir de responsabilité et de patriotisme au service de la nation.

b) La consigne. Il est demandé de voir comment le jeune par son sens des responsabilités et son patriotisme peut participer au développement de son pays.

B/ Le Plan d'ensemble

1^{re} partie : Définition des notions de responsabilité et de patriotisme.

2^e partie : Quels sont les domaines de la vie nationale où le jeune peut et doit exercer sa responsabilité, son patriotisme.

Sujet 6 : corrigés « *Beaucoup de jeunes choisissent aujourd'hui le chemin de l'émigration. Quelles sont les raisons de ce phénomène ? »
Leur donnez-vous raison ? »*

thème : L'émigration des jeunes

A/Piste pour la compréhension du sujet et de la consigne

- a) De quoi s'agit-il (quelle est la problématique soulevée dans ce sujet ?) Il s'agit d'un phénomène du moment qui touche les jeunes du pays : l'émigration. Un choix dicté par la situation qu'ils vivent.
- b) La consigne. Il est demandé d'exposer les motifs de ce choix et de justifier ou non la décision des jeunes.

B/Le Plan d'ensemble

1^{re} partie : Les causes de l'émigration des jeunes vers les pays européens. Situer les responsabilités face à ce qui est considéré comme un fléau (parents, Etat, société ...)

2^e partie : Exposer les conséquences qui peuvent découler de cette émigration.

3^e partie : Prendre parti pour ou contre cette jeunesse qui émigre en proposant des solutions.

Sujet : La citoyenneté des jeunes pour un Sénégal émergent

Introduction

Depuis plus de cinquante ans après l'accession à la souveraineté internationale, la plupart des Etats africains, y compris le Sénégal, continuent de croupir sous le seuil de la pauvreté malgré les multiples projets et programmes de développement entrepris par les bailleurs de fonds et les dirigeants qui se sont succédé à la tête de ces nations durant cette période.

Cette situation de morosité économique qui doit interpellier la conscience de tout jeune imbu de valeurs citoyennes, a amené les nouvelles autorités issues de la seconde alternance en 2012, à adopter un nouveau modèle de développement pour accélérer la marche du pays vers l'émergence.

C'est toute la pertinence et l'actualité de la thématique proposée à la jeunesse sénégalaise d'y réfléchir à l'occasion de cette semaine départementale de la jeunesse édition 2016 et qui s'intitule : «La citoyenneté des jeunes pour un Sénégal émergent.»

Vous conviendrez avec moi que pour une meilleure exploitation du sujet, il importe de le décortiquer en commençant par définir ses termes en présence.

Par citoyenneté, il faut entendre l'ensemble des qualités morales, des devoirs civiques considérés comme nécessaires à la bonne marche de la cité, lieu où chaque personne doit accepter la règle commune.

Pour ce qui est des jeunes, ils constituent la catégorie sociale la plus représentative du point de vue démographique et la couche la plus sensible. Ils sont, en effet, souvent confrontés à la crise de l'adolescence qui est une étape décisive de la vie d'une personne marquée par des phases de contestation et de réclamation d'une certaine identité souvent en contradiction avec l'idéal citoyen.

Quant à un Sénégal émergent, on ne peut en parler sans évoquer le programme plan Sénégal émergent. Selon le texte officiel publié par le Gouvernement du Sénégal, le programme plan Sénégal émergent, «référentiel de la politique économique et social de notre pays sur le moyen et long terme, est une vision prospective d'un Sénégal émergent à l'horizon 2035 avec une société solidaire dans un Etat de droit.»

L'analyse de ce thème serait dépourvue de toute pertinence si l'on faisait fi au projet de réformes constitutionnelles récemment adopté par le Peuple souverain le 20 mars 2016 dans lequel la question de la citoyenneté est au cœur des débats comme en atteste son cinquième point intitulé «le renforcement de la citoyenneté par la consécration des devoirs citoyens».

Sur le plan pratique, l'étude de la citoyenneté des jeunes pour un Sénégal émergent est d'une importance particulière. En effet, elle renseigne sur le fait que le salut du programme plan Sénégal émergent dépend indéniablement de l'implication citoyenne des jeunes qui en sont d'ailleurs les plus grands bénéficiaires.

Dès lors, la problématique fondamentale que pose cette thématique qui est d'une actualité brûlante a trait aux rapports entre les jeunes et la réalisation de l'émergence du Sénégal à l'aune de leur culture citoyenne.

Autrement dit, quel est l'impact du niveau d'instruction citoyenne des jeunes dans le succès du plan Sénégal émergent ?

A l'analyse, il s'avère que l'apport des jeunes façonnés de devoirs citoyens dans la transformation structurelle de l'économie et de la croissance (A) doublée de leur fonction dans la promotion du

capital humain, de la protection sociale et du développement durable (B) plaide en faveur d'un rôle inéluctable des jeunes dans le processus d'un Sénégal émergent.

Aussi, faudrait-il au préalable aborder avec fermeté la question de l'instruction citoyenne des jeunes, mission dévolue aux pouvoirs publics (A) et à d'autres institutions de socialisation (B), avant d'analyser le rôle qu'ils peuvent probablement jouer dans l'exécution des objectifs du programme plan Sénégal émergent.

De telles considérations justifient aisément que l'on souligne d'abord l'instruction citoyenne obligatoire des jeunes pour le salut des politiques d'émergence (I) avant de montrer le rôle incontournable des jeunes dans la réussite du programme plan Sénégal émergent (II).

I/L'instruction

citoyenne obligatoire des jeunes pour le salut des politiques d'émergence du Sénégal

Il apparaît fondamental que le développement socio-économique du Sénégal est tributaire du degré de conscience citoyenne de ses jeunes qui constituent l'essentiel de ses bras utiles du fait de leur importance démographique.

Aussi, l'instruction citoyenne de sa jeunesse apparaît-elle comme un défi à relever non seulement par les pouvoirs publics (A) mais également par d'autres institutions de socialisation (B).

A. Le rôle des pouvoirs publics dans la construction d'une conscience citoyenne des jeunes

Il appartient à l'Etat, à travers ses moyens institutionnels, juridiques et matériels, d'inculquer aux citoyens, notamment les plus jeunes, les valeurs morales et républicaines nécessaires à la bonne marche de la cité.

Heureusement qu'au Sénégal les exemples d'instruction citoyenne des jeunes sont légion.

D'abord au plan institutionnel, l'attelage gouvernemental tient compte de l'importance de la citoyenneté dans le développement socio-économique en prévoyant un ministère chargé de la Jeunesse et de la construction citoyenne dirigé par Mame Mbaye Niang.

Ensuite, pour renforcer l'instruction citoyenne par des habitudes citoyennes, une cérémonie de levée des couleurs a été instituée tous les premiers lundis de chaque mois au palais de la République en présence du chef de l'Etat et de l'ensemble du Gouvernement et sur toute l'étendue du territoire national.

En outre, sur le plan juridique, on a assisté récemment à un processus hautement significatif de constitutionnalisation des devoirs citoyens à travers la réforme constitutionnelle adoptée par le Peuple sénégalais au Référendum du 20 mars 2016.

Enfin, hormis ces innovations majeures instituées par les nouvelles autorités dans la construction d'une conscience citoyenne, le rôle de former des citoyens modèles a toujours été dévolu à l'Education nationale.

Ainsi, de par sa fonction éducative, l'école soumet le jeune apprenant à une discipline par le respect des normes et valeurs que l'Etat a pour mission de transmettre à tous les citoyens.

Par ailleurs, en tant qu'espace d'instruction, l'école permet l'élévation, le perfectionnement et le raffinement du niveau culturel de l'individu, qualités sans lesquelles, «l'homme est un être brut, inculte» pour reprendre le philosophe Emmanuel Kant.

En outre, en tant que cadre de formation, l'école permet au jeune citoyen d'acquérir le savoir-faire nécessaire pour s'insérer dans la vie en société et par conséquent participer à l'émergence du Sénégal.

Toutefois, force est de constater que cette honorable fonction n'est pas l'apanage exclusif des pouvoirs publics car d'autres institutions de socialisation se voient aussi l'attribuer.

B. Les autres institutions de socialisation des jeunes

L'éducation citoyenne est l'affaire de tous !

La citoyenneté s'apprend au sein de la famille, dans les lieux de culte, au sein de l'entreprise et des partis politiques, à travers les médias, etc. avant de s'exercer dans la vie de tout citoyen.

Nous prendrons juste trois exemples pour illustrer un tel propos.

D'abord, la cellule familiale est le lieu par excellence où l'enfant, dès son plus jeune âge, apprend à assimiler les règles de vie en société.

En effet, l'individu se trouve confronté dans la famille, à un ensemble de mécanismes d'apprentissage social par lesquels il acquiert des connaissances, des rôles, des devoirs et intériorise des valeurs, des normes, des représentations et des pratiques responsables à travers l'éducation familiale.

La famille étant la cellule de base de l'apprentissage des vertus sociales, il revient ainsi aux parents d'assumer ce devoir de communication envers leurs enfants.

Ensuite, les médias eux aussi doivent participer à l'éducation à la citoyenneté des jeunes à travers des écrits et des émissions.

Ils constituent un tremplin à partir des acteurs qui les animent pour développer la réflexion et favoriser l'évolution des mentalités et des représentations.

Les médias constituent des canaux privilégiés pour divulguer des informations qui contribuent à la prise de conscience et à un changement positif de comportement des citoyens.

Enfin, dans un Etat démocratique comme le Sénégal, les partis politiques constituent d'importants agents de socialisation.

Il est assigné aux instances politiques une responsabilité en ce qui concerne la formation civique et politique des citoyens.

Cette éducation civique et politique aide à approfondir les rouages de la vie nationale et permet aux jeunes d'exercer pleinement leur citoyenneté.

La problématique de l'instruction citoyenne des jeunes ainsi résolue, il convient de s'attaquer au rôle que ces bras utiles peuvent réellement jouer dans l'exécution des points dégagés par le programme Pse.

II/Le rôle

incontournable des jeunes pour le succès du programme plan Sénégal émergent

S'ils sont armés de valeurs citoyennes nécessaires, les jeunes pourront contribuer de manière drastique au succès du programme plan Sénégal émergent.

Pour démontrer une telle conviction, nous allons analyser leur apport dans la transformation structurelle de l'économie et de la croissance (A) avant d'examiner le rôle qu'ils peuvent jouer dans la promotion du capital humain, de la protection sociale et du développement durable (B).

A. Le rôle des jeunes dans la transformation de l'économie et de la croissance

La contribution des jeunes à l'atteinte des objectifs du pilier n° 1 du Pse peut avoir une valeur ajoutée considérable dans l'émergence du Sénégal.

D'abord, dans le volet agricole qui est considéré comme le fer de lance de la transformation de la structure de l'économie, la main d'œuvre des jeunes y est très sollicitée.

En effet, dans les domaines agricoles communautaires, des milliers de jeunes se sont mobilisés pour cultiver la terre et booster ainsi l'agriculture, moteur de la croissance.

Il en est de même dans les secteurs de la pêche et de l'agro-alimentaire en vue de renforcer la sécurité alimentaire et de rééquilibrer la balance commerciale qui est connue déficitaire.

Ensuite, dans les domaines des mines, de la logistique industrielle et des multiservices, l'expertise des jeunes diplômés permettra de faire du Sénégal, un hub logistique industriel régional et l'un des trois pôles offshoring les plus importants en Afrique francophone.

En outre, les jeunes peuvent contribuer copieusement à la promotion du sport et de ses activités connexes qui demeurent une priorité dans le programme plan Sénégal émergent.

Enfin, la participation des jeunes dans le secteur de la culture à travers la danse, le théâtre et la

musique permettra de valoriser les potentialités du Sénégal.

Toutefois, en dehors de la transformation structurelle de l'économie et de la croissance, les jeunes peuvent aussi apporter leur tribut à la promotion du capital humain, de la protection sociale et du développement durable.

B. Le rôle des jeunes dans la promotion du capital humain, de la protection sociale et du développement durable.

La hausse de la productivité souhaitée pour une émergence économique est tributaire de la qualité de la main d'œuvre employée.

Ainsi, parallèlement à la mise à profit du dividende démographique, le programme Pse mise également sur la promotion du capital humain, sur la protection sociale et le développement durable.

Pour s'en convaincre, examinons quelques objectifs visés par le pilier n° 3 du Pse.

D'abord, la promotion de l'éducation qui repose entre autres sur la mise en place d'un cycle fondamental d'éducation de base de 10 ans, l'amélioration de la qualité des enseignements et des apprentissages, la promotion de la formation professionnelle orientée vers la marché de l'emploi ainsi que le développement d'une gouvernance efficace, efficiente et inclusive du système éducatif a pour cible principal les jeunes.

Ensuite, dans le domaine de la protection sociale, les jeunes peuvent sensibiliser les populations à travers les Asc sur la prévention et la réduction des risques majeures de catastrophes et l'amélioration de la gestion des catastrophes naturelles.

Enfin, en ce qui concerne le développement durable et la protection de l'environnement, les jeunes peuvent contribuer dans la sensibilisation des populations pour le renforcement de leurs capacités dans la gestion des ressources naturelles, à la promotion de l'économie verte ainsi que la réduction de la vulnérabilité des écosystèmes par rapport aux changements climatiques.

Conclusion

En résumé, nous pouvons retenir que l'émergence du Sénégal est dépendante de l'implication des jeunes dans les divers secteurs de l'économie et de la croissance.

Mais encore faudrait-il que ces jeunes reçoivent une bonne formation citoyenne indispensable à l'accomplissement d'actes patriotiques et la prise de décision politique favorable au développement socio-économique du pays.

Toutefois, il y a lieu de s'inquiéter si on constate avec regret, la crise de la citoyenneté prendre de plus en plus de l'ampleur au risque de compromettre le devenir de notre cher Sénégal !

DOCUMENTS ANNEXES

DOCUMENTI : Les événements du 11 septembre 2001 à New York et Washington ont marqué un tournant majeur quant à la place du terrorisme dans les préoccupations internationales. Malgré leur portée symbolique, ils ne se sont pas produits cependant de but en blanc et ne faisaient que s'inscrire dans une tendance évidente depuis plusieurs années. En vérité, ils n'ont fait que porter au degré supérieur et plus global une pratique de la terreur déjà, hélas !, bien développée depuis le mouvement anarchiste, les guerres de libération, les luttes antirébellions et les affrontements de la guerre froide ; c'est de là que dérivent les défis et l'impact actuels du "terrorisme international [1][1] Terme popularisé en 1981 par le secrétaire d'Etat américain...", ou plus exactement d'un terrorisme s'attaquant au système politico-économique dominant, désigné de la manière la plus nette par les intérêts stratégiques américains.

A un certain niveau, il est facile de décrire et de comprendre ce qu'est le terrorisme. C'est le recours illégitime à la violence contre des individus ou des biens afin de contraindre et intimider des Etats et des sociétés pour des revendications politiques exprimées la plupart du temps en termes sociaux, économiques ou religieux. Il se distingue fondamentalement de la criminalité, organisée ou non, par le fait que son objectif premier n'est pas un gain financier. Sa forme varie sans cesse, notamment en fonction des cycles de la répression dont il fait l'objet. Par exemple, les craintes européennes d'attaques similaires après celles du 11 septembre contre le World Trade Center à New York concernaient aussi les systèmes d'information, les centrales nucléaires, les installations pétrolières, etc. Mais là n'est pas l'important. En réalité, le terrorisme vise d'abord à terroriser. Son impact effectif n'est qu'un moyen et non une fin. Celle-ci, pour paraphraser la mission de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (*The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*, UNESCO), est d'influencer des esprits, ceux des hommes et des femmes qui, par leur action ou au contraire leur inertie, peuvent avoir une influence quant aux objectifs politiques visés par les terroristes.

Même si un enchaînement d'événements qui ne serait dû qu'au hasard parvenait lui aussi à semer la terreur, le terrorisme est donc par nature organisé. Sa constante, le dénominateur commun de ses différentes attaques, demeurent l'intimidation d'une cible particulière, la destruction, au moins partielle, d'un système politico-économique spécifique. Néanmoins, l'aspect le plus terrifiant du terrorisme est qu'il frappe souvent des victimes (potentiellement, chacun d'entre nous) qui ne sont pas directement liées au système politique ou à l'idéologie vers lesquels se dirigent en fait ces attaques. On l'a vu avec les attentats contre le siège de l'Organisation des Nations unies (ONU) à Bagdad, en Irak, en août 2003 ou, précédemment, contre l'hôtel Paradise de Mombasa, au Kenya, en novembre 2002.

Pour bien analyser le terrorisme, il est fondamental de comprendre qu'il présuppose la répression dont il est l'objet. Peu de terroristes s'imaginent, sans doute, que leurs actes isolés – par exemple faire sauter un avion, massacrer des citoyens ou faire exploser des bombes – vont suffire à changer les systèmes donnés (politiques ou économiques). Ils spéculent au contraire sur les actions répressives qu'elles ne manqueront pas de produire, enclenchant alors un cycle de haine aux effets bien plus terrifiants que l'attaque originelle. Dans le cas américain, il est évident que ce but a été atteint : l'invasion de l'Afghanistan et de l'Irak, la déstabilisation du système de l'ONU, fondamental pour les relations internationales, sont sans commune mesure avec les destructions du 11 septembre.

DOUANE / AGENTS DE CONSTATIONS

Face à ces défis, la communauté internationale n'est pas parvenue à produire une définition juridique minimale du terrorisme : détournements d'avions ou de bateaux, agressions ou enlèvements dont des personnels diplomatiques sont les victimes ont bien fait l'objet de condamnations claires dans des textes, mais les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ne sont pas parvenus à s'entendre quant à la définition même du terrorisme à propos des événements du 11 septembre... A défaut, apparaît néanmoins une tendance à qualifier, de manière isolée, tel acte ou tel objectif, tel individu ou tel groupe de "terroriste". On le voit dans la "position commune" de l'Union européenne en date du 27 décembre 2001. C'est aussi assez largement le cas aujourd'hui dans les Etats africains, en Tanzanie par exemple, avec le *Prevention of Terrorism Act* de 2002 (n° 21) dont les sections 4 à 10 énumèrent différentes actions qui peuvent être commises avec des "intentions terroristes", tout en laissant à l'appréciation des juges le constat effectif de tels délits éventuels (Mlowola 2003, p. 6).

Dans les actes législatifs les plus récents, la qualification de "terroriste" permet d'interdire une organisation définie comme telle. Mais, dans la ligne de la résolution 1373 du Conseil de sécurité de 2001, les diverses législations nationales, divergeant sur ce point quant aux applications internes aux Etats, restreignent délibérément la qualification de "terroriste" à des actions à portée internationale, oubliant ainsi les dimensions locales du terrorisme. En fin de compte, la définition qui semble la plus universellement acceptée de ce dernier reste celle de la résolution 54/110 de l'Assemblée générale de l'ONU en date du 9 décembre 1999 : "des actes criminels conçus ou calculés pour provoquer, avec des objectifs politiques, un état de terreur dans l'opinion en général ou dans un groupe ou parmi des personnes en particulier" (Hübschle 2003, p. 18). C'est cette définition qui sera retenue ici. Toutefois, l'on insistera aussi sur la distinction entre terrorisme transnational et terrorisme local, limité à un seul Etat.

DOCUMENT 2 : L'immigration n'est pas un phénomène nouveau

Des mouvements migratoires ont toujours existé entre les pays sahéliens et le Maghreb en général ; mais il s'agissait surtout de Maliens, de Nigériens et de Tchadiens, qui s'y rendaient pour des travaux saisonniers, et parfois, pour s'y installer. Mais aujourd'hui, le but a changé : il s'agit d'aller plus loin... en Europe. Le système des visas pour accéder aux pays européens, la difficulté pour les obtenir, et la création de l'espace Schengen, ont contribué au développement de filières migratoires clandestines, surtout en Algérie et au Maroc. Elles sont désormais, pour les candidats à l'émigration, la seule possibilité de réaliser leur projet.

Certes, l'accès en France des ressortissants de l'Afrique Noire relève des conventions de libre circulation des personnes, signées entre la France et la plupart des pays d'Afrique noire, peu après les indépendances. Mais les choses ont changé, et « l'immigration choisie » est loin de répondre aux attentes de tous ceux qui veulent partir.

Le problème aujourd'hui

Dans ces dernières années, l'océan Atlantique est devenu le cimetière de milliers d'émigrants africains inconnus qui s'y noient en tentant de gagner les Canaries à partir de la Mauritanie. Pour environ mille euros chacun, gagnés dans l'économie souterraine à Nouakchott ou à Nouadhibou, les clandestins venus de divers pays d'Afrique noire se lancent dans la traversée, entassés à 40 ou 50 et parfois 70 sur des barques de pêche relativement robustes. Une panne de moteur ou une trop grosse vague seront souvent mortelles. Ils risquent tout pour ce voyage, et ils savent que leur futur ne sera pas aisé. Certains y laisseront leur vie, d'autres seront renvoyés chez eux et d'autres encore, qui atteindront leur destination, savent que leur existence n'y sera pas forcément plus facile. Mais les difficultés qu'ils rencontrent dans leur pays poussent des milliers de jeunes Africains à préférer l'exode, même clandestin.

Pourquoi veulent-ils quitter leur pays ?

Pourquoi un tel afflux d'immigrés vers l'Occident ? Pourquoi ces gens prennent-ils des risques frôlant le suicide ? Pourquoi ? Ils se retrouvent face à un choix difficile : « Avancer, c'est mourir ; reculer, c'est mourir. Alors, mieux vaut avancer et mourir. »

Pourquoi quittent-ils alors leurs pays ? Aucun homme ne quitte son pays pour le plaisir d'immigrer. « *Mes oreilles résonnent encore d'un mot que prononçaient inlassablement les clandestins que j'ai côtoyés : le bonheur. Vouloir être heureux à tout prix, mettre sa vie en jeu et ne pas renoncer... Quelle que soit la difficulté. Quel que soit le temps qu'il faudra y consacrer. Un quitte ou double que nous n'osons plus regarder en face...* » (Serge Daniel) « *Nous sommes sortis de nos familles et de nos pays la rage au cœur avec l'envie de réussir...* », Affirme un jeune Camerounais. Pour lui, le chômage et la pauvreté constituent la principale cause de l'immigration, et le rêve et le mirage de l'eldorado occidental.

- **L'économie**

Depuis la décolonisation, on voit l'accentuation du sous-développement. L'Afrique subsaharienne doit importer la majorité des produits industriels et de consommation dont elle a besoin. Ceux-ci ont des coûts de plus en plus élevés, en raison de la forte dévaluation de la plupart des monnaies. Aussi la dette extérieure augmente dangereusement. De plus, les cultures vivrières qui doivent

alimenter les populations sont sacrifiées au bénéfice de cultures d'exportation, au nom de l'impératif du développement. Or, les pays du Sud n'ont aucune prise sur la fluctuation des cours de ces cultures qui sont fixés unilatéralement par les pays industriels occidentaux. Devant faire face à la faim, la population doit chercher un endroit où le manger ne fera pas partie de la préoccupation quotidienne. Une sorte de terre promise, pays du salut. Et cet endroit, c'est l'Occident.

- **La politique**

La seconde cause de migration est bien sûr l'injustice sociale et la grande précarité. Depuis la fin de la guerre froide, les aides se sont effondrées à des niveaux jamais connus. L'Afrique ne joue plus son rôle de partenaire, et elle doit traiter à leurs conditions avec les grandes multinationales occidentales, et les institutions financières internationales. La lutte pour le pouvoir et l'accès aux richesses a ouvert des conflits intérieurs et extérieurs de plus en plus dévastateurs. Un Africain sur cinq vit une situation de guerre ; et la violence est en train de devenir le mode usuel des relations sociales entre cadets et aînés, riches et pauvres, ethnies et religions différentes.

- **Et tous les autres maux dont souffre l'Afrique sub-saharienne**

Le sida qui continue ses ravages (en 2007, 22,5 millions de sub-sahariens vivent avec le VIH) ; la faim (200 millions d'Africains ont faim, car l'Afrique demeure le continent le plus touché par la faim et la malnutrition) ; l'eau (malgré des réserves d'eau douce qui sont parmi les plus importantes du monde, 450 millions d'Africains souffrent toujours du manque d'eau courante et potable) ; le chômage (les emplois sont rares et les salaires trop maigres).

Contre eux, une politique de refus

Bien des voix se lèvent pour dénoncer la victoire des partis d'extrême droite dans beaucoup de pays d'Europe et le renforcement des lois sur l'immigration. La xénophobie augmente, les immigrés sont montrés du doigt... Mais peut-on honnêtement accuser les immigrés d'être la cause du chômage, de l'insécurité, de l'insalubrité ?

On ne peut nier que l'immigration irrégulière constitue l'une des principales préoccupations des pouvoirs publics et des citoyens des pays industrialisés. Les moyens sont nombreux pour détourner la loi : entrée illégale dans les pays de destination, mariages blancs, dépassement des séjours autorisés, interprétation abusive du droit d'asile. On connaît aussi la difficulté à renvoyer les candidats non désirés.

Aussi tout est fait pour accroître le contrôle des frontières. Le 26 octobre 2004, l'Union Européenne crée Frontex (agence européenne pour gérer les frontières extérieures de l'Union Européenne). Certes, plus ces contrôles sont renforcés, plus il est difficile et risqué pour les clandestins de les franchir. Cela se traduit par plus de morts et de souffrances parmi ceux qui cherchent désespérément un avenir meilleur. Même ceux qui réussissent à passer ne sont pas pour autant sortis d'affaire. Ils sont souvent arrêtés et renvoyés dans leur pays, quand ils ne finissent pas dans des centres de rétention.

« Nous ne pouvons ignorer les véritables problèmes politiques que pose l'émigration, comme nous ne pouvons non plus perdre de vue les formidables perspectives qu'offre celle-ci aux émigrants, aux pays qu'ils quittent et ceux où ils se rendent. » (Kofi Annan, ancien Secrétaire général de l'ONU)

Et pourtant !

Il faut reconnaître que les migrations venant des pays du Sud sont d'abord une conséquence de la surexploitation des écosystèmes et d'une main-d'œuvre pauvre, insuffisamment protégée et non organisée. Piller les ressources naturelles d'une population, abuser de sa faiblesse pour lui faire extraire des minerais, cultiver des denrées alimentaires à vil prix, c'est exercer contre elle une véritable violence économique.

Chez nous, miser essentiellement sur « la sécurité » favorise le travail au noir et la clandestinité. Et ces clandestins, dont la fragilité fait l'affaire des trafiquants, sont évidemment perçus comme une concurrence déloyale par les travailleurs européens les plus exposés. C'est pour cette raison que l'économie souterraine doit être régularisée, comme les travailleurs sans papiers, afin de ramener l'argent noir vers les cotisations sociales. Et alimenter ainsi la solidarité, plutôt que les peurs et la répression.

Car cela nous regarde tous... L'Europe va perdre 66 millions d'actifs d'ici 40 ans. Et parce que sa population est vieillissante, elle ne pourra remédier à son déclin qu'en recourant à l'immigration. C'est là une chance pour les populations des pays d'émigration, qui pourraient profiter de cette opportunité pour se développer et mieux se faire respecter. Enfin, parce que le métissage culturel est une richesse, les migrations doivent aussi être considérées comme une chance à saisir.

Quelles solutions ?

Si même le risque de mort ne dissuade pas les clandestins, comment agir ? La prison ? Ils s'en moquent. Le renvoi dans leur pays ? Ça coûte cher et ils reviennent. Surveiller les frontières, encore plus ? Coût trop élevé et impossible mission... Alors que faire ?

Il nous faut d'abord prendre davantage conscience des nombreuses difficultés que les migrants rencontrent au quotidien, bien qu'elles ne soient pas forcément les mêmes pour tous au même titre : une grande précarité au plan matériel (nourriture, entretien personnel, logement) et des difficultés d'accès aux soins ; peu et parfois pas du tout de travail, et un travail mal rémunéré ; l'attitude inamicale d'une bonne partie de la population locale ; un sentiment d'abandon et d'isolement, du fait qu'ils sont des clandestins ; souvent l'abus de pouvoir de la part des forces de l'ordre ; des conditions de refoulement très dures, voire inhumaines. Et tout cela est encore plus lourd pour les femmes et les enfants.

Il est certain que la plupart des migrants préféreraient rester dans leur pays d'origine, parce qu'ils y ont leur famille, leur culture, leurs racines. Il est donc urgent d'aider au développement des droits humains, de la démocratie, du syndicalisme et de la protection de l'environnement dans les pays africains. Mais il est vrai que les Occidentaux doivent aussi aider à créer de l'emploi chez eux, en investissant dans l'industrie, le textile, l'agriculture, la pêche, l'élevage... Réduire la pauvreté en Afrique est le moyen le plus efficace pour lutter contre l'immigration clandestine.

DOUANE / AGENTS DE CONSTATIONS

Les États d'Afrique doivent cesser d'agir comme dans les années de prospérité où l'Europe, en plein boom industriel et immobilier, avait besoin d'une main-d'œuvre africaine bon marché. Les temps ont changé, l'économie moderne emploie peu de travailleurs, et les syndicats européens eux-mêmes en sont les premières victimes.

Pour conclure

On peut reprendre les paroles de la Ligue des Droits de l'Homme :

« Migrer, quitter son pays, quel qu'en soit le motif, est toujours un choix douloureux, mais un choix dont le droit est inscrit dans la Déclaration universelle des Droits de l'Homme à l'article 13. Migrer est un choix personnel, aucune mesure étatique dans un monde où existe la liberté de circulation des marchandises, des services et des capitaux, ne pourra empêcher les personnes de circuler. S'il est légitime que les États contrôlent les entrées et les sorties à leurs frontières, il n'est pas légitime que les États considèrent les personnes qui se présentent à leurs frontières comme des criminels. »

Les femmes et les hommes qui veulent venir en Europe ont le droit d'être accueillis, de faire valoir les raisons de leur venue. Faire croire aux citoyens européens que des mesures de contrôle aux frontières et bien au delà des frontières « protégeraient » l'Europe de l'immigration, que des morts en Méditerranée et ailleurs en seraient le prix à payer est un mythe dangereux, quand l'Union européenne évalue elle-même son solde migratoire à plus d'un million de personnes. »

Des hommes ont faim. Rien ne les empêchera d'aller dans les pays où ils pensent qu'on ne connaît ni la faim ni l'arbitraire. L'Afrique doit en tirer ses leçons.

L'Afrique est un continent si riche en ressources humaines ainsi que naturelles ; pourquoi donc refuser la liberté économique aux Africains ? *« Nous sommes une génération qui croyons que le présent, c'était hier et aujourd'hui nous sommes déjà en retard. L'avenir nous appartient ! À nous de le posséder... »*

DOCUMENT 3 : L'immigration clandestine appelée aussi l'immigration illégale se trouve malheureusement à l'origine de bien des désastres. Il convient de s'y pencher, d'en dégager les causes, les conséquences de même que les enjeux, dans la perspective de colmater les brèches, tant il est vrai que ce phénomène univers ne pourrait visiblement pas être totalement combattu, en dépit du renforcement des législations dans différents pays occidentaux.

Au moment où se renforcent de plus en plus les législations relatives à l'immigration dans les pays occidentaux, l'Europe devenant une réelle forteresse, et que la situation économique-sécuritaire des pays du Sud se détériore davantage pour des raisons essentiellement liées à la mauvaise gouvernance des dirigeants, à l'exploitation éhontée du sol et du sous-sol du continent africain par les Occidentaux disséminés au travers des multinationales, des institutions de Breton Woods voire de l'ONU et de ses tentacules, il sied de réfléchir sur les motivations, les causes, les conséquences, de même que les enjeux du moment susceptibles de découler de l'immigration clandestinité, appelée aussi l'immigration illégale.

L'immigration clandestine ou illégale s'explique par l'entrée sur un territoire national d'étrangers ne possédant pas les documents dûment délivrés par les autorités des pays d'accueil concernés. Elle concerne aussi les étrangers qui poursuivent leur séjour sur un territoire étranger, une fois la validité de leur séjour expirée. L'immigration clandestine a toujours existé depuis la nuit des temps. Néanmoins, elle connaît de nos jours un essor fulgurant. L'idée de la globalisation de l'univers prônée par l'Occident semble ne pas résoudre, à l'échelle internationale, la libre circulation des personnes et de leurs biens selon que ces personnes ou ces biens proviennent des pays du Sud, lesquels sont malheureusement réputés pauvres, désorganisés, sans perspectives d'avenir et communément désignés sous le vocable mitigé de pays tiers.

Se trouvent souvent dans la clandestinité ou l'illégalité des étrangers en situation irrégulière, des clandestins, des sans-papiers. L'immigration clandestine concerne généralement les ressortissants des pays relativement pauvres recherchant un meilleur niveau de vie dans les pays réputés riches ou considérés comme tels. Mais, contrairement à une idée reçue et souvent répandue, ce ne sont pas les ressortissants pauvres des pays du Sud qui migrent, mais bien ceux qui disposent de suffisamment des moyens financiers pour se livrer à cet exercice périlleux et très risqué, le coût du voyage étant souvent très élevé, et qui espèrent trouver à l'étranger une meilleure promotion sociale que celle qu'ils auraient connue dans leurs pays d'origine respectifs.

Les clandestins, les illégaux ou les sans-papiers prennent des risques énormes lors de leurs déplacements pouvant parfois mettre leur propre vie en péril. Ils se font souvent aider et même arnaquer par des passeurs, des trafiquants et des employeurs sans foi ni loi. Il va sans dire que le nombre de clandestins n'est pas officiellement répertorié. Les spécialistes dans le domaine de l'immigration se servent souvent des données approximatives pour colmater les brèches. Mais, selon les chiffres officiels publiés annuellement par les services compétents de l'ONU, plus de 280 000 000 de migrants légaux sont recensés, ce, en vue de donner des repères sur ce que représenterait à contrario le flux de migrants illégaux, lesquels partent de chez eux pour rejoindre des pays plus cléments, économiquement parlant.

Plusieurs voies sont empruntées par les immigrants clandestins ou illégaux afin de regagner les pays du vieux continent de leur prédilection. L'Espagne a bien souvent constitué pour les ressortissants africains une porte d'entrée en Occident. Les Îles Canaries ne sont pas en reste. Les migrants partent des côtes du Maroc, de la Mauritanie, du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée

Conakry. A partir du Maroc, deux villes espagnoles, deux points d'entrée en Europe, sont prises d'assaut, à savoir : Ceulta et Melila. Du côté de l'Italie, des routes partent de la Tunisie et surtout de la Libye pour déboucher vers l'île de Lampedusa ainsi que la Sicile. Il convient aussi de signaler la traversée au moyen des camions du désert du Sahara par les Africains émanant de la région subsaharienne de l'Afrique.

Il existe par ailleurs une voie détournée qui, elle, passe par la Turquie pour culminer vers la Grèce. Ils sont à compter sur les doigts ceux des Africains qui s'y hasardent, d'autant que cette voie n'offre nullement des garanties suffisantes pour parvenir tant soit peu au niveau de l'Europe occidentale. Cette voie sert plutôt aux ressortissants de l'Asie ainsi que ceux du Proche et Moyen-Orient. Du côté du pays de l'oncle Sam, aux Etats-Unis d'Amérique, il existe des passeurs appelés « Coyottes » qui font traverser les immigrants provenant de l'Amérique du Sud, notamment dans une forte proportion du Mexique, par le Rio Grande ou l'Océan Atlantique, ce, à bord des conteneurs. N.B. Ces citoyens américains volontaires forment des milices armées qui patrouillent le long des frontières mexicaines. Ceux-ci tuent sans sommation les étrangers illégaux qu'ils rencontrent sur leur chemin.

Débarqué(es) en Europe sans être passé(es) au préalable par les voies officielles (Consulat, Ambassade), dans le double-fond d'un camion, dans un conteneur, à bord d'une embarcation rapide et peu détectable, ce, avec la complicité des trafiquants, dans le train d'atterrissage d'un avion, tels sont des procédés courants dont se servent les immigrés déterminés à atteindre leur but. Il y a aussi à souligner le passage des frontières avec des faux-papiers délivrés par des réseaux de trafiquants. Dans le cas de l'Union Européenne et de la zone Schengen, il suffit de passer par un pays membre de l'UE assez corrompu, exemple la Grèce. Arrivé(es) avec des papiers en règle puis décidé(es) de rester définitivement, rentré(es) en clandestinité à la fin de la validité du visa (visa de court séjour de moins de trois mois, voyage touristique, visite de la famille, visa-étudiant) constituent ainsi des moyens imparables pour se maintenir dans un pays étranger quel qu'il soit.

Il existe d'innombrables causes qui poussent les immigrés à quitter leurs pays d'origine respectifs. Nul n'ignore que la mauvaise gouvernance de la majorité des pays du Sud ainsi que le ralentissement économique qui en découle favorisent l'augmentation exponentielle du chômage. De nombreuses entreprises ne fonctionnent plus. Les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du commerce... sont en crise. La culture ne marche plus. On y assiste à la fois à: la dégradation des pouvoirs illégitimes, la déperdition scolaire, l'analphabétisme chronique, l'éclatement de la cellule familiale due très souvent à l'effritement de la classe moyenne, le sous-développement, la violence, la gabegie, la corruption, la fraude, la pauvreté, l'injustice, l'arrestation arbitraire, la confiscation des droits et libertés des administrés, l'absence de la démocratie, etc.

L'immense majorité des clandestins le sont pour des raisons économiques. Il vaut mieux, en effet, être pauvre dans un pays développé que dans un pays sous-développé manquant de tout et ne présentant pas de possibilités apparentes de l'application sans faille des notions des droits de l'homme. Rares sont, cependant, les clandestins qui optent délibérément pour les pays du Golfe ou les anciennes colonies socialistes et communistes, la Russie en tête. Bien souvent, les clandestins sont exploités et par les trafiquants qui les soignent et exigent d'eux des sommes astronomiques, et par les employeurs véreux qui voient en eux une main-d'œuvre très bon marché, corvéable à souhait (Grèce, Portugal, Italie, Espagne, Turquie...). De toutes les manières, les employeurs trouvent toujours des candidats pour remplacer les protestataires, les frondeurs. Certains syndicats et associations entretiennent indirectement ce système, sous prétexte

d'entretenir et d'aider les clandestins. Il est indécent de faire travailler des clandestins dans le noir, alors même que le chômage bat son plein en Occident.

Autant des facteurs qui incitent les jeunes à émigrer dans la perspective de trouver une place au soleil, une vie meilleure, principalement auprès des anciennes métropoles : Belgique pour les ressortissants RD Congolais, Burundais, Rwandais ; France pour les originaires du Sénégal, du Maroc, de la Mauritanie, de la Tunisie, du Niger, du Burkina Faso, du Bénin, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la Guinée-Conakry, de la Centrafrique, du Congo-Brazzaville, du Gabon, du Tchad, du Madagascar, du Togo, de l'Algérie, de la Réunion, de l'île Maurice ; Royaume-Uni pour les résidents du Ghana, de l'Égypte, de l'Érythrée, de la Gambie, du Kenya, du Nigéria, de l'Ouganda, de la Zambie, du Zimbabwe, de la Sierra-Leone, du Liberia, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de l'Éthiopie, des Seychelles ; Allemagne avec les ressortissants du Togo, du Cameroun, du Rwanda, du Burundi ; Portugal (pays devenu moins attractif depuis quelques temps pour des raisons de crises aiguës) avec les originaires de la Guinée-Bissau, du Cap Vert, de São-Tomé et Príncipe, du Mozambique et de l'Angola ; Italie avec les résidents de la Libye, de l'Éthiopie, de l'Érythrée, de la Somalie, du Djibouti ; Espagne avec les ressortissants du Maroc, de la Libye, de l'Égypte

Examinons grosso modo les sentiments susceptibles d'animer les pays d'accueil des immigrants provenant de l'Hémisphère Sud. Eu égard à la dégradation économique généralisée et aux nombreuses crises, l'Occident se sent menacé par les flux migratoires incontrôlés. La plupart des pays occidentaux qui rechignent l'immigration clandestine ou illégale la considèrent, à tort ou à raison, comme une vraie source de la menace à la stabilité politique, économique et sociale ainsi qu'à la sécurité nationale et au développement de leurs territoires respectifs. Toutefois, entre l'économie et la politique, les clandestins constituent, à n'en point douter, une figure sociale à géométrie variable. Les pays d'accueil réagissent contradictoirement par la tolérance voire le laxisme de l'accueil des étrangers, l'essor économique de ces pays occidentaux étant mis en exergue, au détriment des considérations purement politiques et/ou sociologiques.

Plusieurs pays occidentaux d'accueil se sentent saturés vu qu'ils ne parviennent pas à contrôler aisément les flux migratoires. Ils sont très souvent confrontés à des sérieux problèmes sociaux résultant de la présence inattendue des étrangers sur leurs territoires. Si l'immigration peut être contrôlée et planifiée moyennant une politique bien définie des pays d'accueil, elle peut avoir un apport positif sur les plans économique, main-d'œuvre disponible, sociologique, colmatage du taux très faible de natalité, et culturel, métissage de certaines valeurs et pratiques communes parmi les populations ambiantes. En revanche, les pays d'origine des immigrants perdent, du coup, des ressources humaines importantes. Ils subissent de plein-fouet une fuite massive des cerveaux que sont notamment : les intellectuels, les techniciens, les artistes, les sportifs, les têtes-pensantes, etc.

A y examiner de plus près, il importe de reconnaître qu'aucun pays au monde n'est en mesure de faire face, seul, et de manière efficace, à l'afflux des populations étrangères. Soucieux de défendre les intérêts des autochtones, des indigènes, la majorité des États occidentaux adoptent des dispositions restrictives vis-à-vis de l'immigration des masses, tout en reconnaissant leur devoir d'accorder la protection et l'asile aux personnes étrangères vulnérables, suivant les recommandations internationales contenues dans la Charte des Nations Unies. Nonobstant le durcissement des lois sur l'immigration, divers étrangers possédant une formation et une expérience adéquates ont plus de chance de trouver un emploi à l'étranger. En Occident, des pans entiers de l'économie manquent de travailleurs qualifiés. D'où, l'impérieuse nécessité

DOUANE / AGENTS DE CONSTATIONS

d'embaucher parfois les étrangers illégaux en foulant ainsi aux pieds les prescrits de la loi sur l'asile.

Il est de plus en plus question en Occident de rechercher des voies et moyens de maîtriser les flux migratoires. L'Europe fonctionne sur le système de Schengen avec celui de Dublin pour l'asile. L'Union Européenne devient une vraie forteresse. Elle met en commun des politiques de contrôles des frontières en son sein moyennant des polices, des gardes-frontières et de l'Interpol. La régularisation massive des immigrés dans un pays européen quel qu'il soit n'est plus de mise comme jadis en Italie, en Espagne et en France, sous la présidence du socialiste François Mitterrand. La migration saisonnière est devenue une procédure de plus en plus altérée, à cause des calamités, des crises financières et économiques ainsi que des risques de ne pas voir les employés temporaires repartir chez eux. Hüssel, dans son best-seller intitulé « Indignez-vous ! » a trouvé des mots justes pour faire évocation du malaise profond et palpable régnant au sein des économies des pays du vieux continent.

L'Occident en général et l'Europe en particulier doivent-ils envisager l'ouverture de leurs frontières respectives, ce, dans l'optique de la banalisation de ce fléau du siècle qu'est l'immigration clandestine ou illégale? Dans l'affirmative, A qui? Quand? Comment? Pour quelles finalités? Avec quelles garanties? Moyennant quelles réciprocités avec notamment les pays du Sud, autrement appelés pays tiers? Il n'est un secret pour personne que la population occidentale connaît un vieillissement récurrent qui n'est pas nécessairement compensé par un taux de natalité conséquent. A cela s'ajoute un phénomène récent qui s'observe à la suite de nombreuses crises que subit l'Occident : crise économique, crise financière, crise politique, crise sociale, crise culturelle... Il s'agit d'un exil progressif des Occidentaux vers les pays du Sud, en Afrique du Nord et au Maghreb précisément. La plupart des Européens retraités prennent leurs clics et leurs clacs pour s'acheter des parcelles, des terrains, des concessions en Afrique. Ils comptent y demeurer le reste de leur vie. La jeunesse européenne n'est pas du tout épargnée par le désir d'aller voir ailleurs. L'Erasmus décidé à Bologne par l'Union des Universités Européennes encourage cette jeunesse occidentale à de livrer à la mobilité.

DEUXIÈME PARTIE : MATHÉMATIQUES

Coefficient : 03

Sujet 2005

EXERCICE1 :

On donne les expressions suivantes : $f(x) = (3x-5)^2 - (2x-1)^2$ et $g(x) = x^2 + (2x+1)(5-x) - 25$.

1. Développer, réduire et ordonner $f(x)$ et $g(x)$.
2. Factoriser $f(x)$ et $g(x)$.
3. $h(x) = \frac{(x-4)(5x-6)}{(5-x)(x-4)}$
 - a. Donner la condition d'existence de $h(x)$, puis simplifier $h(x)$.
 - b. Résoudre dans \mathbb{R} l'équation $|h(x)| = 2$.

EXERCICE2 :

Le gérant d'un cybercafé propose à ses clients deux types d'options :

Option1 : 150^F par heure d'utilisation (navigation) avec un abonnement mensuel de 3000^F.

Option2 : 350^F l'heure d'utilisation sans abonnement.

1. En notant x le nombre d'heures de navigation mensuelle, $p_1(x)$ et $p_2(x)$ les prix en francs correspondants respectivement aux options 1 et 2, montrer que $p_1(x) = 150x + 3000$ et $p_2(x) = 350x$.

2. Dans un même repère $(O; \vec{i}; \vec{j})$ construire les représentations graphiques des applications affines p_1 et p_2 :

On prendra : 1cm pour 1000^F sur l'axe des ordonnées ;
1cm pour 2h sur l'axe des abscisses.

3. Déterminer graphiquement dans quel intervalle de temps l'option 1 est plus avantageuse que l'option 2 et retrouver cet intervalle par le calcul.

4. Au bout de combien de temps de navigation deux clients d'options différentes payeront-ils le même prix ?

EXERCICE3 :

1. a. Construire un cercle (C) de centre I et de rayon 4cm. A et B sont deux point de (C) diamétralement opposés. Placer un point M sur (C) tel que : $AM = 4$ cm.

b. Quelle est la nature du triangle AMI ?

c. En déduire la mesure de l'angle \widehat{BIM} .

2. K est le point d'intersection de la perpendiculaire à (AB) passant par I et la droite (AM) .

a. Justifier que AMB est un triangle rectangle.

b. En remarquant que $\cos \widehat{BAM} = \cos \widehat{KAI}$, calculer AK et KI .

3. Le point H est le projeté orthogonal de M sur (AB) :

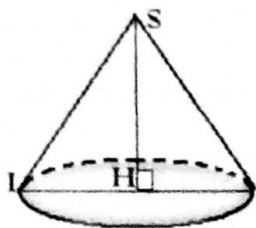
a. Calculer $\cos \widehat{B}$ de deux manières différentes.

b. Exprimer BH en fonction de $\cos \widehat{B}$ puis démontrer que $BH = \frac{BM^2}{AB}$

4. Placer le point E sur le segment $[AM]$ tel que : $AE = 3$ cm. La parallèle à (IM) passant par E coupe le segment $[AI]$ en F . Quelle est la nature de AEF ?

EXERCICE4 :

Le chapeau d'un berger a la forme d'un cône de révolution de sommet S (voir figure), H est le centre du disque de base ; $IH = 10$ cm et $SH = 10$ cm.



1. Calculer le volume de ce cône.
2. Le berger recouvre son chapeau extérieurement d'un papier de décoration vendu par feuille carrée de 10cm de côté et à 1000^F la feuille. Calculer la dépense minimale.

Sujet 2006

EXERCICE1 :

On donne les expressions : $f(x)=(3x-1)^2-(1-3x)(x-6)$ et $g(x)=3(9x^2-1)+(x+1)(3x-1)-2x+6x^2$.

1. Développer, réduire et ordonner $f(x)$ et $g(x)$.
2. Factoriser $f(x)$ et $g(x)$.
3. Calculer $g(\sqrt{3})$ puis l'encadrer à 10^{-2} près sachant que $1,732 < \sqrt{3} < 1,733$.
4. Montrer que l'application h définie sur \mathbb{R} par :
 $h(x)=f(x)-(12x^2-27x+4)$ est une application affine, puis indique en le justifiant, son sens de variation.
5. Représente graphiquement dans un repère orthonormal (O,I,J) l'application q définie par :
 $q(x) = |2x + 3|$

EXERCICE2 :

Pour préparer une « opération tabaski », un éleveur pèse 30 moutons afin de les répartir par catégories de poids, en quatre classes, d'amplitude 4Kg, qu'il désigne respectivement par : « 4^{ème} choix », « 3^{ème} choix », « 2^{ème} choix », « 1^{er} choix ».

Le relevé ci-dessous donne le poids en kilogrammes de moutons pesés :

50-52-52,5-54,5-52-59-58-55-55,5-56-55-55-57-58-58,5-60-60,5-65-63-60-61-65-64-65-55-59-58-59-59,5-65.

1. Donne les classes de cette répartition sachant que la borne inférieure de la première classe de poids est 50.
2. Dresse le tableau des effectifs de la série groupée en classes obtenue. Détermine la classe médiane.
3. On suppose dans la suite que le tableau des effectifs obtenu est :

	4 ^e choix	3 ^e choix	2 ^e choix	1 ^{er} choix
Classes	[50;54[[54;58[[58;62[[62;66[
Nombre de moutons	4	8	12	6

Dessine le diagramme circulaire de cette série.

4. Un mouton « 1^{er} choix » est vendu à 70000^F, un mouton « 2^{ème} choix » à 65000^F, un mouton « 4^{ème} choix » à 52000^F. À combien un mouton « 3^{ème} choix » devra-t-il être vendu pour que le prix moyen des moutons soit 62000^F une fois que les moutons seront tous vendus aux prix indiqués ?

EXERCICE3 :

Dans le plan muni d'un repère orthonormal (O,I,J), on donne les points A(-2;1) ; B(4;1) et C(1;7). (unité : 1cm)

1. Calcule AC et BC puis déduis que C appartient à la médiatrice (Δ) de [AB].
2. Détermine une équation de (Δ).
3. Détermine l'abscisse x_E du point E de (Δ) d'ordonnée (-5) puis l'abscisse x_F du point F de (Δ) d'ordonnée 8. Que constates-tu ?

EXERCICE4 :

L'unité de longueur est le centimètre. ACBE est un losange tel que : CE=12 et AB=6.

1. Représente ACBE en dimensions réelles.
2. S est un point n'appartenant pas au plan contenant ce losange tel : SABC soit un tétraèdre de hauteur [SB] avec SB=8.
 - a. Calcule SA et SC (on remarquera que (SB) \perp (BA) et (SB) \perp (SC)).
 - b. Montre que l'aire de ABC est égale à 18cm².
 - c. Calcule le volume du tétraèdre SABC

Sujet 2007

EXERCICE1 :

On considère les expressions f(x) et g(x) suivantes :

$$f(x)=(3x-2)^2-3x+2 \text{ et } g(x)=(2x+3)^2-(x+4)^2.$$

1. Développer, réduire et ordonner f(x).
2. Factoriser f(x) et g(x).
3. On pose $h(x) = \frac{(3x-3)(3x-2)}{(x-1)(3x+7)}$.
 - a. Dites pourquoi on ne peut pas calculer h(1) ? Quels sont les réels x pour on ne peut pas calculer h(x) ?
 - b. Écrire le nombre $A = \frac{9\sqrt{2}-6}{3\sqrt{2}-7}$ sous la forme $a\sqrt{2} + b$ où a et b sont des nombres rationnels.

EXERCICE2 :

Le tableau ci-dessous donne la répartition des joueurs d'une équipe de football, selon la taille en mètres :

Taille en mètres	[1,65;1,75[[1,75;1,85[[1,85;1,95[[1,95;2,05[
Effectifs	6	15	20	9

1. Recopier puis compléter le tableau ci-dessus en y faisant figurer :
 - i. Les effectifs cumulés décroissants,
 - ii. Les fréquences en pourcentages,
 - iii. Les fréquences cumulées croissantes.
2. Combien de joueurs ont une taille au moins égale à 1,75m ?
3. Donner la taille moyenne dans cette équipe au centimètre près par défaut.
4. Indiquer la classe modale de cette série statistique.

EXERCICE3 :

- Soit un cercle (C) de centre O et de rayon 4cm et [AD] un de ses diamètres.
 - D'un côté de la droite (AD), construire le point G tel le triangle ADG soit équilatéral.
 - De l'autre côté de la droite (AD), placer le point B du cercle (C), tel que AB=14cm.
- Démontrer que le triangle OAB est équilatéral.
- Justifier que les angles \widehat{OAB} et \widehat{ADG} sont égaux puis en déduire la position relative des droites (AB) et (DG).
- La droite (BG) coupe [AD] en I et (C) en J.
 - En utilisant le théorème de Thalès, justifier que : $\frac{IA}{ID} = \frac{1}{2}$.
 - Calculer la mesure de l'angle \widehat{AIB} .

EXERCICE4 :

Un flacon de parfum rempli au $\frac{4}{5}$ a la forme d'un cône de révolution dont le rayon du disque de base est de 4cm et la hauteur 10cm. Le flacon de parfum coûte 13800F.

- Calculer le volume de parfum dans le flacon.
- Sachant que l'emballage coûte 1000F, combien coûte 1cm³ de ce parfum ? On prendra $\pi=3$

Sujet 2008

EXERCICE1 :

Nombre de jours à l'hôtel	2	3	4	5	6
Effectifs cumulés décroissants	180	90	50	20	15

Le tableau statistique ci-dessus est réalisé par la direction commerciale d'un hôtel qui a reçu des invités lors du dernier sommet de l'O.C.I. organisé à Dakar.

- Quelle est la population étudiée ?
- Indique le caractère étudié puis précise sa nature.
- Détermine la médiane de cette série.
- Calcule le pourcentage des invités qui ont passé au moins 3 jours à l'hôtel.
 - Calcule le nombre d'invités qui ont passé moins de 4 jours à l'hôtel.
 - Quel est le nombre d'invités qui ont passé plus de 4 jours à l'hôtel ?
- Construis le diagramme circulaire des effectifs de cette série.

EXERCICE2 :

On donne : $a = \sqrt{7 + 4\sqrt{3}}$ et $b = \sqrt{7 - 4\sqrt{3}}$.

- Calcule a^2 , b^2 et $a \times b$.
- Calcule $(a+b)^2$ et $(a-b)^2$.
- Justifie que $a+b=4$ et $a-b=2\sqrt{3}$.

EXERCICE3 :

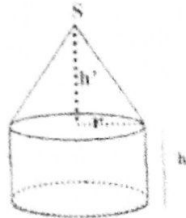
Dans le plan muni d'un repère orthonormal $(O; \overrightarrow{O_1}; \overrightarrow{O_2})$, on donne les droites (D) et (D') telles que : (D): $x - y + 1 = 0$ et (D'): $x + y + 3 = 0$.

- Justifie que (D) est perpendiculaire à (D').

2. Trouve les coordonnées du point d'intersection A de (D) et (D').
3. Soit B(0;-5). Construis le point E, image de B par la symétrie orthogonale d'axe (D') suivie de celle d'axe (D).
4. Trouver les coordonnées de E.

EXERCICE4 :

Un réservoir est constitué d'un cylindre de rayon de base r et de hauteur h et d'un cône de révolution de même rayon de base et de hauteur $h' = \frac{3h}{2}$ (voir la figure)



1. Montrer que le volume du cylindre est le double de celui du cône.
2. Dans la suite, on donne $r=4m$.
 - a. Calculer la hauteur h du cône pour que le volume de réservoir soit de $258m^3$.
 - b. Pour créer une ouverture du réservoir, on coupe le cône à mi-hauteur parallèlement au plan de sa base (le cône réduit est ainsi enlevé). On obtient un réservoir ayant la forme indiquée par la figure ci-dessous :



Calculer le volume restant du réservoir. (On prendra $\pi = \frac{22}{7}$)

Sujet 2009

EXERCICE1 :

SABCD est une pyramide régulière dont la base est un carré de 240cm de côté.

1. On coupe cette pyramide par un plan parallèle à sa base. Le tronc de pyramide obtenu (la partie différente de la réduction) est un récipient de 30cm de profondeur et dont l'ouverture est un carré de 80cm de côté.
 - a. Montre que la hauteur de la pyramide initiale SABCD est de 45cm et que celle de la pyramide réduite est 15cm.
 - b. Calcule le volume de ce récipient.
2. Les faces latérales de ce récipient sont des trapèzes de mêmes dimensions.
 - a. Montre que la hauteur de ces trapèzes est $10\sqrt{73}cm$.
 - b. Calcule l'aire latérale de ce récipient.

EXERCICE2 :

1^{ère} Partie : Le tableau statistique ci-dessous donne la répartition de notes d'élèves obtenues lors d'un examen.

Notes	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Effectifs	2	1	1	2	3	2	4	6	7	6	5	3	2	3	2	1
E.C.C.	2	3	4	6	9	11	15	21	28	34	39	42	44	47	49	50
E.C.D.	50	48	47	46	44	41	39	35	29	22	16	11	8	6	3	1
Fréquence en %	4	2	2	4	6	4	8	12	14	12	10	6	4	6	4	2
F.C.C. en %	4	6	8	12	18	22	30	42	56	68	78	84	88	94	98	100

- Que représente chacun des nombres ci-dessous :
 - 3, effectif de la modalité 6,
 - 15, effectif cumulé croissant de la modalité 8,
 - 46, effectif cumulé décroissant de la modalité 5,
 - 98, fréquences cumulé croissants en % de la modalité 16 ?
- Déduis de ce tableau le pourcentage des élèves qui ont moins de 14.

2^{ème} Partie : On groupe les notes précédentes en classes d'amplitude 4 dans le tableau ci-dessous.

Notes	[0,4[[4,8[[8,12[[12,16[[16,20[
Effectifs					
E.C.C.					

- Recopie et complète le tableau.
- Construis l'histogramme des effectifs cumulé croissants
- Calcule la moyenne des notes obtenues par ces élèves.

EXERCICE3 :

On donne les réels : $a = 2 - \frac{3\sqrt{2}}{2}$ et $b = \frac{1}{3\sqrt{2}+4}$.

- Montre que les nombres a et b sont opposés.
- Soit $A = \sqrt{(1 - 2\sqrt{2})^2 + (\sqrt{2} - 2)^2} - \sqrt{18}$. Montre que $A = 5 - 5\sqrt{2}$ puis encadre-le à 10^{-2} près sachant que $1,414 < \sqrt{2} < 1,415$.
- On donne $f(x) = 5x^2 - 20 + (-3x + 6)(4x + 3)$.
 - Montre que $f(x) = (x-2)(1-7x)$
 - Résous dans \mathbb{R} l'inéquation : $f(x) \leq 0$.

EXERCICE4 :

Dans le plan muni d'un repère orthonormal (O, I, J), on donne les points : A(5;0) ; B(6;2) et C(2;4).

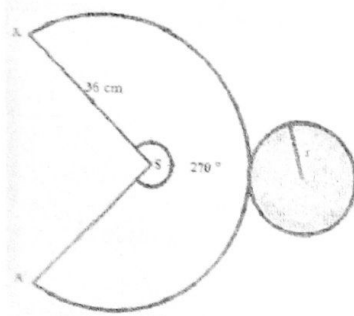
- Montre que le triangle ABC est rectangle en B.
- Construis le point D tel que : $\overline{BD} = \overline{AB}$, puis calcule ses coordonnées.
- Construis le point E symétrique de C par rapport à B, puis calcule ses coordonnées.
- Justifie que le quadrilatère ACDE est un losange.
- Soit F(12;4) ; justifie que F est l'image de E par la translation de vecteur \overline{AD} .

Sujet 2010

EXERCICE1 :

Le schéma ci-dessous représente le patron d'un cône de révolution de sommet S, de rayon de base r . La

génératrice [SA] a pour longueur 36cm.



1. Justifie que la circonférence de sa base mesure 54π cm.
2. Montre que son rayon de base r vaut 27cm.
3. Justifie que la hauteur de ce cône est égale à $9\sqrt{7}$ cm.
4. Calcule l'aire de la surface totale de ce cône.

EXERCICE2 :

ABC est un triangle rectangle en A tel que : $AB+AC+BC=72$ cm et $4AB=3AC$.

1. Sans calculer les longueurs des côtés du triangle ABC, montre que :
 - a. $7AB+3BC=216$ cm ;
 - b. $3BC-5AB=0$.
2. En utilisant les résultats de la question 1., calcule AB et BC ; déduis-en AC.

EXERCICE3 :

Un commerçant fixe le prix de vente de chacun de ses articles en prévoyant un bénéfice de 25% sur le prix d'achat. Soit x le prix d'achat d'un article et p son prix de vente.

1. Justifie que : $p = \frac{4}{5}x$.
2. Calcule le prix de vente d'un article acheté à 400^F.
3. Calcule le prix d'achat d'un article vendu à 1250^F.
4. Représente graphiquement dans un repère orthonormal (O,I,J), où 1cm représente 100^F, l'application qui à x associe p .
5. Détermine graphiquement le prix d'achat d'un article vendu à 750^F.

EXERCICE4 :

On donne l'expression :

$$A(x)=(2x+1)(5x+1)-(4x+2)(x-2).$$

1. Développe et réduis $A(x)$.
2. Factorise $A(x)$.
3. Résous dans \mathbb{R} l'inéquation : $(2x+1)(3x+5)\leq 0$.

Sujet 2011

EXERCICE1 :

On donne les réels $m = 1 - 2\sqrt{3}$, $p = \sqrt{13 - 4\sqrt{3}}$ et $q = \sqrt{13 + 4\sqrt{3}}$.

1. Montre que m est négatif.
2. Calcule m^2 puis déduis-en que p et m sont opposés
3. Encadre m à 10^{-2} près sachant que : $1,732 < \sqrt{3} < 1,733$.
4. Montre que : $p \times q = 11$.

EXERCICE2 :

Les lutteurs d'une écurie sont répartis en cinq classes de poids (catégories de poids) d'amplitude 15Kg. On a les classes suivantes : $[80;95]$, $[95;110]$, $[110;125]$, $[125;140]$, $[140;155]$

1. Les lutteurs de la classe $[95;110]$ sont au nombre de 6 et représentent 12% de l'effectif de l'écurie.

Montre qu'il y a 50 lutteurs dans cette écurie.

2. L'angle de représentation de la classe $[110;125]$ dans le diagramme circulaire de la série est 36° .

Montre que le nombre de lutteurs de cette classe est 5.

3. La fréquence de la classe $[125;140]$ est de 0,3.

Vérifie que cette classe compte 15 lutteurs.

4. L'effectif de la classe $[140;155]$ est le tiers de l'effectif de la classe $[80;95]$.

Montre qu'il y a 6 lutteurs dans la classe $[140;155]$.

5. Établis le tableau des effectifs cumulés croissants de cette série puis déduis-en la classe médiane.

EXERCICE3 :

Dans le plan muni d'un repère orthonormal (O, I, J) , on considère les droites :

$(D_1): y = -x + 1$ et $(D_2): x - y + 3 = 0$

1. Démontre que les droites (D_1) et (D_2) sont perpendiculaires.

2.

a. Construis les droites (D_1) et (D_2) .

b. Justifie par le calcul que le point J appartient à la droite (D_1) .

c. On appelle E le point d'intersection de (D_1) et (D_2) . Justifie par le calcul que E a pour couple de coordonnées $(-1;2)$.

d. Calcule la distance EJ .

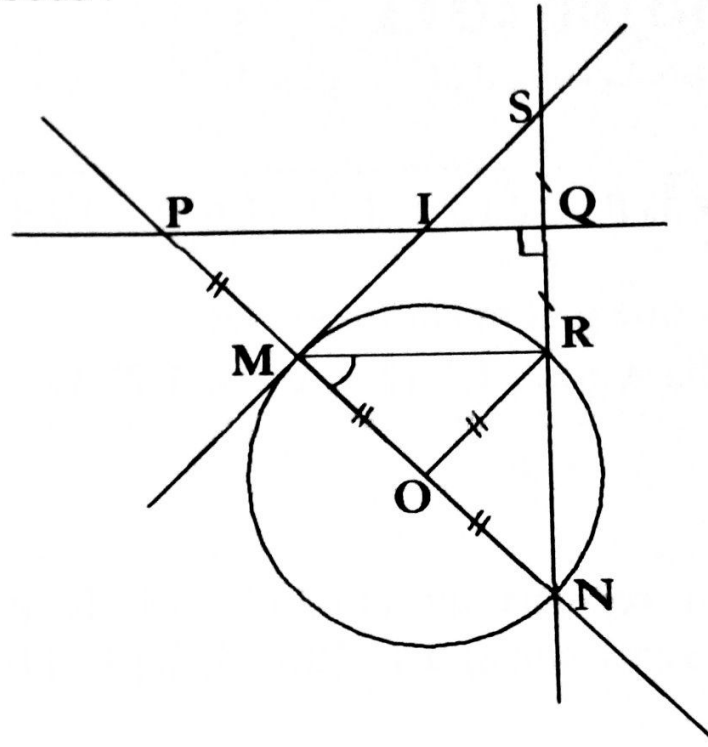
e. Détermine une équation de la droite (D_3) passant par J et parallèle à (D_2) .

f. Quelle est la position relative de (D_3) et (D_1) ? Justifie ta réponse.

DOUANE / AGENTS DE CONSTATIONS

EXERCICE 4 :

On considère la figure ci-dessous :



1. Justifie que le triangle NRM est rectangle.
- Dans toute la suite du problème on suppose que : $MR=8\text{cm}$ et $NR=6\text{cm}$.
2. Calcule MN.
 3. Calcule $\tan \widehat{RMN}$.
 4. Démontre que I est le milieu de [MS].
 5. Montre que $NQ=9\text{cm}$.
 6. Démontre que la droite (OR) est parallèle à la droite (MS).

CORRECTIONS

Sujet 2005

EXERCICE1 :

1. DRO f(x) et g(x)

$$\begin{aligned} f(x) &= (3x-5)^2 - (2x-1)^2 \\ f(x) &= 9x^2 - 30x + 25 - (4x^2 - 4x + 1) \\ f(x) &= 9x^2 - 4x^2 - 30x + 4x + 25 - 1 \\ f(x) &= 5x^2 - 26x + 24 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} g(x) &= x^2 + (2x+1)(5-x) - 25 \\ g(x) &= x^2 + 10x - 2x^2 + 5x - x^2 - 25 \\ g(x) &= x^2 - 2x^2 + 10x - x + 5 - 25 \\ g(x) &= -x^2 + 9x - 20 \end{aligned}$$

2. Factorisons f(x) et g(x)

$$\begin{aligned} f(x) &= (3x-5)^2 - (2x-1)^2 \\ f(x) &= (3x-5 + 2x-1)(3x-5 - 2x+1) \\ f(x) &= (5x-6)(x-4) \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} g(x) &= x^2 + (2x+1)(5-x) - 25 \\ g(x) &= (x+5)(x-5) - (2x+1)(x-5) \\ g(x) &= (x-5)[(x+5) - (2x+1)] \\ g(x) &= (x-5)(-x+4) = -(x-5)(x-4) \end{aligned}$$

3. $h(x) = \frac{(x-4)(5x-6)}{(5-x)(x-4)}$

a. Donnons la condition d'existence de h(x) : h(x) existe si et seulement si $(5-x)(x-4) \neq 0 \Leftrightarrow x \neq 5$ et $x \neq 4$

Simplifier h(x) : $h(x) = \frac{(x-4)(5x-6)}{(5-x)(x-4)} \Leftrightarrow h(x) = \frac{5x-6}{5-x}$

b. Résolvons dans IR l'équation $|h(x)| = 2$:

$$|h(x)| = 2 \Leftrightarrow \left| \frac{5x-6}{5-x} \right| = 2 \Rightarrow \frac{5x-6}{5-x} = 2 \text{ ou } \frac{5x-6}{5-x} = -2 \Rightarrow 5x-6 = 10-2x \text{ ou } 5x-6 = -10+2x$$

$$\Rightarrow 7x = 16 \text{ ou } 3x = -4 \Rightarrow x = \frac{16}{7} \text{ ou } x = -\frac{4}{3}$$

EXERCICE2 :

1. Montrons que $p_1(x) = 150x + 3000$ et $p_2(x) = 350x$:

L'option 1 est une application affine de x ; $p_1(x) = 150x + 3000$.

L'option 2 est une application linéaire ; $p_2(x) = 350x$.

2. Représentations graphiques des applications affines p_1 et p_2 :

3. Option la plus avantageuse :

a. Graphiquement :

L'intervalle de temps dans lequel l'option 1 est plus avantageuse que l'option 2 est au-delà de 15h c'est dire lorsque la courbe de l'option 1 est en dessous de celle de l'option 2.

b. Algébriquement :

On résout $p_1(x) < p_2(x) \Leftrightarrow 150x + 3000 < 350x \Rightarrow x > 15$

4. On résout $p_1(x) = p_2(x) \Leftrightarrow 150x + 3000 = 350x \Rightarrow x = 15$.

Donc pour 15h de navigation, deux clients d'options différentes payeront le même prix.

EXERCICE3 :

1.

a. Voir figure :

b. Nature du triangle AMI :

$$\left. \begin{aligned} AI = AM = 4\text{cm} \\ M \in (C) \Rightarrow IM = 4\text{cm} \end{aligned} \right\} \Rightarrow AI = AM = MI \text{ donc AMI est équilatéral}$$

c. Dédouons-en la mesure de l'angle BIM :

$$\widehat{AIM} = 60^\circ \text{ or } \widehat{BIM} = \widehat{AIB} - \widehat{AIM} = 180^\circ - 60^\circ = 120^\circ$$

2.

a. Justifions que AMB est un triangle rectangle :

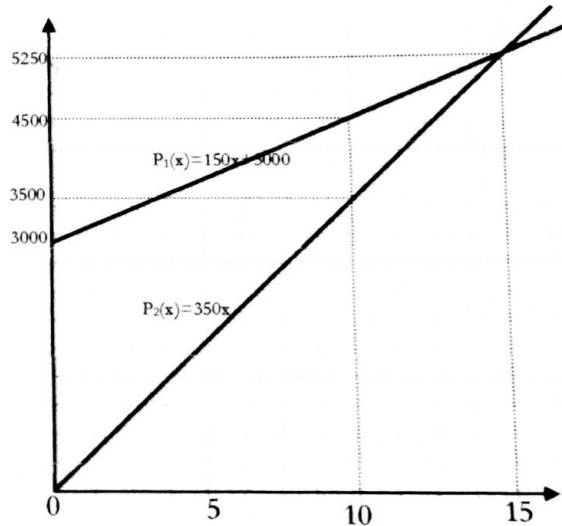
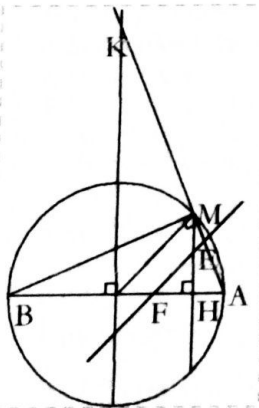
AMB est un triangle inscrit dans le cercle de centre I et le côté [AB] de AMB est un diamètre de ce cercle donc AMB est rectangle en M $\in (C)$.

b. Calculons AK et KI : $\cos \widehat{BAM} = \cos \widehat{KAI} = \cos 60^\circ = \frac{1}{2} \Rightarrow \frac{AI}{AK} = \frac{1}{2} \Leftrightarrow \frac{4}{AK} =$

$$\frac{1}{2} \Rightarrow AK = 8\text{cm}$$

En appliquant le Théorème de Pythagore au triangle AKI ; on trouve : $KI = 4\sqrt{3}$

3.



DOUANE / AGENTS DE CONSTATIONS

a. **Calculons $\cos \hat{B}$** : Dans le triangle MBA : $\cos \hat{B} = \frac{BM}{BA}$; Dans le triangle MBH : $\cos \hat{B} = \frac{BH}{BM}$

b. **Exprimons BH en fonction de $\cos \hat{B}$** : $\cos \hat{B} = \frac{BH}{BM} \Leftrightarrow BH = BM \times \cos \hat{B}$

Démontrons que $BH = \frac{BM^2}{AB}$: $BH = BM \times \cos \hat{B} = BM \times \frac{BM}{BA} \Rightarrow BH = \frac{BM^2}{AB}$

4. Nature de AEF :

En appliquant le Théorème de Thalès, on constate que AEF est une réduction de AMI ; ces deux triangles sont semblables.

Donc AEF est équilatéral.

EXERCICE4 :

1. **Calculons le volume du cône** : $V = \frac{\pi \times HI^2 \times SH}{3} = \frac{\pi \times 10^2 \times 10}{3} = \frac{10^3 \times \pi}{3} \rightarrow V \approx 1046.6 \text{cm}^3$ avec $\pi = 3,14$

2. **Calculons la dépense minimale** : En appliquant le Théorème de Pythagore à SHI ; on a $SI = 10\sqrt{2} \text{cm}$

\rightarrow Aire Latérale = $SI \times HS \times \pi = 100\pi\sqrt{2} \approx 444 \text{cm}^2$; Le nombre de feuilles : $444/100 \approx 4,44 \rightarrow 5$ feuilles.

La dépense minimale est environ : $1000^F \times 5 = 5000^F$.

Sujet 2006

EXERCICE1:

1. DRO f(x) et g(x)

$f(x) = (3x-1)^2 - (1-3x)(x-6)$
 $f(x) = 9x^2 - 6x + 1 - (x-6)(3x-1)$
 $3x^2 + 18x$
 $f(x) = 9x^2 - 6x + 1 - x + 6 + 3x^2 - 18x$
 $f(x) = 12x^2 - 25x + 7$

$g(x) = 3(9x^2-1) + (x-1)(3x-1)$
 $2x + 6x^2$
 $g(x) = 27x^2 - 3 + 3x^2 - 3x + 1$
 $2x + 6x^2$
 $g(x) = 36x^2 - 6x + 2$

2. Factorisons f(x) et g(x)

$f(x) = (3x-1)^2 - (1-3x)(x-6)$
 $f(x) = (3x-1)(3x-1) + (3x-1)(x-6)$
 $f(x) = (3x-1)[(3x-1) + (x-6)]$
 $f(x) = (3x-1)(4x-7)$

$g(x) = 3(9x^2-1) + (x-1)(3x-1)$
 $g(x) = 3(3x-1)(3x+1) + (3x-1)(x-1) + 2x(3x-1)$
 $g(x) = (3x-1)[3(3x+1) + (x-1) + 2x]$
 $g(x) = (3x-1)(12x-2) = 2(3x-1)(6x-1)$

3. Calculons : $g(\sqrt{3}) = 36\sqrt{3}^2 - 6\sqrt{3} - 2 \Rightarrow g(\sqrt{3}) = 106 - 6\sqrt{3}$

Encadrons à 10^{-2} :

$1,732 < \sqrt{3} < 1,733 \Leftrightarrow 106 - 6 \times 1,732 < 106 - 6\sqrt{3} < 106 - 6 \times 1,733 \Rightarrow 95,60 < g(\sqrt{3}) < 95,61$

4. Montrons h une application affine :

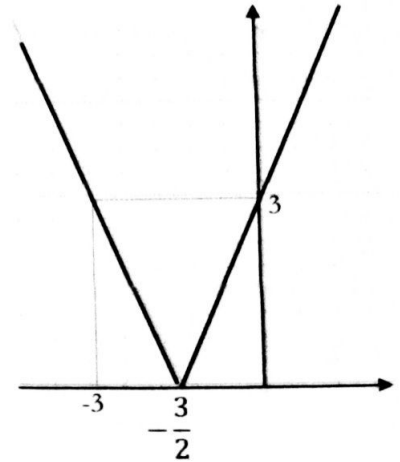
$h(x) = f(x) - (12x^2 - 27x + 4) = 12x^2 - 25x + 7 - 12x^2 + 27x - 4 \Rightarrow h(x) = 2x + 3$

Justifions son sens de variation :

h est une application affine de coefficient directeur 2 ; h est donc croissante car $2 > 0$.

5. Représentons graphiquement $q(x) = |2x + 3|$

Si $x \in \left[-\frac{3}{2}; +\infty\right[$ alors $q(x) = 2x + 3$; Si $x \in \left]-\infty; -\frac{3}{2}\right]$ alors $q(x) = -2x - 3$



EXERCICE2:

1. Les classes de cette répartition sont : [50;54[; [54;58[; [58;62[; [62;66[.

2. Dressons le tableau des effectifs :

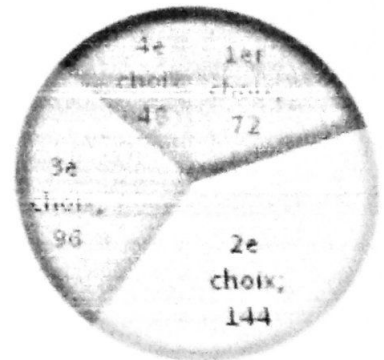
Classes	4 ^{ème} choix	3 ^{ème} choix	2 ^{ème} choix	1 ^{er} choix
Nombre de moutons	[50 ; 54[[54 ; 58[[58 ; 62[[62 ; 66[
Angles	48°	96°	144°	72°
E. C. C.	4	12	24	30

La classe médiane est [58 ; 62[car $30/2 = 15$.

3. Dessinons le diagramme circulaire de cette série : $\left. \begin{matrix} 30 \rightarrow 360^\circ \\ n_i \rightarrow \alpha \end{matrix} \right\} \Rightarrow \alpha = 12n_i$

4. Prix d'un mouton de «3^{ème} choix» : Si p est le prix d'un mouton «3^{ème} choix» ;

$62000 = \frac{6 \times 70000 + 12 \times 65000 + 8 \times p + 4 \times 52000}{30} \Rightarrow 8p = 450000 \Rightarrow p = 56250^F$



EXERCICE3:

1. Calcule AC et BC :

$AC = \sqrt{(1+2)^2 + (7-1)^2} = \sqrt{9+36} = \sqrt{45} \Rightarrow AC = 3\sqrt{5}$

$BC = \sqrt{(1-4)^2 + (7-1)^2} = \sqrt{9+36} = \sqrt{45} \Rightarrow BC = 3\sqrt{5}$

Déduisons-en que C appartient à la médiatrice (Δ) de [AB] :

$AC = BC = 3\sqrt{5}$; C est équidistant de A et B donc C appartient à la médiatrice de [AB]

2. Déterminons une équation de (Δ) :

Soit M(x;y). $M \in (\Delta)$ si $\overline{CM} \perp \overline{AB} \Leftrightarrow 6(x-1) + 0(y-7) = 0$. Donc (Δ) : $x = 1$.

3. Déterminons les abscisses :

$E(X_E; -5) \in (\Delta)$ si $X_E = 1$; $F(X_F; 8) \in (\Delta)$ si $X_F = 1$. Nous constatons que tous les points de (Δ) ont pour abscisse 1.

4.
 - a. G(1;1)
 - b. ACBE est un losange car ses diagonales sont perpendiculaires et en leurs milieux.

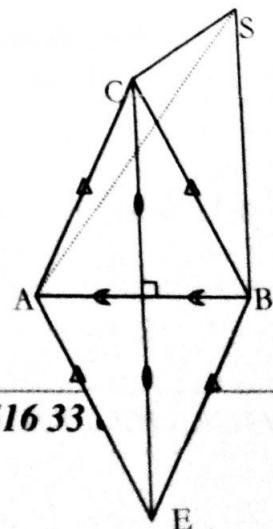
5. $\tan \widehat{ACE} = \frac{3}{6} = \frac{1}{2} \Rightarrow \widehat{ACE} \approx 26,5^\circ$

EXERCICE4:

1. Voir figure :

2.
 - a. Calcul de SA et SC

$BC = \sqrt{9+36} = \sqrt{45} = 3\sqrt{5}$;



DOUANE / AGENTS DE CONSTATIONS

DOUANE / AGENTS DE CONSTATIONS

$$SA^2 = AB^2 + SB^2 = 6^2 + 8^2 = 100 \rightarrow SA = 10\text{cm} ;$$

$$SC^2 = SB^2 = BC^2 = 8^2 + (3\sqrt{5})^2 = 109 \rightarrow SC = \sqrt{109}$$

b. Montrons que l'aire de ABC est égale à 18cm² :

$$A_{ABC} = \frac{6 \times 6}{2} = \frac{36}{2} \rightarrow A_{ABC} = 18\text{cm}^2$$

c. Calcul du volume du tétraèdre SABC :

$$V = \frac{A_{ABC} \times SB}{3} = \frac{18 \times 8}{3} \rightarrow V = 48\text{cm}^3$$

Sujet 2007

EXERCICE1 :

1. Développer, réduire et ordonner f(x) :

$$\begin{aligned} f(x) &= (3x-2)^2 - 3x + 2 \\ f(x) &= 9x^2 - 12x + 4 - 3x + 2 \\ f(x) &= 9x^2 - 15x + 6 \end{aligned}$$

2. Factoriser f(x) et g(x) :

$$\begin{aligned} f(x) &= (3x-2)^2 - 3x + 2 \\ f(x) &= (3x-2)^2 - (3x-2) \\ f(x) &= (3x-2)(3x-2-1) \\ f(x) &= (3x-2)(3x-3) \end{aligned} \quad \begin{aligned} g(x) &= (2x+3)^2 - (x+4)^2 \\ g(x) &= [(2x+3) + (x+4)][(2x+3) - (x+4)] \\ g(x) &= (2x+3+x+4)(2x+3-x-4) \\ g(x) &= (3x+7)(x-1) \end{aligned}$$

$$3. h(x) = \frac{(3x-3)(3x-2)}{(x-1)(3x+7)}$$

a. On ne peut pas calculer h(1) car si $x=1$ alors $x-1=0$. Donc le dénominateur de h(x) est égale à zéro ; ce qui n'est pas autorisé.

Les réels x pour lesquels on ne peut pas calculer h(x) sont 1 et $-\frac{7}{3}$.

b. Écrire le nombre A sous la forme $a\sqrt{2} + b$:

$$A = \frac{9\sqrt{2}-6}{3\sqrt{2}+7} = \frac{(9\sqrt{2}-6)(3\sqrt{2}-7)}{(3\sqrt{2}+7)(3\sqrt{2}-7)} = \frac{27 \times 2 - 63\sqrt{2} - 18\sqrt{2} + 42}{9 \times 2 - 49} = \frac{150 - 81\sqrt{2}}{-31} \rightarrow A = \frac{81}{31}\sqrt{2} - \frac{150}{31}$$

EXERCICE2 :

1. Recopions puis complétons le tableau :

Taille en mètres	[1,65;1,75[[1,75;1,85[[1,85;1,95[[1,95;2,05[
Effectifs	6	15	20	9
ECD	50	44	29	9
Fréquences en %	12	30	40	18
FCC	0,12	0,3	0,4	0,18

2. Les joueurs qui ont une taille au moins égale à 1,75m sont au nombre de 44.

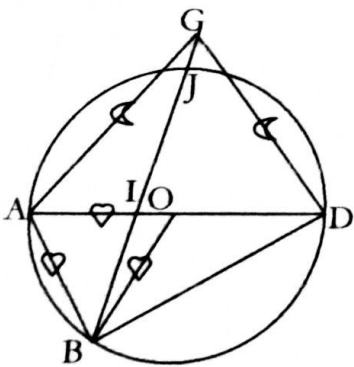
3. Donnons la taille moyenne dans cette équipe au centimètre près par défaut :

$$M = \frac{1,7 \times 6 + 1,8 \times 15 + 1,9 \times 20 + 2 \times 9}{50} = \frac{93,2}{50} = 1,86\text{m} \Rightarrow M = 186\text{cm}$$

4. La classe modale de cette série est [1,85;1,95[.

EXERCICE3 :

1. Voir figure :



2. Démontrons que le triangle OAB est équilatéral :

$$\left. \begin{aligned} AO &= 4\text{cm} \\ AB &= 4\text{cm} \\ OB &= 4\text{cm} \end{aligned} \right\} \Rightarrow \text{AOB est équilatéral}$$

3. Les angles \widehat{OAB} et \widehat{ADG} sont égaux car dans un triangle équilatéral la mesure de chaque angle est 60° . Or AGD et ABD sont équilatéraux.

Les droites (AB) et (DG) sont parallèles car deux droites coupées par une sécante forment deux angles alternes-internes de même mesure lorsqu'elles sont parallèles.

4. La droite (BG) coupe [AD] en I et (C) en J.

a. Justifions que : $\frac{IA}{ID} = \frac{1}{2}$ en utilisant le théorème de Thalès.

A, I et D alignés d'une part ; B, I et G alignés d'autre part dans le même ordre et (AB) // (DG). On peut donc utiliser le Théorème de Thalès :

$$\frac{AI}{ID} = \frac{BI}{IG} = \frac{AB}{DG} \Leftrightarrow \frac{AI}{ID} = \frac{4}{8} \rightarrow \frac{AI}{ID} = \frac{1}{2}$$

b. Calcul de la mesure de l'angle \widehat{AIB} :

\widehat{AIB} (inscrit) et \widehat{AOG} (au centre) interceptent le même arc donc $\text{mes}\widehat{AIB} = \frac{1}{2} \text{mes}\widehat{AOG} \rightarrow \text{mes}\widehat{AIB} = 30^\circ$

EXERCICE4 :

1. Calculons le volume de parfum dans le flacon :

$$V_f = \frac{\pi r^2 h}{3} = \frac{4^2 \times 10 \times 3}{3} \rightarrow V_f = 160 \text{cm}^3 \text{ d'où } V_p = \frac{160 \times 4}{5} = 128 \text{cm}^3$$

2. Le prix du parfum :

$$13800^F - 1000^F = 12800^F$$

Le prix de 1cm³ de parfum :

$$\left. \begin{array}{l} 128 \text{cm}^2 \rightarrow 12800^F \\ 1 \text{cm}^3 \rightarrow x^F \end{array} \right\} x = \frac{12800}{128} = 100. \text{ Le cm}^3 \text{ de parfum coûte } 100^F.$$

Sujet 2008

EXERCICE1 :

1. La population étudiée est l'ensemble des invités.
2. Le caractère étudié est le nombre de jours passés à l'hôtel. ; il est quantitatif discret.
3. La médiane de cette série est $Mé=3$.
- 4.

a. Calcul du pourcentage des invités qui ont passé au moins 3 jours à l'hôtel.

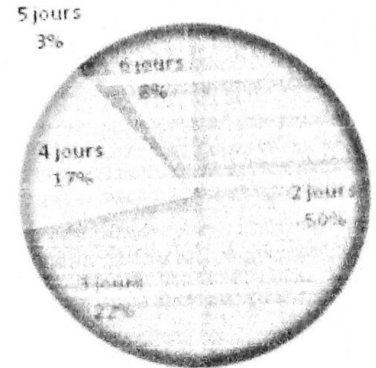
90 invités ont passé au moins 3 jours à l'hôtel. $\text{pourcentage} = \frac{100n_1}{N} \% \text{ ou } \left. \begin{array}{l} 180 \rightarrow 100\% \\ 90 \rightarrow x\% \end{array} \right\} \Rightarrow \frac{100 \times 90}{180} = 50\%$

b. Calcul du nombre d'invités qui ont passé moins de 4 jours à l'hôtel.

$180 - 50 = 130$; 130 invités ont passé moins de 4 jours à l'hôtel.

c. Le nombre d'invités qui ont passé plus de 4 jours à l'hôtel

20 invités ont passé plus de 4 jours à l'hôtel.

5. Diagramme circulaire des effectifs de cette série.**EXERCICE2 :****1. Calculons :**

$$a^2 = 7 + 4\sqrt{3} ; b^2 = 7 - 4\sqrt{3} \text{ et } a \times b = 1$$

2. Calculons :

$$(a+b)^2 = 16 \text{ et } (a-b)^2 = 12$$

3. Justifions :

$$0 < b < a, \text{ on a alors : } a+b > 0 \text{ et } a-b > 0. \text{ Donc } a+b = \sqrt{16} = 4 \text{ et } a-b = \sqrt{12} = 2\sqrt{3}.$$

EXERCICE3 :**1. Justifions que (D) est perpendiculaire à (D').**

Deux droites sont perpendiculaires lorsque le produit de leurs coefficients directeurs vaut -1.

$\left. \begin{array}{l} (D): y = x + 1 \\ (D'): y = -x - 3 \end{array} \right\} \Rightarrow 1 \times (-1) = -1. \text{ Donc } (D) \text{ et } (D') \text{ sont perpendiculaires.}$

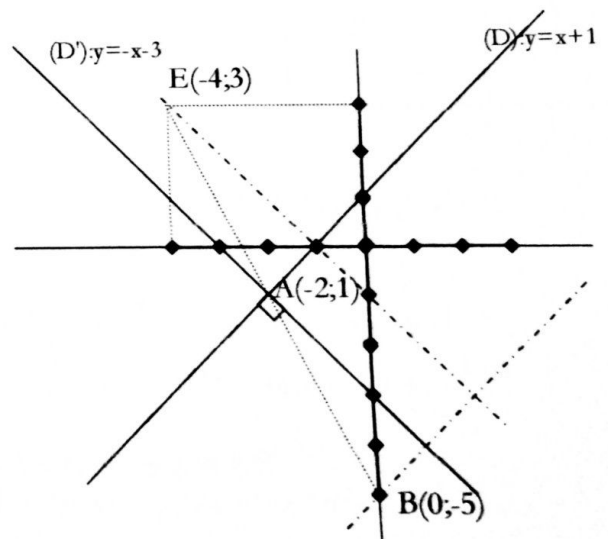
2. Trouvons les coordonnées du point A de (D) et (D').

Les coordonnées du point A sont le couple de solution du

$$\text{système : } \begin{cases} x - y + 1 = 0 \\ x + y + 3 = 0 \end{cases} \Rightarrow A(-2; 1)$$

3. Construction du point E, image de B : voir figure**4. Trouvons les coordonnées de E.**

On projette orthogonalement sur les axes du repère. $E(-4; 3)$



EXERCICE 4 :**1. Montrons que le volume du cylindre est le double de celui du cône :**Le volume du cylindre est $V_1 = r^2 \times \pi \times h$

$$\left. \begin{array}{l} \text{Le volume du cylindre est } V_2 = \frac{r^2 \times \pi \times h'}{3} = \frac{r^2 \times \pi}{3} \times \frac{3h'}{2} = \frac{r^2 \times \pi \times h}{2} \end{array} \right\} \Rightarrow V_2 = \frac{V_1}{2} \text{ ou } V_1 = 2V_2.$$

2.

a. Calculons la hauteur h du cône pour que le volume de réservoir soit de 258m³ :

$$V_1 + V_2 = 2V_2 \quad V_2 + V_2 = 3V_2 = 528\text{m}^3 \quad \text{avec } r=4\text{m} \quad \text{et } \pi = \frac{22}{7}; \quad \text{on a : } 3 \times \left(\frac{r^2 \times \pi \times h'}{3} \right) = \frac{528}{3} \rightarrow r^2 \times \pi \times h' = 528$$

$$\rightarrow 16 \times \frac{22}{7} \times h' = 528 \rightarrow h' = \frac{528 \times 7}{16 \times 22}$$

$$\rightarrow h = 10,5\text{m}$$

b. Calculons le volume restant du réservoir :

Étant donné que le cône est coupé à mi-hauteur, le volume du cône réduit qui en résulte est :

$$V_3 = \frac{1}{8} V_2 = \frac{176}{8} \rightarrow V_3 = 22\text{m}^3.$$

$$\text{Le volume restant est : } 528\text{m}^3 - 22\text{m}^3 = 506\text{m}^3.$$

Sujet 2009

EXERCICE1 :

1.

a. **Montrons que la hauteur de la pyramide initiale SABCD est de 45cm et que celle de la pyramide réduite est 15cm :**

i. **Pyramide initiale :** Soit k le coefficient de réduction : $k = \frac{A'B'}{AB} \rightarrow k = \frac{80}{240} = \frac{1}{3} = 0,33$. On sait que : $k = \frac{h_r}{h_p}$
 $\rightarrow h_p = \frac{h_r}{k}$. Or $h_r = h_p - p_{\text{réc}}$. Donc $h_p = \frac{h_p - p_{\text{réc}}}{k} = \frac{h_p - 30}{\frac{1}{3}} \rightarrow h_p = 3h_p - 90 \rightarrow h_p = 45 \text{ cm}$.

ii. **Pyramide réduite :** On sait que : $k = \frac{h_r}{h_p} \rightarrow h_r = k \times h_p = \frac{1}{3} \times 45 \rightarrow h_r = 15 \text{ cm}$

b. **Calculons le volume de ce récipient :**

V est le volume de la pyramide régulière, V' est le volume de la pyramide réduite et V'' est le volume du récipient ;

$$V_p = \frac{1}{3} A_b h \quad ; \quad k = \frac{A'B'}{AB} = \frac{1}{3} \quad \rightarrow V'' = V(1-k^3) = \frac{240^2 \times 45}{3} \left(1 - \left(\frac{1}{3}\right)^3\right) = 240^2 \times 15 \left(1 - \frac{1}{27}\right) = 864000 \times \frac{26}{27} \rightarrow$$

$$V'' = 832000 \text{ cm}^3$$

2. **Apothème de la pyramide :** $A_p = \sqrt{120^2 + 45^2} \rightarrow A_p = 15\sqrt{73} \text{ cm}$

a. **Montrons que la hauteur de ces trapèzes est $10\sqrt{73} \text{ cm}$:** $h_{\text{tr}} = (1-k) \times A_p = \left(1 - \frac{1}{3}\right) \times 15\sqrt{73} = \frac{2}{3} \times 15\sqrt{73} \rightarrow$

$$h_{\text{tr}} = 10\sqrt{73} \text{ cm}$$

b. **Calculons l'aire latérale de ce récipient :**

$$A_l = \left(\frac{(B+b) \times h_{\text{tr}}}{2}\right) \times 4 = \left(\frac{(240+80) \times 10\sqrt{73}}{2}\right) \times 4 = 4 \times 1600\sqrt{73} \rightarrow A_l = 6400\sqrt{73} \text{ cm}^2$$

EXERCICE2 :**1ère Partie :**

1.

- Le nombre 3 représente le nombre d'élèves qui ont une note égale à 6.
- Le nombre 15 est le nombre d'élèves qui ont une note égale au plus à 8.
- Le nombre 46 correspond au nombre d'élève ayant au moins la note 5.
- Le nombre 98 indique le pourcentage des élèves qui au maximum la note 16.

2. Le pourcentage des élèves qui ont moins de 14 est 84%.

2ème Partie :

1. **Recopions et complétons le tableau :**

Notes	[0;4[[4;8[[8;12[[12;16[[16;20[
Effectifs	3	8	23	13	3
E.C.C.	3	11	34	47	50

2. **Construisons l'histogramme des effectifs cumulés croissants :** figure ci-contre

3. **Calculons la moyenne des notes obtenues par ces élèves :** $\bar{X} = \frac{3 \times 2 + 8 \times 6 + 23 \times 10 + 13 \times 14 + 3 \times 18}{50} \rightarrow \bar{X} = 10,4$

EXERCICE3 :

1. **Montrons que les nombres a et b sont opposés :**

a et b sont opposés lorsque : $a+b=0$. On a : $a+b = 2 - \frac{3\sqrt{2}}{2} + \frac{1}{3\sqrt{2}+4} = \frac{4-3\sqrt{2}}{2} + \frac{3\sqrt{2}-4}{31-16} = \frac{4-3\sqrt{2}+3\sqrt{2}-4}{2} = 0 \rightarrow a+b=0$

2. **Montrons que $A = 5 - 5\sqrt{2}$:** $A = \sqrt{(1-2\sqrt{2})^2 + (\sqrt{2}-2)^2} - \sqrt{18} = |1-2\sqrt{2}| + (4-4\sqrt{2}+4) - 3\sqrt{2}$

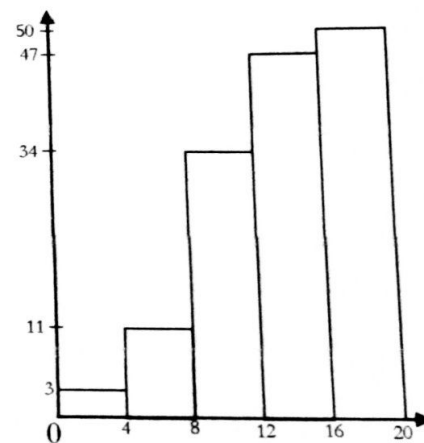
Or $1 < 2\sqrt{2}$ donc $1-2\sqrt{2} < 0$. D'où on a : $A = 2\sqrt{2}-1+4-4\sqrt{2}+4-3\sqrt{2} = -5\sqrt{2}+5 \rightarrow A = 5-5\sqrt{2}$

Encadrons A à 10^{-2} près : $1,414 < \sqrt{2} < 1,415 \Leftrightarrow 5-7,07 > 5-5\sqrt{2} > 5-7,075 \Leftrightarrow -2,07 > 5-5\sqrt{2} > -2,075 \rightarrow -2,07 > A > -2,08$

3.

a. **Montrons que $f(x) = (x-2)(1-7x)$:** $f(x) = 5x^2 - 20 + (-3x+6)(4x+3) = 5(x+2)(x-2) - 3(x-2)(4x+3) = (x-2)(-7x+1)$

b. **Résolvons dans \mathbb{R} l'inéquation : $f(x) \leq 0$:** $(x-2)(-7x+1) \leq 0 \Leftrightarrow x \leq 2$ ou $x \geq \frac{1}{7} \rightarrow S =]-\infty; 2] \cup [\frac{1}{7}; +\infty[= [\frac{1}{7}; 2]$

EXERCICE4 :

Sujet 2010

1. **Montrons que le triangle ABC est rectangle en B :** On a : $\overrightarrow{AB}(1; 2)$ et $\overrightarrow{BC}(-4; 2)$ d'où $1 \times (-4) + 2 \times 2 = 0$. Donc

$\overrightarrow{AB} \perp \overrightarrow{BC}$. Ainsi le triangle ABC est rectangle en B.

2. **Construisons le point D tel que : $\overrightarrow{BD} = \overrightarrow{AB}$**

Calculons les coordonnées de D :

Étant donné que : $\overrightarrow{BD} = \overrightarrow{AB}$ alors on a : $D(7;4)$.

3. **Construisons le point E symétrique de C par rapport à B :** (voir figure)

Calculons les coordonnées de E :

Étant donné que : $\overrightarrow{EB} = \overrightarrow{BC}$ alors on a : $E(10;0)$.

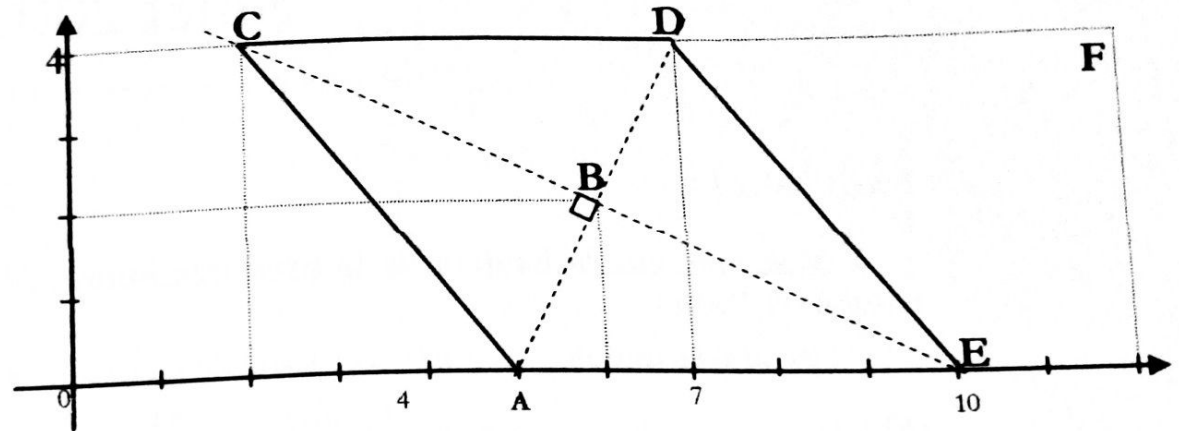
4. **Justifions que ACDE est un losange :**

B étant le milieu de [AD] et B le milieu de [EC], alors ACDE est un parallélogramme.

En plus $\overrightarrow{AB} \perp \overrightarrow{BC}$, alors le parallélogramme ACDE a ses diagonales perpendiculaires ; il s'agit d'un losange.

5. **Justifions que F est l'image de E par la translation de vecteur \overrightarrow{AD} .**

On a : $\overrightarrow{EF}(2;4)$ et $\overrightarrow{AD}(2;4) \rightarrow \overrightarrow{EF} = \overrightarrow{AD}$. Alors F est l'image de E par la translation de vecteur \overrightarrow{AD} .



EXERCICE1:

1. Justifions que la circonférence de sa base mesure 54π cm

L'angle de 270° au centre du cercle de centre S et de rayon 36 cm intercepte le grand arc AA' tel que : $AA' = 2 \times 36 \times \pi \times \frac{270}{360}$

→ $AA' = 54\pi$ cm.

2. Montrons que son rayon de base r vaut 27cm :

La longueur de l'arc AA' est égale à la circonférence du disque de base de rayon r ; Donc $AA' = 2 \pi r$ d'où

$$r = \frac{54\pi}{2\pi} = 27\text{cm}$$

3. Justifions que la hauteur de ce cône est égale à $9\sqrt{7}$ cm :

h, r et la génératrice g sont les longueurs des côtés du triangle rectangle en O, SOA. Donc $h = \sqrt{36^2 - 27^2} = \sqrt{727} = 9\sqrt{7}$.

4. Calculons l'aire de la surface totale de ce cône :

L'aire totale A du cône de révolution est égale à la somme des aires de sa partie latérale et de celle de sa base.

$$A = (\pi \times r \times g) + (\pi \times r^2) = \pi r(g + r) = 27\pi(36 + 27) = 1701 \times 3,14 \rightarrow A = 5341,14\text{cm}^2$$

EXERCICE2:

1. Sans calculer les longueurs des côtés du triangle ABC, montre que :

a. $7AB + 3BC = 216\text{cm}$

Données : $AB + BC + AC = 72\text{cm}$ et $4AB = 3AC$.

Nous partons de $4AB = 3AC \rightarrow AC = \frac{4}{3}AB$

Aussi $AB + BC + AC = 72\text{cm} \rightarrow AB + BC + \frac{4}{3}AB = 72\text{cm}$.

Nous réduisons cette égalité au même dénominateur, soit : $\frac{3AB}{3} + \frac{3BC}{3} + \frac{4AB}{3} = \frac{3 \times 72}{3}$

Nous simplifions par 3 soit : $3AB + 3BC + 4AB = 3 \times 72 \rightarrow 7AB + 3BC = 216\text{cm}$

b. $3BC - 5AB = 0$.

Le triangle est rectangle en A on a d'après le théorème de Pythagore : $BC = \sqrt{AB^2 + AC^2}$

Aussi, nous avons : $AC = \frac{4}{3}AB$ donc $AC^2 = \frac{16}{9}AB^2$

Soit : $BC = \sqrt{AB^2 + AC^2} = \sqrt{AB^2 + \frac{16}{9}AB^2} = \sqrt{\frac{9AB^2}{9} + \frac{16AB^2}{9}} = \sqrt{\frac{25}{9}AB^2} \rightarrow BC = \frac{5}{3}AB \rightarrow 3BC = 5AB$ Soit : $3BC - 5AB = 0$.

2. Calculons AB et BC ; déduis-en AC :

Nous avons, à partir de la question 1, obtenu les équations ci dessous :
$$\begin{cases} 7AB + 3BC = 216 & (1) \\ 3BC - 5AB = 0 & (2) \end{cases}$$

(1)-(2) donne : $7AB + 3BC - (3BC - 5AB) = 216 - 0 \rightarrow 7AB + 3BC - 3BC + 5AB = 216 \rightarrow 12AB = 216 \rightarrow AB = \frac{216}{12}$ d'où $AB = 18\text{cm}$

$3BC - 5AB = 0 \rightarrow BC = \frac{5}{3}AB = \frac{5}{3} \times 18 \rightarrow BC = 30\text{cm}$

Donc $AB = 18\text{cm}$ et $BC = 30\text{cm}$

Puisque $AC = \frac{4}{3}AB = \frac{4}{3} \times 18 = 24$ alors $AC = 24\text{cm}$

EXERCICE3:

1. Justifions que : $p = \frac{5}{4}x$:

Prix de vente = Prix d'achat + bénéfice donc $p = x + \frac{1}{4}x = \frac{5}{4}x \rightarrow p = \frac{5}{4}x$.

2. Calculons le prix de vente d'un article acheté à 400^F :

$p = \frac{5}{4}x$ donc si $x = 400^F$ alors $p = \frac{5}{4} \times 400 = 500^F$.

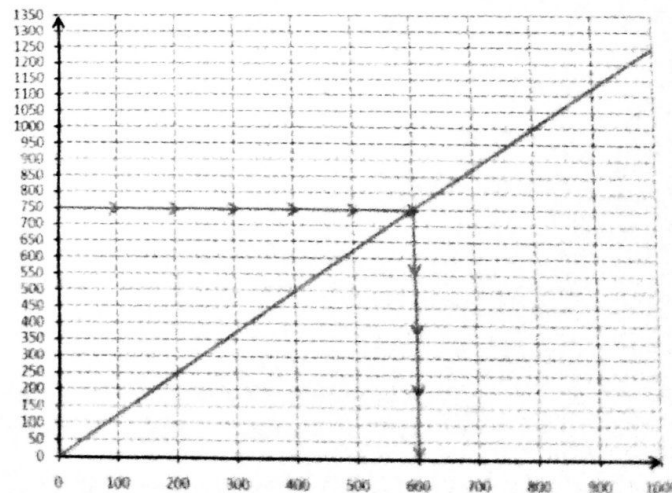
3. Calculons le prix d'achat d'un article vendu à 1250^F :

$p = \frac{5}{4}x$ donc si $x = 1250^F$ alors $p = \frac{5}{4} \times 1250 = 1000^F$.

4. Représente graphiquement dans un repère orthonormal (O, I, J), où 1cm représente 100^F , l'application qui à x associe p.

5. Déterminons graphiquement le prix d'achat d'un article vendu à 750^F .

Sur le graphique le point d'ordonnée 750^F a pour abscisse 600^F Donc



Sujet 2011

l'article est vendu à 600^F.

EXERCICE4 :

On donne l'expression : $A(x) = (2x+1)(5x+1) - (4x+2)(x-2)$.

1. Développons et réduisons $A(x)$:

$$A(x) = 6x^2 + 13x + 5$$

2. Factorisons $A(x)$.

$$A(x) = (2x+1)(3x+5)$$

3. Résolvons dans \mathbb{R} l'inéquation $(2x+1)(3x+5) \leq 0$:

$$(2x+1)(3x+5) \leq 0 \text{ donne } S = \left[-\frac{5}{3}; \frac{1}{2}\right]$$

Sujet 2011

EXERCICE1:

1. **Montrons que m est négatif:** $\left. \begin{matrix} 1^2 = 1 \\ (2\sqrt{3})^2 = 12 \end{matrix} \right\} \Rightarrow 1^2 < (2\sqrt{3})^2; 1 > 0; 2\sqrt{3}$ alors $1 < 2\sqrt{3}$. Donc m est négatif.

2. **Calculons m²:** $m^2 = (1 - 2\sqrt{3})^2 = 1 - 4\sqrt{3} + 12 = 13 + 4\sqrt{3}$

Déduis-en que p et m sont opposés: $p = \sqrt{13 - 4\sqrt{3}} \rightarrow p = \sqrt{m^2}$ or $m < 0$; on a: $p = |m| = -m$

3. **Encadrons m à 10⁻² près:** $1,732 < \sqrt{3} < 1,733 \rightarrow 1-2 \times 1,732 < 1-2\sqrt{3} < 1-2 \times 1,733 \rightarrow -2,466 < m < -2,464 \rightarrow -2,47 < m < -2,46$

4. **Montrons que:** $p \times q = 11$

$$p \times q = \sqrt{13 - 4\sqrt{3}} \times \sqrt{13 + 4\sqrt{3}} = \sqrt{(13 - 4\sqrt{3})(13 + 4\sqrt{3})} \rightarrow pq = \sqrt{169 - 48} = 11$$

EXERCICE2:

1. **Montrons qu'il y a 50 lutteurs dans cette écurie:** $p_i = \frac{100n_i}{N} \% \Rightarrow N = \frac{100n_i}{p_i} = \frac{100 \times 6}{12} \rightarrow N = 50$ lutteurs

2. **Montrons que le nombre de lutteurs de la classe [110;125[est 5:** $\alpha = \frac{n_i \times 360^\circ}{N} \rightarrow n_i = \frac{\alpha \times N}{360}$

$$\frac{36 \times 50}{360} \rightarrow n_i = 5 \text{ lutteurs}$$

3. **Vérifions que la classe [125;140[compte 15 lutteurs:** $f_i = \frac{n_i}{N} \Rightarrow n_i = N \times f_i = 50 \times 0,3 = 15 \rightarrow n_i = 15$ lutteurs

4. **Montrons qu'il y a 6 lutteurs dans la classe [140;155[:**

Le nombre de lutteurs des classes [140;155[et [80;95[est: $50 - (6 + 5 + 15) = 24$.

Donc l'effectif de la classe [140;155[est: $\frac{24}{4} = 6$ lutteurs. L'effectif de la classe [80;95[est: $6 \times 3 = 18$ lutteurs.

5. **Établissons le tableau des effectifs cumulés croissants de cette série**

Classes de Poids	[80;95[[95;110[[110;125[[125;140[[140;155[
Effectifs	18	6	5	15	6
E.C.C.	18	24	29	44	50

La classe médiane est la première classe dont l'ECC est supérieur ou égal à la moitié de l'effectif total.

La classe médiane est [110;125[.

EXERCICE3:

1. **Démontrons que les droites (D₁) et (D₂) sont perpendiculaires**

(D₁) et (D₂) de vecteurs directeurs respectifs $\vec{u}(1; -1)$ et $\vec{v}(1; 1)$ sont orthogonaux car $1 \times 1 + (-1) \times 1 = 0$.

Donc (D₁) \perp (D₂)

NB: On peut aussi vérifier que les produits des deux coefficients directeurs est -1.

2.

a. **Construction de droites (D₁) et (D₂):** voir figure

b. **Justifions par le calcul que le point J \in (D₁):**

J(0;1) \in (D₁): $y = -x + 1$ si ses coordonnées vérifient l'équation: $1 = -(0) + 1$. Donc J \in (D₁).

c. **Justifions par le calcul que E a pour coordonnées (-1;2):**

Les coordonnées de E point d'intersection de (D₁) et (D₂) sont le couple solution du

$$\text{système } \begin{cases} (D_1): y = -x + 1 \\ (D_2): x - y + 3 = 0 \end{cases} \Rightarrow E(-1; 2).$$

NB: On peut vérifier que le couple (-1;2) est solution des équations de (D₁) et (D₂).

d. **Calcul de la distance EJ:** $EJ = \sqrt{(0 + 1)^2 + (1 - 2)^2} \rightarrow EJ = \sqrt{2}$

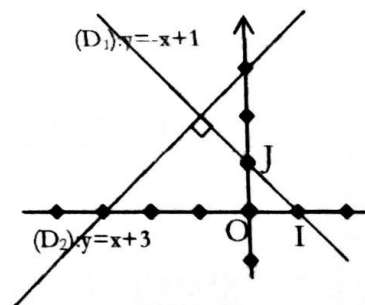
e. **Déterminons une équation de (D₃):**

(D₂): $y = x + 3 \rightarrow m_2 = 1$; Or (D₂) // (D₃) $\rightarrow m_2 = m_3 = 1$; D'où: (D₃): $y = x + p$

Avec J(0;1) \in (D₃) $\rightarrow 1 = 0 + p \rightarrow p = 1$; Donc (D₃): $y = x + 1$

f. **Justifions position relative de (D₃) et (D₁):**

$$\left. \begin{matrix} (D_1) \perp (D_2) \\ (D_3) \parallel (D_2) \end{matrix} \right\} \rightarrow (D_1) \perp (D_3)$$



EXERCICE4:

1. **Justifions que le triangle NRM est rectangle:**

Le côté [MN] du triangle NRM est un diamètre du cercle circonscrit à ce triangle, donc NRM est rectangle en R.

2. **Calcule MN:** On applique le Théorème de Pythagore au triangle NRM \rightarrow

$$MN = \sqrt{MR^2 + NR^2} = \sqrt{8^2 + 6^2} \rightarrow MN = 10 \text{ cm.}$$

TROISIÈME PARTIE : GÉOGRAPHIE

Coefficient : 02

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
DIVISION FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION INITIALE

Concours 2017

CONCOURS DIRECT DES AGENTS DE CONSTATATION DES DOUANES

SUJET : Géographie

Durée : 02 heures

<la région naturelle de la Casamance recèle d'importances potentialités. Cependant les effets négatifs potentiels du changement climatique sérieusement ces atouts>

Après avoir présenté la situation géographique et administrative de la région, analysez deux atouts et deux problèmes qui handicapent le développement de la Casamance naturelle.

Le texte doit être présenté selon la démarche d'une dissertation avec une introduction, un développement et une conclusion.

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
DIVISION FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION INITIALE

Concours 2001

CONCOURS DIRECT DES AGENTS DE CONSTATATION DES DOUANES

SUJET : Géographie

Durée : 02 heures

Comment la population constitue t- elle un problème de développement au Sénégal ?

REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
DIVISION FORMATION
BUREAU DU RECRUTEMENT
ET DE LA FORMATION INITIALE

Concours 2002

CONCOURS DIRECT
DES AGENTS DE CONSTATATION DES DOUANES

SUJET : GEOGRAPHIE

Durée : 02 heures

- a) Le Sénégal et la mer.
- b) L'élevage en Afrique : atouts, problèmes et perspectives de développement.

Les indicateurs économiques

Le Sénégal connaît une croissance économique solide ces dernières années, parmi les plus élevées de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Les réformes structurelles ont permis une modification importante du paysage économique du Sénégal, notamment grâce aux privatisations de nombreuses entreprises publiques dans la filière agricole et dans les infrastructures. En 2017, la croissance s'est maintenue aux alentours de 6,8% du PIB, et une consolidation est attendue en 2018, soutenue par les grands projets d'investissements dans l'énergie et les infrastructures.

Depuis 2014, le gouvernement met en place le Plan Sénégal Émergent (PSE), lequel représente plus de 7 milliards USD de promesses de financement et vise notamment les infrastructures, l'agriculture, l'agro-industrie, les mines et le tourisme. Avec l'appui du FMI, le pays mène également une politique d'assainissement budgétaire visant à réduire le déficit et maîtriser la trajectoire de la dette. Cette dernière a progressé rapidement car le Trésor a financé les déficits de La Poste et de la Caisse de retraite de la fonction publique. L'élection présidentielle programmée pour début 2019 pourrait accentuer les pressions liées aux dépenses. Le déficit budgétaire devrait atteindre 3,7% du PIB en 2017 et les autorités se sont engagées à respecter l'objectif de déficit budgétaire de 3% du PIB d'ici à 2019. Fin 2017 a marqué l'inauguration du Dakar International Integrated Economic Zone (DIIEZ), un hub logistique et industriel situé près de l'aéroport Blaise-Diagne. Les défis posés au pays sont variés : le réseau électrique défectueux constitue un obstacle majeur à la croissance ; l'augmentation de la dette non concessionnelle constitue un risque à moyen terme ; et les progrès sociaux tardent à se faire sentir alors même que le mécontentement populaire grandit.

Le secteur informel continue de représenter une part importante du PIB. Le Sénégal figure parmi les pays moins avancés (PMA) selon l'ONU, avec 50% de sa population vivant au-dessous du seuil de pauvreté. Le chômage touche une part importante de la population, notamment les jeunes.

Indicateurs de croissance	2014	2015	2016	2017	2018
PIB (milliards USD)	18,98	21,11e	24,24	26,00	28,68
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	6,2	7,2e	7,0	6,7	6,8
PIB par habitant (USD)	1.232e	1.331e	1.485	1.549	1.659
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	47,8	48,3	50,4	47,5	46,5
Taux d'inflation (%)	0,8	1,3	0,4	0,9	1,5

DOUANE / AGENTS DE CONSTATIONS

	2016	2017	2018	2019	2020
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,77	-1,55	-1,86	-1,85	-1,93
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-4,0	-7,3	-7,7	-7,1	-6,7

Source : FMI - World Economic Outlook Database, Octobre 2018

Note : (e) Donnée estimée

LES PRINCIPAUX SECTEURS ÉCONOMIQUES

Le secteur primaire emploie plus de 50% de la population active et contribue à 17,5% du PIB. L'agriculture sénégalaise se caractérise par une forte vulnérabilité face aux aléas climatiques et à la menace acridienne (due aux criquets pèlerins). Les principales cultures du Sénégal sont les arachides, le niébé, le manioc, les pastèques, le mil, le riz et le maïs. Le pays est relativement pauvre en ressources naturelles. La pêche est également source de recettes importantes.

Le secteur secondaire contribue à plus de 20% du PIB et emploie 23% de la population active. Il est fondé essentiellement sur la production d'engrais et d'acide phosphorique à destination de l'Inde et sur la transformation de l'arachide (huile et tourteaux pour le bétail) et des produits de la mer (malgré une raréfaction croissante de la ressource). Le secteur secondaire traverse une crise, en raison des insuffisances du secteur de l'énergie.

Le secteur tertiaire contribue à 60% du PIB et emploie près de 28% de la population active. Il bénéficie en particulier de l'excellence des infrastructures de télécommunication, qui favorise des investissements dans les téléservices et Internet. Ce secteur est en progression régulière.

Repartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	Industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	52,8	20,2	26,5
Valeur ajoutée (en % du PIB)	16,0	22,6	53,8
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	12,9	4,5	6,5

Source : Banque Mondiale, Dernières données disponibles. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100%.



Pays sahélien situé dans la partie la plus occidentale de l'Afrique, en bordure de l'océan Atlantique, le Sénégal entoure la Gambie, son voisin de plus petite taille, et partage ses frontières avec la Guinée, le Mali et la Mauritanie. Le pays compte au moins 15,4 millions d'habitants (2016), dont environ un quart se concentre autour de la capitale, Dakar, et près de la moitié dans d'autres zones urbaines. **Le Sénégal est l'un des pôles économiques les plus importants d'Afrique de l'Ouest.**

Situation politique

Le Sénégal est également l'un des pays les plus stables d'Afrique. Depuis son indépendance, en 1960, il a connu trois alternances politiques pacifiques. Son président actuel, Macky Sall, a été élu en mars 2012. En 2016, un référendum constitutionnel a réduit le mandat présidentiel de sept à cinq ans. Des élections parlementaires ont eu lieu en juillet 2017. La coalition au pouvoir, Benno Bokk Yakaar (« Union autour d'un même idéal » en wolof, l'une des langues principales du pays) a remporté 125 sièges sur 165, avec 49,47 % des suffrages exprimés. Douze autres partis siègent également à l'Assemblée nationale, notamment Wattu Sénégal (19 sièges), Manko Taxawu Sénégal (7 sièges) et le Parti de l'unité et du rassemblement (3 sièges). La prochaine élection présidentielle doit se tenir en février 2019.

Bien que le Sénégal ait été en grande partie préservé des violences qui sévissent dans la région, les groupes terroristes actifs dans des pays voisins et le grand nombre de personnes radicalisées qui entrent dans le pays sont deux facteurs susceptibles d'alimenter l'instabilité.

Situation économique

En 2014, après des décennies de croissance très modeste, le Sénégal a adopté un nouveau plan de développement : le Plan Sénégal Emergent (PSE) vise à faire sortir le pays de ce cycle de croissance faible et de progrès insuffisants en matière de réduction de la pauvreté. Selon des chiffres préliminaires, la croissance économique se serait établie à **6,8 % en 2017**, soit la troisième année consécutive de croissance supérieure à 6 %. Ce résultat tient en partie à la mise en œuvre du plan de développement national, qui a **dopé l'investissement public et stimulé l'activité du secteur privé**, ainsi qu'à un cadre macroéconomique propice à la croissance et à des conditions exogènes favorables (bonnes conditions météorologiques et cours du pétrole relativement bas). L'inflation reste faible et maîtrisée, et ce malgré le taux de croissance élevé.

Avec un taux de croissance supérieur à 7 % (tiré principalement par l'agriculture), le **secteur primaire est le plus dynamique**, mais le secteur secondaire se développe et devrait passer en tête d'ici quelques années. Du côté de la demande, ce sont les **exportations** et les **investissements** qui ont connu la progression la plus rapide. Si le cadre macroéconomique du Sénégal reste solide, certaines fissures apparaissent, avec notamment la **hausse des niveaux d'endettement et le manque de liquidités**. Ainsi, malgré une baisse du déficit budgétaire, qui s'élève en 2017 à 3,7 % du produit intérieur brut (PIB), contre 4,2 % en 2016, plusieurs facteurs pèsent sur l'équilibre des finances publiques : le vaste programme d'investissement de l'État, le renchérissement des prix de l'énergie (qui induisent une hausse du montant des subventions énergétiques et une réduction des recettes en raison du gel des prix de l'essence) et les opérations du Trésor ayant financé le déficit d'autres entités publiques. Par conséquent, le Sénégal a retardé les paiements dus à certains fournisseurs en 2017. Par ailleurs, **la dette publique a continué d'augmenter**, bien qu'à un rythme plus faible, et a atteint 60,8 % du PIB en 2017. Quant au service de la dette, il est passé de 24 à 30 % des recettes publiques entre 2014 et 2017. Pour autant, le risque de surendettement reste

faible selon la dernière analyse de soutenabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale — cette évaluation pourrait toutefois être revue en cas d'aggravation des indicateurs concernés.

La dette extérieure aurait atteint 62 % du PIB en 2017 selon les estimations, tandis que le déficit de la balance courante s'est creusé, passant de 5,4 % du PIB en 2016 à 7,9 % en 2017, en raison d'une hausse des importations de pétrole et de biens d'équipement plus rapide que celle des exportations.

Le gouvernement poursuit la mise en œuvre du PSE et des réformes qui l'accompagnent. Ces mesures, qui visent à maintenir une croissance soutenue, concernent des projets d'investissement dans l'énergie, les infrastructures de transport et l'agriculture, ainsi que des changements en profondeur destinés à attirer davantage d'investisseurs privés. Cependant, si des réformes ont bien été adoptées dans le secteur énergétique, l'agriculture et les technologies de l'information et de la communication (TIC), notamment, leur déploiement est beaucoup moins rapide qu'attendu, ce qui pourrait être préjudiciable à la pérennité de la croissance économique sénégalaise.

Perspectives à moyen terme

Les perspectives économiques à moyen terme devraient rester positives si le Sénégal poursuit et approfondit ses réformes structurelles et que la conjoncture internationale continue d'être favorable. La croissance devrait se maintenir à 6,8 % en 2018. Alors que le programme du Sénégal en vue d'accéder au statut de pays à revenu intermédiaire cible une croissance de plus de 7 % dans les années à venir, la hausse des prix de l'énergie et d'autres pressions budgétaires et externes pourraient compromettre la réalisation de cet objectif. Pour accélérer sa croissance, le Sénégal devra coordonner tous ses leviers économiques, pour qu'ils progressent au même rythme et dans la même direction. Les pouvoirs publics devront intensifier leur programme de réformes pour lutter contre les goulots d'étranglement qui entravent la productivité et la compétitivité ; conserver une politique budgétaire crédible et éviter la surévaluation monétaire ; et, enfin, créer les conditions qui permettront au pays de tirer parti d'un contexte international porteur.

Situation sociale

La pauvreté, bien que toujours élevée, **semble avoir reculé** ces dernières années. La dernière enquête, qui remonte à 2011, évaluait à 47 % le taux de pauvreté. Les bonnes performances de croissance auraient permis de réduire ce chiffre **de 4 à 7 %**. Le Sénégal occupait la 162e place (sur 188 pays) dans le classement de l'indice de développement humain 2017 (qui repose sur des données de 2015). Toutefois, avec 30 % des ménages les plus pauvres couverts, le système de filets sociaux du Sénégal est **l'un des meilleurs d'Afrique**. Le pays a progressé en matière de santé infantile, principalement en s'attaquant au paludisme et à la malnutrition chronique (retard de croissance), qui s'élève désormais à **17 %, soit le plus faible taux en Afrique subsaharienne continentale**. Les progrès ont été moins importants en ce qui concerne la santé maternelle, néonatale, reproductive et adolescente. Cela tient en partie au coût élevé des soins de santé, surtout pour les habitants les plus pauvres. En 2013, le Sénégal a lancé son programme d'assurance santé universelle pour améliorer l'égalité d'accès aux soins, en particulier pour les ménages les plus pauvres, qui travaillent dans le secteur informel ou vivent dans des zones rurales. Le taux de couverture s'accroît peu à peu, mais reste encore loin de l'objectif de 75 % que se sont fixé les autorités d'ici à la fin de l'année 2017.

L'AGRICULTURE

L'agriculture sénégalaise a connu des changements importants durant ces cinquante dernières années. D'une agriculture à l'origine vivrière et familiale, elle a été fortement orientée sur les cultures de rente (arachide et coton). La filière arachide, longtemps le moteur de l'économie sénégalaise, traverse une crise importante. La production augmente, en revanche, dans les filières céréales (l'arachide, le niébé, le mil, le riz et le maïs), fruits et légumes, et manioc, répondant à la demande locale croissante.

Avec le développement de l'irrigation, notamment dans la vallée du Fleuve Sénégal, les performances de la filière riz se sont améliorées. La production de mil, culture pluviale traditionnelle qui avait fortement régressé, est également en hausse dans un objectif d'autoconsommation et de commercialisation. Les micro et petites entreprises jouent un rôle central de valorisation de la production nationale à destination des marchés de consommation urbains.

Dans la grande majorité, les producteurs agricoles sont de petits exploitants qui cultivent la terre sur des régimes fonciers traditionnels et pratiquent des assolements traditionnels.

La plupart d'entre eux combinent cultures de rente (arachide coton) et cultures vivrières de subsistance (mil, sorgho, maïs), tout en possédant quelques animaux, en élevage extensif et, dans de plus rares cas, intensif associés aux cultures. L'horticulture se développe dans la zone des Niayes (le long du littoral) et dans les terres irriguées le long du fleuve Sénégal où la culture du riz s'est également fortement développée.

Le secteur de l'agriculture représente 16 % du PIB en 2017, alors qu'il n'était qu'à 7,1 % en 2012. C'est dire que le Sénégal a une grande tradition agricole et un secteur qui emploie près de la moitié de la population active.

Tableau 1 : Production prévisionnelle de céréales 2018-2019 (en tonnes)

Cultures	Production prévisionnelle 2018/2019 (T)	Production 2017/2018 (T)	Moyenne des 5 dernières années 2013-2017(T)	Variation par rapport à 2017/2018 (%)	Variation par rapport à la moyenne des 5 dernières années (%)
Mil	827601	875484	640170	-5	29
Sorgho	291171	217491	155274	35	80
Maïs	476621	410364	293065	16	63
Riz	1132795	1011269	771682	12	47
Fonio	3921	3857	2902	2	35
Total céréales	2732109	2516466	1863113	9	47

Source : DAPSA

Production prévisionnelle de céréales 2018-2019

Tableau 3 : Production prévisionnelle de légumineuses, oléagineux 2018/2019 (Tonnes)

Cultures	Production prévisionnelle 2018/2019 (T)	Production 2017/2018 (T)	Moyenne des 5 dernières années 2013-2017(T)	Variation par rapport à 2017/2018 (%)	Variation par rapport à la moyenne des 5 dernières années (%)
Arachide	1432086	1405223	958695	1,9%	49,4%
Sésame	18552	12879	9810	44,0%	100%
Nièbe	151055	108662	78836	39%	92%
Coton grame	19924	20000	22168	-0,4%	-10,1%

Source : DAPSA

Production prévisionnelle de légumineuses, oléagineux 2018/2019 (Tonnes)

<u>Horticulture</u>
<u>Mil, maïs, sorgho</u>
<u>Riz</u>
<u>Arachide, coton</u>
<u>Élevage</u>

FRUITS ET LÉGUMES

Les structures d'exploitation horticoles sont caractérisées par la prédominance des **vergers et jardins de case et des exploitations privées**. Les volumes de production, en forte croissance depuis 15 ans, sont estimés à plus de 600 000 tonnes. De 2000 à 2010, **les exportations horticoles** sont passées de moins de 1 000 tonnes à 35 000 tonnes. Elles sont estimées à 85 000 tonnes en 2014.

Production maraîchère

Le Sénégal produit des légumes de type européen/régions tempérées (chou, laitue, tomate, aubergine, haricot, melon, carottes, navet, pomme de terre, oignon, poivron blanc, etc.) et de type africain/régions chaudes (oseille de Guinée, gombo, aubergine amère, la patate douce, manioc etc.). L'étalement réussi de la production dans l'espace et dans le temps fait de la sous filière maraîchère une des composantes les plus porteuses et les plus dynamiques du secteur horticole.

La production horticole est concentrée principalement dans la bande littorale des Niayes et dans la vallée du fleuve Sénégal. La zone des Niayes (de Dakar à Saint-Louis) qui, est créditée de plus de 60 % des récoltes, fournit oignons, pommes de terre, carottes, chou vert, tomates cerises et de table, aubergines, laitue, piment alors que la vallée du fleuve avec ses immenses potentialités est spécialisée dans la production de tomates industrielles, d'oignons et de patates douces.

La production a aujourd'hui tendance à se diversifier géographiquement, en élargissant son bassin d'exploitation aux régions du bassin arachidier où on a assisté à une baisse de la

surface consacrée à la culture arachidière et une diversification de la production notamment vers des spéculations horticoles notamment pendant l'hivernage (pastèques et diakhatou, mais aussi des oignons de la vallée du Koupango). A noter également dans la région de Kolda la zone de Pata plus spécialisée dans la production de piment.

Les légumes d'exportation sont généralement produits dans l'axe Dakar-Saint Louis du fait de la douceur du climat et de la proximité des infrastructures aéroportuaires.

L'essentiel des productions légumières provient des exploitations familiales, notamment en ce qui concerne les zones des Niayes (centre et nord), le bassin arachidier et la région naturelle de la Casamance. Il s'agit de petites exploitations où l'irrigation représente la principale occupation de la main d'œuvre et dans lesquelles le producteur est souvent confronté aux difficultés de financement de la production et de la qualité des intrants.

Ce système évolue dans les parcelles des périmètres villageois du long de la vallée et dans les exploitations des exportateurs du sud des Niayes, du lac Guiers et du Delta du fleuve Sénégal

Production fruitière

L'offre en fruits est constituée d'espèces de zone tempérée (agrumes) et surtout de fruits dits tropicaux : mangue, banane, ananas, papaye, etc. Les fruits sont essentiellement destinés au marché local, mais occupent de plus en plus la place dans les exportations avec un créneau de production très favorable pour la mangue (mai-juillet).

L'essentiel de la production fruitière du Sénégal provient de la région de la Casamance et de la région de Thiès.

Les régions de Ziguinchor et Kolda sont caractérisées par une importante production de bananes (périmètres communs avec plusieurs exploitants autour d'une unique source d'eau), d'agrumes, de mangues, d'oranges, de mandarines, de papayes, de citrons, de goyaves,

La zone de Thiès et Dakar est la seconde zone de production de fruits, avec environ 10 à 15 % de la production nationale. Elle est surtout spécialisée dans les productions d'agrumes et mangues.

À l'Est du Sénégal (région de Tambacounda), la production fruitière se résume à la culture du bananier au sein de certains périmètres fruitiers.

Les produits de cueillette occupent également une place de choix dans le commerce et la consommation. Ils sont récoltés généralement dans les forêts de Casamance et du Sénégal oriental (même si certaines espèces sont présentes un peu partout sur le territoire national) :

LE SOUS-SECTEUR DE L'ÉLEVAGE

L'élevage constitue avec l'agriculture, les principales activités des populations rurales, en tant que sources d'aliments et de revenus monétaires. Longtemps pratiqué sous forme extensive, les techniques s'améliorent de plus en plus avec l'adoption de modes d'élevage plus intensives, notamment par l'introduction de nouvelles races plus productives. En outre, il a connu un réel dynamisme au cours de ces dernières années, avec des performances appréciables, notamment en matière de création de valeur ajoutée, renforçant ainsi la contribution des filières locales dans la satisfaction de la demande nationale. La valeur ajoutée de l'élevage aux prix courants est évaluée à 287 milliards FCFA en 2011 contre 264 milliards de FCFA en 2010, soit une augmentation de 7,9%. Son poids dans la valeur ajoutée totale du secteur primaire a connu une hausse : 28,0% en 2011 contre 23,8% en 2010. L'élevage a représenté 4,3% du PIB en 2011 contre 4,2% en 2010. En outre, sa contribution à la croissance du PIB est en baisse, passant de 0,4% en 2010 à 0,2% en 2011 (ANSD 2011)

La valeur du cheptel sur pied est estimée à 847,48 milliards de francs CFA, dont près de 585 milliards pour le seul cheptel ruminant. Les recettes cumulées tirées des trois productions majeures issues du cheptel ruminant que sont la viande, le lait, les cuirs et peaux, ont été évaluées à 382,2 milliards de FCFA en 2010, contre 240,4 milliards en 2000, soit un croît de 59,4%. La production de viande rend compte de la dynamique des producteurs en Elevage. Elle a augmenté de 46,94 %, passant, de 118 307 tonnes, en 2000, à 176 840 tonnes, en 2010. La production nationale de lait, tous systèmes de productions comprises, a augmenté de 51,61%, passant de 118,541 millions en 2000 à 180,9 millions de litres en 2010. La filière des cuirs et peaux a connu une hausse de 24,1% de 2000 à 2008. Ensuite les exportations en cuirs et peaux ont connu une baisse significative, passant de 8 990 tonnes en 2008 à 3 603 tonnes en 2009, puis 3 120 tonnes en 2010. Cette contreperformance s'explique par la difficile conjoncture de l'économie mondiale qui a conduit à une très faible demande, notamment en ce qui concerne le cuir de bovins, au niveau des pays importateurs (Chine, Pakistan, Inde, France, Portugal, Espagne). Face à cette situation, les opérateurs de la filière ont trouvé d'autres alternatives, le séchage du cuir pour le vendre dans les pays de la sous-région, comme le Ghana, où le produit entre dans la consommation humaine.

Le cheptel sénégalais n'a pas jusqu'ici fait l'objet d'un recensement national. Les effectifs font l'objet d'estimation annuelle par les services d'Elevage, basée sur une méthodologie variable selon les espèces, la présence aux vaccinations de masse et des paramètres zootechniques tirés d'enquêtes effectués lors des campagnes de vaccination contre la peste bovine. Ce qui justifie que le recensement du cheptel soit inscrit parmi les opérations prioritaires dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique (SDS). Les effectifs, en 2013, sont les suivant 3,430 millions de bovins, 6,081 millions d'ovins et 5,199 millions de caprins, les ruminants constituent la base de l'élevage sénégalais. Leur exploitation reste néanmoins fortement dominée par des modes extensifs de conduite des troupeaux. Selon la situation agro-écologique du pays, on peut distinguer trois systèmes : un système pastoral localisé au nord dans la zone sylvo-pastorale, un système agropastoral dans le bassin arachidier, la vallée du fleuve Sénégal, au sud et sud-est du pays et un système périurbain autour des grandes villes. L'élevage pastoral, localisé au nord où l'activité agricole est peu développée, voire inexistante du fait de la faible pluviométrie (< 400mm), se caractérise par la grande mobilité des éleveurs et de leurs troupeaux. Cet élevage concerne 32% des bovins et 35% des petits ruminants (ovins et caprins).

Le système agro-pastoral s'est développé dans les zones où la pluviométrie et les conditions ont permis une activité agricole soutenue. Il concerne environ 67% des effectifs de bovins et

62% des petits ruminants. Dans ce système, l'amplitude des déplacements des troupeaux autochtones est relativement faible ; cependant, ces zones accueillent régulièrement les troupeaux transhumants, en provenance du nord, pendant la période de soudure annuelle. Le système périurbain, localisé essentiellement dans la banlieue de Dakar (Niayes), développe un élevage semi-intensif, voire intensif, avec des effectifs de l'ordre de 1% des bovins et 3% des petits ruminants. Les équidés sont respectivement de 529.000 et 453.000 têtes pour les chevaux et les ânes qui sont présents dans plusieurs secteurs d'activités, les équins sont concentrés essentiellement au nord et au centre-ouest du pays. Les porcins sont estimés à 364.000 têtes réparties essentiellement entre les régions de Ziguinchor, Fatick, Kaolack et Thiès. L'espèce porcine fait l'objet d'une exploitation traditionnelle familiale selon un mode extensif basé sur la divagation et la valorisation des déchets ménagers. L'aviculture traditionnelle représente environ 54% des effectifs de volailles du pays, avec plus de 23 millions de têtes. Elle se caractérise par un mode d'exploitation basé sur la divagation, sans amélioration notable des conditions d'hygiène, d'alimentation ou d'habitat. Il en résulte, une forte sensibilité à la maladie de Newcastle qui occasionne, chaque année, des taux de mortalité pouvant atteindre 80% des effectifs. L'aviculture semi-industrielle a connu un développement spectaculaire à partir 2005, avec un effectif de plus de 19 millions de sujets et 548 millions d'unités d'œufs en 2012, la filière ne cesse de progresser annuellement.

Cadre institutionnel du sous-secteur de l'élevage : Le Sénégal dispose de documents de politiques, en matière d'élevage avec une vision claire des orientations et stratégies (NISDEL, DRSP 2, PDES, CDSMT et récemment le PNDE). Il existe également un cadre réglementaire propice au développement du secteur à travers la LOASP, permettant d'assurer le développement des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques. La mise en place d'un Fonds National de Développement Agro sylvo-pastoral (FNDASP) en octobre 2007, en application de la LOASP, devrait aussi contribuer à accélérer le développement des activités d'élevage. Dans le domaine des recherches vétérinaires et zoo techniques, l'ISRA est un institut de référence, aussi bien dans le domaine de la zootechnie que de la santé animale, au regard des résultats de recherche importants que cet institut a générés. Son Laboratoire National de l'Élevage et de Recherches Vétérinaires (LNERV) est une référence en Afrique de l'Ouest, notamment dans le domaine de la production de vaccins et du diagnostic des maladies animales. Il est à noter également, dans le cadre de l'application de la LOASP, la mise en place d'un Système National de Recherche Agro-Sylvo-Pastorale (SNRASP). Placé sous la responsabilité conjointe de l'Etat et des organisations professionnelles agricoles, le SNRASP regroupe l'ISRA ainsi que d'autres institutions scientifiques et universitaires compétentes, nationales et internationales. Le Sénégal abrite plusieurs structures d'enseignement supérieur impliquées dans la recherche vétérinaire et zootechnique et assurant la formation de cadres de haut niveau, de cadres intermédiaires et d'agents de base (Ecole Inter-états des Sciences et Médecine vétérinaires (EISMV), Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA), Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR). En complément de cette offre de formation formelle, le Ministère de l'Élevage vient d'initier l'implantation des CIMEL, qui sont voués exclusivement à la formation des producteurs.

Les potentialités au développement de l'élevage : Elles se traduisent à travers : (i) la vision claire des orientations depuis 2000, traduites dans les documents de politique, en matière d'Élevage (NISDEL, DRSP 2, PDES, CDSMT, PNDE) ; (ii) un important cheptel d'environ 14,5 millions de ruminants composé de races locales, de sujets métissés et des races pures bien adaptés et aux conditions d'élevage traditionnel et/ou moderne de leur zone d'exploitation ; les races locales ont de bonnes aptitudes bouchères alors que les races pures et les produits métissés sont introduits pour essentiellement augmenter la production laitière locale ; (iii) l'existence d'un marché potentiel urbain et rural, compte tenu des besoins

énormes des populations en protéines animales (viande, lait, petits ruminants, volailles, etc.) ;
(iv) des opportunités d'exportations de cuirs et peaux, viande porcine, miel et cire appréciables.

Une faible productivité et un manque de compétitivité des élevages :

Malgré les efforts consentis par l'Etat, sur le budget national et avec l'appui financier des partenaires, la production locale en viande, lait ne satisfait toujours pas la demande nationale. Pour la filière lait, les surcoûts liés à la collecte, eu égard à l'atomisation de la production, font que la production locale ne peut suppléer les importations. L'importation de bovins sur pied à partir du Mali et de la République Islamique de Mauritanie (RIM) est une constante pendant une bonne période de l'année, pour notamment approvisionner la capitale Dakar. Pour la Tabaski, la satisfaction en moutons dépend encore largement de la contribution des pays voisins, avec des effectifs importés, tournant autour de 300 000 sujets. Des difficultés d'alimentation du cheptel : Elles sont liées à la période très courte d'exploitation optimale des pâturages. En effet, la période d'exploitation des pâturages herbacés à l'état vert varie de 60 à 120 jours, selon les zones agro écologiques. L'accès aux aliments usinés a été souvent problématique, compte tenu de la forte spéculation menée par les commerçants et du manque d'organisation des éleveurs. Il est arrivé des années où, sur le marché, l'aliment bétail était plus cher que le riz. Des difficultés d'abreuvement du bétail : Les points d'eau pour l'abreuvement du cheptel (forages, puits pastoraux, bassins de rétention etc.) sont toujours insuffisants en nombre et mal répartis sur le territoire. Certains sont vétustes et tombent fréquemment en panne. Les prix discriminatoires pratiqués à l'encontre des transhumants sont diversement appréciés et l'absence d'un programme d'entretien régulier des mares au niveau des collectivités locales est fortement soulignée. Souvent, les activités d'élevage n'ont pas été prises en compte, lors de la mise en place de Plans d'Occupation et d'Aménagement des Sols (POAS), notamment le long de la vallée du Fleuve Sénégal. Des problèmes liés à la transhumance : Le système transhumant connaît des difficultés à cause de la baisse de la pluviométrie et de l'extension des aménagements hydro agricoles. Les zones traditionnelles réservées à l'élevage pastoral se réduisent considérablement. Les ressources en eau et fourragères qui constituent des éléments déterminants dans la pratique du pastoralisme se font de plus en plus rares. La transhumance inter-états, surtout entre le Sénégal, la Mauritanie et le Mali, complique davantage la situation notamment pour ce qui concerne l'introduction des dromadaires et les difficultés d'application des accords y relatifs. Des conflits entre éleveurs et agriculteurs : Ces conflits ont pour origine la compétition entre l'Agriculture et l'Elevage pour l'occupation des sols. Il est noté une extension progressive du front agricole sur les zones de parcours. Par ailleurs, l'obsolescence du Décret n° 80-268/MDR/DSPA du 10 mars 1980 portant organisation des parcours du bétail et fixant les conditions d'utilisation des pâturages, et les difficultés liées à son application dans le contexte actuel exacerbent les relations conflictuelles entre les éleveurs et les agriculteurs. La compétition entre les deux activités est une constante dans la plupart des localités et les conflits engendrés entre agriculteurs et éleveurs sont souvent d'une rare violence. Des contraintes d'ordre sanitaire : Les maladies infectieuses et les parasitoses restent toujours une préoccupation. Pour les bovins, des maladies nouvelles ou en progression (dermatose nodulaire et fièvre aphteuse) sont signalées depuis quelques années. Au niveau des porcins, la peste porcine africaine constitue une contrainte sanitaire majeure qui induit un manque à gagner certain et réduit les opportunités d'amélioration génétique. Pour les équidés, la peste équine, reste toujours une menace pour les chevaux. L'aviculture traditionnelle est encore très limitée par la présence de la maladie de Newcastle.

LA PÊCHE ET LES RESSOURCES HALIEUTIQUES AU SÉNÉGAL

Ce secteur, dans lequel les enjeux économiques sont grands, nécessite une législation stricte. Grâce au nouveau Code maritime de 2015, la réglementation pour lutter contre la pêche illégale a été renforcée et une démarche de protection de l'environnement marin a été affirmée par les autorités sénégalaises. Attrait touristique de taille, la pêche sportive aussi se développe, car dans les eaux sénégalaises foisonnent des poissons rares, tant par la taille, que l'espèce.

Avec un taux de captures annuelles de 450 000 tonnes l'an, le Sénégal est le deuxième pays producteur de la sous région, derrière le Nigéria (530 000 t), suivi de près par le Ghana (344 000 t). Les débarquements ont connu, en fin avril 2016, une hausse de 15 824 tonnes, durant les quatre premiers mois de l'année, comparé à la même période en 2015 (source : DPEE, Direction de la prévision et des études économiques) principalement grâce à la pêche industrielle, en hausse de 25,2 %, en avril 2016 comparé à 2015.

Au pays du « tiep bou diene », la consommation de poisson est importante (70 % des apports nutritionnels en protéines d'origine animale (source rapport ISS 2016), avec en moyenne 20,7 kg/an/personne selon la CSRP (Commission Sous Régionale de Pêche).

La pêche est aussi la première branche exportatrice du pays. Ce phénomène est en hausse (188 463 tonnes en 2015), avec une valeur commerciale en augmentation constante depuis 2006, de près de 195 milliards de FCFA (20,87 %) en 2016. Le principal produit halieutique exporté est le poisson frais (79 %), suivi par les conserves (5 %), les produits transformés (4 %).

La vie socio-économique du pays est donc rythmée en grande partie par le secteur de la pêche, qui emploie environ 600 000 Sénégalais (Source : ISS, Institut d'études de sécurité - rapport 2016). Les acheteurs des produits halieutiques sénégalais sont principalement pour le poisson la Côte d'Ivoire, la Corée du sud et la France, et pour les crustacés et mollusques, les pays européens, France, Espagne et Italie notamment. Les exportations sont aussi en hausse vers la Chine. Les industries sont presque autant fournies par la pêche artisanale que la pêche industrielle. La zone de Dakar est la première région de débarquement (40 %), suivie par celle de Thiès (28 %) et celle de Saint-Louis (27 %).

Le foisonnement, la qualité et la diversité des espèces capturées dans les eaux sénégalaises sont dus à plusieurs facteurs. Aux conditions météorologiques avantageuses et à un littoral de 718 km de côtes s'ajoute le phénomène de l'upwelling (remontée d'eaux froides profondes des océans le long de certains littoraux, de novembre à mai) du courant des Canaries, qui touche aussi le Maroc, la Mauritanie et la Gambie. Il est provoqué par des vents induisant des remontées d'eaux profondes, froides et chargées en sels minéraux qui favorisent le foisonnement des espèces halieutiques (sources : IRD). Les eaux douces des nombreux fleuves qui traversent le territoire, le fleuve Sénégal (1700 km) et ses cinq principaux affluents, le fleuve Casamance (350 km), le fleuve Siné Saloum (130 Km), et 477 km du fleuve Gambie, ajoutent à la biodiversité.

La zone maritime sénégalaise est riche de quatre sortes de ressources halieutiques. En haute mer, les ressources pélagiques hauturières (tropicaux et petits thonidés côtiers), les ressources pélagiques côtières (sardinelles, chinchards, maquereaux etc), qui constitue plus de 70 % des prises réalisées dans la Zone économique exclusive sénégalaise, principalement via la pêche artisanale, part la plus importante de la consommation locale. Les ressources démersales côtières (crevette côtière, langouste, crabe, sole, rouget, capitaine, mérou, dorade, poulpe), à forte valeur marchande pour l'exportation, capturés par des chalutiers industriels et les pirogues de pêche artisanale, sont à la base des activités de la plupart des industries de transformation et d'exportation. Enfin, les ressources démersales profondes (crevettes profondes, merlus), qui sont presque exclusivement pêchées par des chalutiers. (Plus de détail sur les espèces et les saisons de pêche).

Les différentes formes de pêches pratiquées sont adaptées à la diversité des ressources halieutiques, et ne peuvent l'être que dans le respect des réglementations, licences et permis demandés par l'Etat. La pêche sans autorisation est punie d'une amende.

PÊCHE INDUSTRIELLE

En grande partie vouée à l'exportation, la pêche industrielle est exercée par des entreprises sénégalaises et étrangères, soumises à une réglementation stricte. Pour exercer la pêche industrielle dans les eaux sénégalaise, les armateurs des chalutiers doivent être munis d'une licence de pêche en cours de validité, délivrée par le ministre chargé de la Pêche maritime.

Il existe quatre types de licences à l'intérieur desquelles existent des options : licence de pêche démersale côtière, licence de pêche démersale profonde, licence de pêche pélagique côtière, et licence de pêche pélagique hauturière. Trois catégories de navires peuvent prétendre à une licence de pêche : les navires battant pavillon sénégalais, les navires étrangers affrétés par les sociétés sénégalaises, et les navires battant pavillon d'un Etat avec lequel le Sénégal est lié par un accord (comme l'Union Européenne). Le coût de la licence est fonction du type de pêche et du tonnage jauge brute du navire. Les autorisations de pêche sont accordées pour une période de 6 mois, renouvelables une fois (<http://www.gouv.sn/>).

PÊCHE ARTISANALE

La pêche artisanale, avec 19 000 bateaux en activité (6 000 de plus qu'en 2009), dont 4 350 pirogues, est très active, et contribue à 11 % du PIB primaire et 2,5 % du PIB total (Selon l'Agence Nationale de la Statistique). Les débarquements de la pêche artisanale fin avril 2016 sont de 144 872 tonnes (8 793 tonnes de plus qu'à la même période en 2015). Sur les 600 000 Sénégalais qui travaillent dans ce secteur, 400 000 sont dans la pêche artisanale. L'exercice de la pêche artisanale nécessite l'obtention d'un permis de pêche délivré par les chefs des services régionaux de la pêche et de la surveillance, accordé pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre.

Le permis de pêche est réparti en 3 catégories : le permis A pour la pêche à pied (5 000 FCFA), le permis B pour les pirogues de 0 à 13 mètres (15 000 FCFA), le permis C pour les pirogues de plus de 13 mètres (25 000 FCFA). Pour les ressortissants des pays africains pêchant en dehors de tout accord de leur pays avec le Sénégal, les redevances sont différentes : Catégorie A : 100 000 FCFA pour les pêcheurs à pied, Catégorie B : 200 000 FCFA pour les pirogues de 0 à 13 m, Catégorie C : 300 000 FCFA pour les pirogues de plus de 13 m.). Il n'existe pas au Sénégal une zone réservée à la pêche artisanale mais une frange maritime de 6 milles marins créée par la loi 70-02 du 27/01/1970 où l'utilisation du chalut de fond est interdite. Les sardiniers ont le droit de pêcher dans une partie de la zone concernée et les thoniers sur toute l'étendue des eaux sénégalaises.

PÊCHE SPORTIVE

Le Sénégal est l'une des destinations « pêche » les plus prisées au monde. Cette activité sportive attire de plus en plus de passionnés, particulièrement en Casamance, l'une des régions les plus poissonneuses. La diversité des milieux aquatiques (eaux froides de la Grande Côte, fonds rocaillieux volcaniques de la presqu'île du Cap Vert, eaux chaudes de Casamance, bolongs du Sine-Saloum), et la diversité des espèces de poissons, (requins, carangues, carpes rouges, marlins, espadons, thons, bars, barracudas, mérours, capitaines, etc) font que trois types de pêche différents sont proposés : a Dakar, sur la Petite Côte, à Saint-Louis, dans le Sine-Saloum et en Casamance, on pratique la pêche en mer, ou pêche « au gros » (marlin bleu -mai-juin et octobre-novembre-, requin -fin juin à fin septembre- ou espadon). De la Petite Côte à Saint-Louis), on préfère pêcher à la palangrotte ou à la traîne pour des thons, mérours, truites de mer, carangues, carpes rouges, courbines, coryphènes, etc... Dans cette forme de pêche c'est le combat qui compte, on relâche souvent la prise. Le Surf casting est particulièrement pratiqué sur la Petite Côte (de Rufisque à Joal en passant par Saly). Pour la pêche au lancer, la zone rocheuse de la presqu'île du Cap Vert (Ngor, Ouakam, Yoff) où se pratique aussi la pêche sous-marine le long des rochers (poissons-perroquets, mérours, badèches), est parfaite. Attention, la pêche sous-marine en apnée nécessite une licence de pêche. La pêche en mangrove, dans le Sine-Saloum et en Casamance exclusivement, est une spécialité du Sénégal. Dans cet écosystème d'eau saumâtre les espèces sont innombrables et variées. La pêche en rivière est aussi pratiquée sur les fleuves.

DISTRIBUTION ET TRANSFORMATION DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

L'exercice de la profession de mareyeur est soumis à l'obligation d'obtenir une carte de mareyeur, délivrée par la Direction des Pêches Maritimes, accordée pour la période du 1er janvier au 31 décembre. Il existe trois types de catégorie de cartes : la carte de mareyeur 1ère catégorie destinée aux pêcheurs-mareyeurs (20 000 FCFA), la carte de mareyeur 2e catégorie (30 000 FCFA), la carte de mareyeur 3e catégorie destinée au micro-mareyage (10 000 FCF). Toute personne physique ou morale de nationalité sénégalaise ou étrangère peut bénéficier de la carte de mareyeur.

Côté transformation, juste après les conserves, la production de farine de poisson doit répondre à la demande de plus en plus accrue sur les principaux marchés internationaux. Elle est utilisée pour 46 % dans l'aquaculture, 24 % à l'élevage des porcs, 22 % aux autres animaux. Autrefois fabriquée avec les déchets de poisson, cette farine est maintenant réalisée avec du poisson frais en grande quantité. Le poisson séché, avec ou sans sel, de manière artisanale, est emballé dans des cartons et principalement vendu dans les pays de la sous-région comme le Mali, la Guinée, le Burkina, etc.

En dehors des conserves, il existe une forte demande à l'export pour : huiles de foie et écailles séchées pour les industries cosmétiques et pharmaceutiques (France notamment), vessies natatoires (Asie), onglets de toufa (Arabie Saoudite pour des parures), estomacs et œsophages séchés destinés à la consommation. La Grande Bretagne en importe des quantités importantes.

RÈGLEMENTATIONS ET GESTION DU SECTEUR

Soumis à des règles strictes, il est l'objet d'un effort en terme de réglementations de la part des autorités, pour un meilleur rendement et un renforcement de la qualité de ses produits. Les autorités s'efforcent désormais de pratiquer une gestion durable de la ressource, en imposant des périodes de non pêche pour assurer un repos biologique du poisson, en gelant

l'immatriculation de nouvelles pirogues, en annulant des licences de pêche d'espèces pélagiques attribuées à des navires étrangers et en luttant contre la pêche illégale.

Tout navire de pêche industrielle étranger, autorisé à opérer dans les eaux sénégalaises doit avoir un observateur des pêches à son bord, chargé de vérifier si tout est conforme à bord aux accords et réglementations. Des accords spécifiques peuvent être signés avec certains, comme avec l'Union européenne depuis 1979. Les derniers accords signés entre le Sénégal et l'UE en novembre 2014 pour une durée de 5 ans prévoient (entre autre) que les navires européens pourront prélever 14 000 tonnes de thon et 2 000 tonnes de merlu par an dans les eaux territoriales du Sénégal en échange du paiement d'un droit d'accès et d'un soutien financier sectoriel.

Ces accords ont soulevé des protestations de la part des responsables de la pêche locale et d'organisations environnementales. D'après cet accord de partenariat, à bord des thoniers canneurs européens qui opèrent au Sénégal, dans le cadre de l'accord, la quasi-totalité des marins engagés sont de nationalité sénégalaise. Les armateurs européens, qui ont une licence de pêche dans le cadre de l'accord, versent chaque année un montant forfaitaire annuel, sur un compte du trésor public, destiné au paiement des primes aux observateurs, agents de l'Etat. La compensation financière perçue par le Sénégal dans le cadre de l'accord de partenariat est d'environ 14 millions d'€ sur 5 ans.

Début 2015, l'Initiative de Transparence de l'Industrie de la pêche (FiTI) a été lancée. La Mauritanie, le Sénégal, la République d'Indonésie et la République des Seychelles en font parties. Ils sont censés forer un Groupe National Multipartite dans le courant de l'année 2016, en passant par une meilleure information et participation des acteurs à la gestion responsable de ce secteur. Des initiatives privées comme l'application présentée à Dakar en 2016 par la Qualcomm Wireless Reach en partenariat avec FHI360, viennent renforcer cette volonté. L'application Wise transmet des données par le biais du réseau sans fil fourni par l'opérateur Tigo doté de GPS, « pour transmettre les informations sur le marché du poisson » donne aussi la météo journalière et des ressources des navigations, localisation, les meilleures pratiques de transformation de poisson, des vidéos optimisées sur les outils mobiles pour la sécurité en haute mer.

Un nouveau Code de la Pêche maritime a été adopté en 2015 (loi n° 2015-18 du 13 juillet 2015). Les sanctions prévues en répression des infractions y sont revues en hausse, l'interdiction de l'utilisation du filet mono filament est renforcée, et la volonté de préservation des ressources halieutiques notamment des sardinelles y est notable. Le processus d'élaboration du code de la Pêche continentale et celui de l'Aquaculture est aussi en cours. Tout dernièrement, le secteur de la pêche artisanale a été spécifiquement l'objet d'un projet de facilitation à l'accès aux marchés internationaux des produits de la pêche artisanale, au Sénégal, en Mauritanie, en Côte d'Ivoire et en Guinée, une « Assistance technique sur les mesures sanitaires et phytosanitaires et la chaîne de valeur pour faciliter l'accès des produits ouest-africains de la pêche artisanale aux marchés internationaux », financée par le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce et implémenté par l'ONUDI, en partenariat avec l'Association italienne des coopératives du secteur de la pêche, mise en place en février 2016.

Ainsi, tous les efforts semblent être déployés pour que le secteur de la pêche au Sénégal se développe dans les meilleures conditions possibles.

LE SECTEUR INDUSTRIEL

Contrairement à beaucoup de pays du continent, le Sénégal est faiblement doté en ressources naturelles et en sources d'énergies disponibles. Malgré cela le secteur secondaire contribue à 23,5 % du PIB et emploie 18 % de la population active. Il est basé pour l'essentiel sur la production d'engrais et d'acide phosphorique à destination de l'Inde et sur la transformation de l'arachide (huile et tourteaux pour le bétail) et des produits de la mer.

Malgré cette base relativement étroite, le secteur dans son ensemble -après des années difficiles- connaît une croissance vigoureuse en 2015 et 2016, qui irriguent à peu près tous les secteurs d'activité : activités extractives en premier lieu grâce à la bonne tenue des cours internationaux, avec le phosphate et l'or dont les productions en valeur sont respectivement prévues en hausse à 60 % et 34,5 % en 2016. L'augmentation de la production de phosphate est le résultat de la relance des Industries Chimiques du Sénégal (ICS) grâce aux investissements entrepris, suite à l'arrivée du partenaire indonésien Indorama. Portée également par le dynamisme de l'agriculture, la production de phosphate est censée connaître une progression très ambitieuse avec un objectif de 1 800 000 tonnes à fin 2016, contre moins de 1 000 000 réalisés en 2015. Pour 2017, la production locale d'or est estimée à plus de 215.000 onces, et celle du zircon à 65.000 tonnes.

En 2016, la bonne tenue des secteurs de la fabrication de produits alimentaires à base de céréales, en augmentation de 18 %, et des matériaux de construction, en augmentation de 10 %, résulte de la vigueur de la demande en général, du lancement de grands chantiers par l'Etat et d'une meilleure gestion de la fourniture d'énergie. Les grands chantiers en cours de réalisation sont : la voie de Dégagement Nord (VDN), le pôle urbain de Diamniadio et l'autoroute Thiès-Touba. Les secteurs de la chimie et du raffinage suivent cette tendance générale avec une croissance de 7 % en 2015 et 2016.

Le sous-secteur de l'énergie, talon d'Achille traditionnel de l'économie sénégalaise devrait connaître une progression significative de 8 % en 2016, contre 6 % en 2015, grâce à la remise à niveau de certaines centrales combinée à la mise en service de la Centrale de Taiba Ndiaye (87 MW) et de l'extension de celle de Cap des Biches (50 MW). La réhabilitation des capacités de production de SENELEC sera poursuivie à travers la mise en service, en 2017, de la centrale à charbon de Sendou 1 et d'Africa

Energy, avec des capacités respectives de 125 MW et 270 MW. Compte tenu des retards pris, l'effort de rattrapage consécutif à cette croissance risque toutefois d'être insuffisant pour pouvoir stimuler plus avant le développement des autres secteurs industriels. La contrainte énergétique va encore peser fortement sur la croissance en 2017 et 2018.

La production et de la distribution de l'eau connaît des difficultés analogues, malgré les investissements récents qui permettent d'entrevoir une hausse de la production et de la distribution de 7 % en 2017 identique à celle de 2016. Ces chiffres pourraient toutefois être notoirement insuffisants pour accompagner l'augmentation de la demande des entreprises et des ménages en zone urbaine de Dakar.

La transformation de l'arachide a connu de sérieuses difficultés en 2015 et 2016. D'abord l'outil industriel qui nécessiterait une sérieuse remise à niveau, a trouvé ses limites avec les mauvaises performances de l'Ex SUNEOR. A ces difficultés techniques s'est ajouté l'effondrement des intrants. Sur les six premiers mois de 2016, aucune production d'huile brute d'arachide n'a pu être réalisée en raison d'une collecte de graines d'arachide en décrochage à 7 000 tonnes à fin juin 2016 contre 60 000 tonnes à même date en 2015. L'ensemble de la production de graines ayant été entre temps achetée par des importateurs principalement chinois. En conséquence les exportations traditionnelles d'huile brute d'arachide à destination de la Chine se sont repliées en parallèle pour ressortir à moins de 10 000 tonnes. L'introduction concomitante dans le marché d'importantes quantités d'huiles raffinées importées a entravé l'écoulement de la faible production locale. Dns ce contexte, le sous-secteur devrait connaître en baisse significative en valeur de près de 35 % en 2016. Des mesures sont en cours pour atténuer les effets négatifs de cette situation en 2017.

Les inégalités de développement dans le monde

1. La répartition des hommes et des richesses : clivages entre deux mondes

a. La répartition des hommes

Les contrastes démographiques restent forts. Le Sud n'a pas achevé sa transition démographique et sa population risque d'avoir doublé dans le courant du 21^e siècle.

La moitié de la population mondiale est aujourd'hui urbaine, d'importants pôles sont apparus durant le 20^e siècle, entraînant souvent le phénomène de mégalopole dans le Nord et de macrocéphalie (situation où une grande ville, souvent la capitale, domine le reste du pays) dans le Sud. De plus, le processus d'urbanisation très avancé dans les pays du Nord connaît aujourd'hui son développement dans le Sud.

b. La géographie des richesses

Si l'on considère le PIB, les différences de richesse entre le Nord et le Sud s'accroissent : 16 % des pays les plus riches possèdent 80 % des richesses mondiales. Et si l'on se réfère à l'IDH (Indice de Développement Humain), les pays riches ont atteint un plus haut niveau de développement, même s'il existe dans leurs sociétés d'importantes disparités.

Encore 1,2 milliard d'hommes n'ont pas accès à l'eau potable, 800 millions aux soins. Le taux de scolarité, l'espérance de vie sont plus faibles dans les PVD (Pays en Voie de Développement). Dans les villes de ces pays, les logements sont souvent insalubres et le nombre de chômeurs croît.

2. Un monde de relations

a. Les migrations

Les flux migratoires se sont accélérés avec le développement de l'aviation civile, de la marine marchande et du tourisme, l'effondrement des tarifs, les guerres et le travail. Aujourd'hui, les formes de mobilité sont donc innombrables : 600 millions de touristes se déplacent chaque année pour leurs loisirs, 120 millions de personnes ont quitté leurs pays dans l'espoir de trouver du travail. Mais 85 % des migrations internationales se font entre les pays du Sud : il n'y a donc pas de grand mouvement Sud/Nord.

b. Les échanges matériels et immatériels vecteurs de la mondialisation

A l'ère du transport multimodal, les voies maritimes transportent 3/4 du volume des flux pour 2/3 de leur valeur. L'avion est surtout utilisé pour des produits à haute valeur ajoutée ou très périssables. Les principaux ports sont situés sur les côtes des pays de la Triade ou sur celles des pays émergents. Les trois premiers ports du monde sont Rotterdam (292 millions de tonnes), Singapour (290), Chiba (174).

Les flux d'informations véhiculés par les ondes, câbles, satellites tels qu'Internet ou la téléphonie se sont considérablement accrus. La télévision par satellite est emblématique de ce phénomène.

La libéralisation financière a multiplié les transactions. Les investissements de grandes banques et de firmes internationales contournent les protectionnismes. Les décisions sont prises à l'échelle internationale.

3. Centres d'impulsion de la mondialisation et périphéries

a. La Triade : un oligopole mondial

Les Etats-Unis, le Japon et l'UE fournissent les 2/3 de la production et des échanges de la planète. Cette Triade possède les principales places financières (Wall Street, Tokyo) et oriente l'économie mondiale (le G8, le Davos). Dans chacun de ces ensembles se trouve une des trois mégapoles planétaires. C'est là où l'on trouve les principales FMN (Firmes Multinationales).

b. Les puissances émergentes

C'est à proximité des pôles de la Triade qu'on trouve les puissances émergentes. Il s'agit des NPI (Nouveaux Pays Industrialisés) et des NPJA (Nouveaux Pays Industrialisés Asiatiques). Ces espaces se polarisent autour de grandes villes. La main-d'œuvre y est souvent bon marché et docile. Ainsi, l'Asie du Sud-Est a profité de sa proximité du Japon. Parmi les NPJA, les quatre dragons furent les premiers à se constituer. (Taïwan est, par exemple, le troisième exportateur mondial d'électronique.) Aujourd'hui leur production se délocalise chez les « bébés tigres ». On pourrait comparer cette situation avec les *maquiladoras* au Mexique, ou avec les littoraux du Maghreb.

c. Les pays les moins favorisés

Les pays les moins favorisés sont les PVD (Pays en Voie de Développement) et les PMA (Pays les Moins Avancés). C'est en Amérique centrale, en Asie centrale et sur le continent

africain, qui est le moins intégré à la mondialisation, qu'on les trouve. Ils sont le plus souvent handicapés par des guerres, des dettes importantes et des difficultés d'organisations internes.

L'essentiel

Les inégalités séparant les États développés de ceux qui ne le sont pas semblent s'accroître. Les seconds doivent en effet relever les défis conjugués du développement et de la croissance démographique. On ne peut cependant plus opposer d'une manière simpliste le Nord et le Sud. En effet, depuis une trentaine d'années une typologie plus complexe se dessine. Les trois « centres » qui semblent organiser économiquement le monde entraînent dans leur sillage des États du Sud et accélèrent le développement de ces derniers. Par ailleurs, depuis les années 1980 les économies des anciens pays soviétiques sont en recomposition. Il faut donc parler de Nord(s) et de Sud(s). La croissance dans le monde des flux migratoires ou bien matériels, voire immatériels, change la géographie économique sans que l'on sache encore aujourd'hui si cela conduit à un renforcement ou non des clivages.

LES INÉGALITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Les inégalités de développement existent et s'accroissent. Ces inégalités se situent à tous les niveaux que cela soit dans le domaine économique ou social.

On a l'habitude de caractériser les pays pauvres par leur situation géographique. Ainsi les pays pauvres sont grossièrement situés au sud tandis que les pays développés au nord.

Les pays pauvres voient leur population augmenter alors que celle des pays riches a des difficultés à renouveler sa population.

Quels sont les fondements de ces inégalités et comment les expliquer ?

1) DE FORTES DISPARITÉS ÉCONOMIQUES

A) Une concentration des richesses

Les pays riches rassemblent 20% de la population mais consomment 80% des richesses. Cette population vit plutôt confortablement : alimentation, logement, habillement, rien d'essentiel ne leur manque.

Les pays les plus riches sont : les États-Unis, le Japon, l'Europe de l'ouest, Canada, Australie. Les nouveaux pays industriels comme Hong-Kong, Singapour, Taiwan, Corée du Sud... sont considérés comme des zones du globe en pleines expansions.

b) Une pauvreté endémique

Les pays pauvres sont divers.

Les pays industriels en crise comme l'Europe de l'Est, la Russie commencent économiquement à se relever, mais leur population respective connait toujours un fort taux de chômage.

D'autre part, les pays pauvres comme l'Inde, la Chine ou le Brésil connaissent un fort développement économique mais qui ne se partage pas dans les différentes couches de leur population.

Par contre, des pays pauvres sont très nombreux en Afrique, à l'exemple du Mozambique.

II) DES CONDITIONS DE VIES INÉGALES

A) Une population protégée

La population des pays riches demeure protégée. En effet, ces populations vieillissent et augmentent lentement. Les habitants vivent de plus en plus vieux grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène. Les dépenses de santé sont très élevées. L'espérance de vie moyenne d'un habitant des pays riches est en augmentation et actuellement elle est de 80 ans en France.

Les femmes ont de moins en moins d'enfants sauf en France où le nombre d'enfants en moyenne est de deux par famille. Le taux de fécondité est le nombre d'enfants par femme (de 15 à 49 ans) et par an.

Il ne faut pas confondre taux de fécondité et taux de natalité qui est le nombre de naissances pour 1000 habitants par an.

Le taux de natalité dans les pays riches est faible mais la population vieillit car le taux de mortalité diminue, la croissance n'est donc pas négative mais faible.

Le taux de mortalité est le nombre de décès pour 1000 habitants par an.

La population des pays développés est privilégiée car elle concentre tous les moyens liés aux progrès. Qu'en est-il des autres ?

b) Une population en danger

Dans les pays pauvres, la croissance de la population est forte et les densités augmentent également.

Le taux de fécondité est le double des pays riches et le fort taux de mortalité permet de compenser l'augmentation de la population. Depuis peu, le taux de natalité stagne. Les pays pauvres subissent de fortes épidémies comme le choléra liées à un très bas niveau sanitaire, le SIDA lié à un manque de connaissance médicale ou encore à la guerre. La guerre est un facteur de pauvreté car elle détruit les possibilités de récoltes agricoles, blesse et tue la

jeunesse qui est très souvent embriguadée. Enfin, les progrès de la médecine sont extrêmement lents et le nombre de médecins est restreint : un pour 3 000 habitants.

Ces conditions de vie sont difficiles et précaires, la population vit dans des conditions qui méritent de la part des pays développés une aide et attention particulières.

Les différentes populations réparties sur le globe n'ont donc pas les mêmes conditions de vie.

Les pays riches concentrent les avantages tandis que les pays pauvres, la situation est opposée. La part de moins de 20 ans est majoritaire, mais les difficultés sanitaires et les instabilités politiques nuisent aux possibilités positives qui pourraient être engendrées par le dynamisme de la population.

Ces fortes disparités entraînent des mouvements de population attirée par une possibilité d'amélioration de leur condition de vie.

III) LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

A) Des régions du monde attrayantes

Au XIXème siècle et au début du XXème siècle, beaucoup d'Européens ont émigré vers les Etats-Unis et vers l'Australie. Aujourd'hui les migrations internationales touchent 150 millions de personnes. La migration internationale se caractérise par un déplacement de la population d'un pays vers un autre. Un émigré est donc une personne qui a quitté son pays natal tandis qu'un immigré est une personne installée dans un pays qui n'est pas son pays natal.

Les foyers de migrations sont les pays riches mais plus spécifiquement : l'Amérique du Nord et l'Europe. Ces régions sont attrayantes pour les migrants car elles procurent très souvent un travail et des conditions de vie que les migrants considèrent meilleures. Il ne faut pas négliger non plus que les personnes fuient des régions sinistrées par la guerre et recherchent un asile pour assurer à leur famille une vie plus décente.

Mais qu'en est-il des conditions de vie réelles qui les attendent dans le pays d'accueil ?

b) Un espoir très souvent déçu

Les migrations permettent aux pays d'accueil une mixité de la population qui diversifie leur culture et crée des échanges. Mais des réactions d'incompréhensions, de rejets sont possibles. En effet, les populations arrivées dans les pays sont très souvent déçues car elles se retrouvent dans des quartiers délabrés et avec très peu de moyens mis en place pour améliorer leur cadre de vie. La difficulté est double car il faut apprendre une nouvelle langue, s'adapter à une nouvelle culture. Les emplois proposés sont très physiques : bâtiments pour les hommes et ménages pour les femmes, le plus souvent. Les revenus sont insuffisants face au niveau de vie

DOUANE / AGENTS DE CONSTATIONS

du pays accueillant. De ces incompréhensions naissent d'une part de la colère chez les immigrés ou enfants d'immigrés et d'autre part une augmentation d'extrémisme chez les personnes estimant être présentes depuis des générations et s'opposant à l'immigration.

Ainsi, les migrations internationales permettent aux populations de se rencontrer et d'échanger. Or, la difficulté réside dans le fait que les migrations sont principalement dirigées du sud vers le nord. Les populations les plus pauvres vont vers le nord et envoient l'argent reçu en salaire à la famille demeurée au pays. Mais si l'argent reçu est une aide pour la famille elle ne résout pas pour autant le problème du chômage inhérent au pays quitté.

En somme, les inégalités apparaissent à toutes les échelles géographiques et sont plus ou moins importantes. Ces inégalités sont fortes entre les pays riches et pays pauvres, d'où un attrait des populations des pays pauvres pour les pays riches.

Mais, si les populations pauvres fondent des espoirs d'émigration très souvent déçus, des solutions plus concrètes doivent être trouvées. En effet, le départ des populations n'améliore pas l'économie du pays et le gouvernement de ce pays n'est pas poussé à intervenir pour améliorer la situation économique et sociale. Si aucune politique active n'est mise en place, la situation ne peut que s'aggraver vers une accentuation encore plus nette des inégalités.

INTRODUCTION

Un système économique est la manière dont les hommes s'organisent pour produire, répartir et échanger les richesses. Au lendemain de la 2ème guerre mondiale, le monde a connu des bouleversements qui, sur le plan économique, ont abouti à l'instauration de deux principaux modèles économiques : le capitalisme et le socialisme. Ces deux systèmes «économiques» se caractérisent par des structures économiques sociales différentes malgré leur plus ou moins longue évolution.

I. LE SYSTEME CAPITALISTE

A - GENESE ET DEFINITION DU CAPITALISME

Le terme «capitalisme» est d'usage récent, mais il est difficile de situer exactement l'origine du type d'économie qu'il désigne. Cependant on s'accorde pour dire qu'à l'origine du capitalisme, il y a eu la découverte de l'Afrique et l'Amérique au 15ème siècle, avec le négoce maritime. Il a connu un véritable essor au 18ème et 19ème siècles à la faveur de la montée de l'impérialisme avec la révolution industrielle et technique. Commencée en Angleterre, l'économie de type capitaliste s'est répandue en Europe de l'ouest, aux Etats-Unis d'Amérique, avant de toucher le reste du monde. Le capitalisme se définit comme un système économique et social basé sur la propriété privée des moyens de production et d'échange. Il se caractérise par la libre concurrence et le goût du risque. Le profit est le seul baromètre de l'entreprise.

B - LES STRUCTURES ECONOMIQUES ET LEUR EVOLUTION

1. Les structures économiques La propriété privée des moyens de production et d'échange est la caractéristique fondamentale de l'économie libérale. La terre, les mines, les banques, les entreprises de transport appartiennent généralement à des individus, isolée ou organisés en sociétés par actions. L'économie libérale est également fondée sur la liberté de l'organisation de la production et des échanges. Les contrats s'établissent librement entre les patrons, détenteurs des capitaux et les travailleurs fournisseurs de la force de travail. Celle-ci est considérée comme une marchandise rémunérée par un salaire. La libre concurrence, aspect important du capitalisme a entraîné l'écartement, l'absorption ou l'élimination des plus faibles entreprises par les plus fortes qui ont la forme de CARTELS ou de TRUSTS ou de CONSORTIUM et de MULTINATIONALES. L'entreprise est

créée et fonctionne pour réaliser des profits. La principale préoccupation du capitalisme est de répondre à la demande solvable, c'est-à-dire la fourniture des biens et des services aux individus qui proposent l'argent. L'économie libérale repose sur le mécanisme du marché. Les prix dépendent de l'offre et de la demande. 2. Leur évolution Mais l'équilibre entre la production et la consommation est difficile à réaliser. C'est cela qui a souvent provoqué des crises économiques comme celle des «année trente». Pour améliorer le système et éviter l'anarchie et les crises, on assiste de plus en plus à une intervention de l'Etat. Cette intervention qualifiée de NEO-CAPITALISME par certains, peut porter sur des subventions aux agriculteurs, sur le soutien des prix, sur l'achat de production, l'injection de capitaux dans certaines banques et entreprises industrielles en difficulté. Pour améliorer la production d'énormes sommes d'argent sont consacrées à la recherche ; la taylorisation est de plus en plus remplacée par la robotisation dans laquelle le système informatique prend de plus en plus de la place. De plus, une TECHNOSTRUCTURE ou STAFF, regroupant chercheurs, juriste, ingénieurs, sociologues, spécialistes de la vente, remplace le conseil d'administration et le patron ou boss.

C - LES ESTRUCTURES SOCIALES ET LEUR EVOLUTION

1. Les structures sociales L'essor du capitalisme a engendré deux classes opposées : la bourgeoisie et la classe ouvrière ou prolétariat. La classe bourgeoise ou bourgeoisie, détient le monopole du pouvoir économique, politique et social. Elle comprend plusieurs catégories : la grande, la moyenne et la petite bourgeoisie.

3 La classe ouvrière ou prolétariat est essentiellement formée d'ouvriers d'usines et de petits employés de commerce, des transports Du fait de la faiblesse des salaires, et des conditions pénibles de vie et de travail, le prolétariat mène une vie misérable. 2. L'évolution des structures sociales Ces deux classes ont mené une lutte ouverte au 19ème siècle. Le problème social a suscité la naissance et le développement du mouvement ouvrier face à l'Etat et au patronat. Leur objectif est d'atténuer la misère et les conditions de travail des ouvriers grâce à la protection sociale et à l'augmentation des salaires. La valorisation de la matière grise a de plus en plus augmenté le nombre d'ouvriers qualifiés à la suite de l'instruction et des stages de formation. Les salariés ont de plus en plus participé aux bénéfices des entreprises. En plus, la tertiairisation de la société laisse la place à d'autres groupes socio-économiques de plus en

plus importants constitués par la classe moyenne. Tout a contribué à homogénéiser les sociétés développées.

II. LE SYSTEME SOCIALISTE

A - GENESE ET DEFINITION La pensée socialiste est antérieure au 19^{ème} siècle, mais c'est le siècle qui a été le plus marqué par l'écllosion de multiples projets socialiste et par le développement du mouvement ouvrier qui se rattache à des courants de pensée. Il faut attendre la première guerre mondiale pour voir l'apparition et la réalisation des théories socialistes, en Russie d'abord, ensuite dans le reste du monde après la deuxième guerre mondiale. Le socialisme se présente comme une réaction contre le capitalisme accusé d'exploiter les travailleurs la propriété privée des moyens de production est remplacée par la propriété collective : la propriété de l'Etat est le bien commun de tout le peuple. A la fois mouvement de contestation de la pratique du capitalisme et projet de société plus juste et plus égalitaire, le socialisme a pris des formes multiples : la forme utopique avec les théoriciens comme Owen, Proudhon et Louis Blanc, ensuite la forme scientifique avec K. Marx, Engels puis Lénine.

B - LES STRUCTURES ECONOMIQUES ET LEUR EVOLUTION

1. Les structures économiques A la différence du capitalisme, le socialisme repose sur la gestion collective des moyens de production et d'échange. Les terres, les mines, les usines, les banques, les moyens de transport, appartiennent à l'Etat ou aux collectivités. L'Etat détient le monopole de la production, des échanges et de l'emploi dans l'administration, les entreprises d'Etat et les coopératives. La propriété privée, si elle existe, est limitée aux biens personnels non productifs. L'économie a une croissance planifiée, orientée par une décision politique : le plan impératif qui est une loi d'Etat. Il règle la quantité et la qualité des biens à produire, leur distribution, la répartition des revenus suivant le principe «à chacun selon son mérite». Il n'y a pas de concurrence et c'est l'Etat qui fixe les prix qui ne sont pas un élément du marché, mais un signe comptable pour établir un équilibre entre les ressources disponibles. Pour inciter les entreprises et les travailleurs à réaliser les objectifs du plan, des stimulants idéologiques et matériels sont créés, par exemple le stakhanovisme, en URSS. Le système socialiste s'appuie sur l'industrie lourde et la collectivisation de l'agriculture par la création des Kolkhozes et des Sovkhozes en URSS. L'objectif est

de faciliter l'exploitation rationnelle, la coordination et le développement en supprimant l'exploitation de l'homme par l'homme.

2. Leur évolution Dans son révolution le système socialiste a connu beaucoup de blocages. Les résultats n'ont pas été à la mesure des ambitions à cause de la lourdeur et de l'excessive concentration du système de planification et de la médiocrité de la production. Cette gestion centralisée et rigide empêchait toute adaptation aux besoins ou à la demande. Elle a été à l'origine du ralentissement de la croissance économique en URSS et dans les Démocraties populaires, de 1965 à 1982, les plans accusant partout des retards d'exécution. En URSS l'arrivée au pouvoir de M. Gorbatchev va marquer une politique de réforme pour adapter l'économie planifiée : C'est la période de la «perestroïka» (restructuration) et la «glasnost»⁵ (transparence). Malgré les multiples réformes tentées de Staline à Gorbatchev l'économie socialiste en URSS s'est désintégrée, avec de multiples échecs en Les pays socialistes, y compris la Russie, ont entrepris une transition orientée vers une économie de marché par la désétatisation, la démonopolisation, la privation. A cela s'ajoute la liberté des prix et du commerce qui ont été rétablies. La planification a disparu, cédant la place à un libéralisme économique pur et dur.

B - DES STRUCTURES SOCIALES ET LEURS EVOLUTION

1. Les structures sociales Dans sa théorie le socialisme prétend créer une société égalitaire, sans classes, comme le préconisait K. Marx. Les socialistes souhaitent éliminer la misère et construire une société juste, harmonieuse, dans laquelle tous les hommes pourraient faire face à leurs besoins, accéder à l'éducation de manière équitable et à la culture. Délivrés de la tyrannie de l'argent, hommes et femmes vivent de leur propre travail, sans exploiter le travail des autres : «qui veut manger doit produire». De fait, le régime socialiste a considérablement bouleversé les structures socialistes. En URSS, la collectivisation de l'agriculture et l'industrialisation ont contribué à accélérer l'exode rural et l'urbanisation. En URSS, par exemples, entre 1928 et 1940, la population est passée de 27 millions d'habitants à 63 millions. 2. Leurs évolutions Malgré les progrès réalisés en équipement collectif programmé le projet de la société socialiste qui «d'éliminer les inégalités», est loin d'être atteint. Bien des problèmes subsistent qui sont surtout liés à la confusion du pouvoir politique avec la direction économique. En effet, la situation d'effondrement du bloc socialiste a mis à nu une société

paradoxalement marquée par des profondes inégalités socioéconomiques. A une minorité de riches constituée de cadres politiques, administratifs et militaires de l'ancien parti-états (les «apparatchiks») s'oppose une masse de déshérités. La crise économique, les réformes, la structuration, profitent en fait à une minorité qui s'enrichit au marché libre après le marché noir, s'approprie frauduleusement les entreprises d'Etat. Quant à la majorité de la population, elle subit l'inflation, le chômage et la misère.

III. LES AUTRES SYSTEMES ECONOMIQUES (le Tiers-Monde)

Ainsi décrits, les systèmes capitalistes et socialistes ont été plus ou moins adoptés, en fonction des réalités locales des pays d'Afrique d'Asie et d'Amérique latine. En fait le terme de «Tiers-monde» désigne ces pays marqués par de grands déséquilibres socioéconomiques et cherchant une voie de développement autre que le socialisme et le capitalisme ou en associant (combinant) les deux, créant ainsi un régime d'économie mixte. Ceux qui ont adopté le capitalisme, ont souvent un capitalisme teinté de dirigisme. Ils attirent les investissements étrangers, en offrant de bas salaires pour une main-d'œuvre non syndiquée et docile. Parmi ces pays on peut citer en exemple ; la Corée, Singapour et Taiwan. Quant à ceux qui ont adopté le socialisme, le contenu est loin d'être le même suivant les pays comme l'Inde, la Chine, l'Algérie.

CONCLUSION

Au début du troisième millénaire, il semble de plus en plus évident que le système capitaliste a plus de succès que le système socialiste. Après l'éclatement de l'URSS et la dislocation des Démocraties Populaires en Europe, le nouvel ordre économique est de plus en plus américain et donc capitaliste, car aucun autre système, encore moins ceux des pays du Tiers-monde (pays intermédiaires ou émergents) ne peut faire face.

Corrigé: La coopération multilatérale**Introduction**

L'Afrique « région » du Sud, est certainement le continent le plus aidé au monde. Mais cela n'est pas visible dans son niveau de développement. On peut se demander alors quelle est la nature de la coopération multilatérale par exemple et peut-elle contribuer à la réduction des inégalités de développement entre le Nord et le Sud.

I. La coopération multilatérale

Contrairement à la coopération bilatérale qui relie directement deux états, la coopération multilatérale unie deux états mais indirectement par l'intermédiaire d'un organisme international comme par exemple la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International, l'Union Européenne... Ainsi les organismes ont aidé le Sénégal, par exemple à des réajustements budgétaires, la construction d'infrastructures, (routes, écoles...)

II. La coopération multilatérale peut-elle réduire les inégalités ?

L'objectif de la coopération était de permettre aux pays soutenus de régler des problèmes ponctuels et immédiats qui bloquent leur processus de développement. Mais elle tend à se pérenniser car elle est souvent inadaptée, mal utilisée, et trop contraignante. Ainsi malgré l'augmentation de l'aide internationale, il semble que l'Afrique est encore « plus mal partie » qu'au des indépendances. D'ailleurs malgré l'annulation de la dette de 14 pays pauvres par les bailleurs de fonds, le fossé entre le Nord et le Sud ne cesse de se creuser.

Conclusion

Les pays du Sud passent pour d'éternels assistés. En effet l'aide internationale qui devait constituer un appoint au développement semble être le moteur de ce dernier. Dans ce cadre les inégalités entre le Nord et le Sud se renforcent et le développement est impossible dans les pays du Sud.

SUJET : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Introduction

Lors de la canicule de l'été dernier, l'homme a effronté et pris en considération plus qu'avant les changements que subissait notre climat. Toutes ces modifications qualitatives des paramètres normaux du climat planétaire, tous ses signes alarmants, font douter l'homme de la stabilité de notre climat actuel, et de plus en plus de personnes se demandent quelles en seront les conséquences...

Ainsi, nous pouvons nous demander quelles sont réellement ces conséquences sur la biosphère. Nos chercheurs restent perplexes quant à cette évolution du climat influencée par l'homme d'une part, mais aussi et surtout par le cours du temps. Ces derniers ne peuvent que constater les conséquences présentes des changements climatiques sur notre planète, tout en émettant des réserves sur les conséquences futures. (n°1)

Les causes

Les changements climatiques auxquels nous commençons à assister sont dû à l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Ces gaz à effet ont toujours existé dans l'atmosphère de façon naturelle, et le plus courant d'entre eux est l'eau. Mais, depuis quelques dizaines d'années, les plus dangereux des gaz à effet de serre (le CO₂, le NH₄, ...) ont connu une augmentation exponentielle dont l'origine est loin d'être naturelle. Les activités humaines sont aujourd'hui la première cause de cette augmentation du phénomène de l'effet de serre : les industries, les transports, l'agriculture, les bâtiments et la production d'énergie en sont les principales. Ce sont tous les pans de la société dont il faut repenser le fonctionnement.

Par ailleurs, il est important de faire la différence entre la contribution à l'augmentation des gaz à effet de serre des pays industrialisés depuis plus d'un siècle et la contribution des pays actuellement en voie de développement(n°2)

Les conséquences

Le réchauffement climatique a des conséquences très préoccupantes sur l'homme et l'environnement

- réchauffement des terres émergées et des latitudes élevées
- fonte des glaciers , diminution voire disparition dans certaines zones de la glace dans l'Arctique et l'Antarctique
- élévation du niveau de la mer provoquant des inondations des zones côtières, à cause de l'augmentation de la température de l'eau, la dilatation de l'eau chaude la rendant plus volumineuse que l'eau froide
- perturbation voire destruction de certains écosystèmes
- extinction d'espèces

- extension du désert
- recrudescence de maladies infectieuses, qui s'étendront vers le Nord
- vagues de chaleurs plus intenses
- fortes pluies plus fréquentes et denses
- cyclones, typhons et ouragans plus intenses, avec des vents et précipitations plus violents ainsi que des inondations, provoquant des dommages humains et matériels graves
- baisse de la ressource en eau potable
- migration de masse des peuples subissant le réchauffement climatique

Les perspectives d'augmentation de température varient entre 1,8°C et 4°C d'ici la fin du siècle, augmentation qui ne sera pas répartie uniformément sur la planète : au Pôle Nord, les températures moyennes des dix dernières années ont augmenté 2 fois plus vite qu'au niveau mondial. (n°3)

Conclusion

Le climat de la planète va probablement changer de manière assez sensible au cours de ce siècle, et cela en grande partie du fait des activités humaines. Les retombées de la civilisation actuelle vont sans doute modifier la situation d'individus, de régions, de pays, et même de continents et cela sur différents éléments de la biosphère.

De plus, les retombées de ces changements sont déjà perceptibles au niveau du vivant et des risques naturels qui se multiplient. Ces changements climatiques entraîneront avec eux de nombreux effets négatifs qui seront de plus en plus visibles au fur et à mesure qu'on avancera dans le temps.

Mais au jour d'aujourd'hui, pourquoi l'homme se préoccupe-t-il si peu des changements climatiques et de ses conséquences ? Faut-il qu'un phénomène climatique extrême vienne perturber ses habitudes pour qu'il prenne conscience que la terre souffre d'importantes variations du climat ?

**2004: CORRIGÉ: LA PLANÈTE DANS LE SYSTÈME SOLAIRE :
ÉTUDE DE SITUATION**

Introduction

Le système solaire est une petite partie de l'univers. Il compte huit (8) planètes dont la Terre (Pluton a été récemment déclassifiée). Le soleil qui en est le centre est l'une des 100 milliards d'étoiles de notre galaxie (la voie lactée) qui est elle-même l'une d'un (1) milliard de galaxies que compte l'univers. Le soleil est une étoile moyenne dont le diamètre fait 109 fois celui de la Terre. Son influence sur notre planète est de première importance.

Réponses

1- Les planètes du système solaire étaient au nombre de neuf (9) depuis le 19^e siècle. Mais récemment septembre 2006, après avoir reconsidéré la définition du terme planète, la communauté scientifique internationale a déclassifié Pluton. Ainsi, aujourd'hui, le système solaire compte huit (8) planètes qui sont dans l'ordre d'éloignement à partir du Soleil : Mercure, Venus, la Terre, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune.

• Le tableau ci-dessous montre la position et les dimensions de la Terre par rapport aux autres planètes.

**2008: CORRIGÉ : LA SUREXPLOITATION DES RESSOURCES
ET SES CONSÉQUENCES**

Ce sujet, dans son traitement requiert beaucoup d'attention de la part de l'élève tant les problèmes auxquels il renvoie sont actuel mais aussi multiples et complexes.

Les problèmes écologiques ou environnementaux constituent de nos jours phénomènes majeurs de nos sociétés actuelles.

Il existe une litanie d'exemples de ruptures d'équilibres écologiques d'origine à la fois naturelle et humaine dont l'impact à l'évolution des formes de vie et des sociétés notoires et aux conséquences nombreuses et variées entre autres on peut mentionner la sécheresse, la désertification, le réchauffement climatique ou effet de serre. Toutes ces données imputables à l'homme et à la nature sont aujourd'hui des objets de vives préoccupations.

Pour cadrer avec le contexte sénégalais si l'on se réfère au cas précis de la désertification on peut lui trouver deux fondements majeurs à savoir la sécheresse ou désertification qui s'explique notamment par la dégradation continue des conditions climatiques ou pluviométriques l'exploitation abusive par l'homme du couvert végétal avec le bois de chauffe le défrichage pour ses activités agricoles ou encore le surpâturage

Ce phénomène par le déséquilibre qu'il apporte aux cadres naturels de vie ou écosystème affecte les formes de vie qu'ils abritent la faune et la flore de ses divers cadres de vie sont particulièrement visés. Quant à l'homme et ses sociétés ils sont aussi affectés comme forme de vie mais aussi comme agent économique. Les activités dans une large mesure sont affectées. L'embarras économique est aussi porteur de grands déséquilibres sociologiques et culturels.

L'exposé de ces diverses préoccupations dans le détail est nécessaire pour la réussite de l'analyse.

Si dans le fond, les idées avancées ci-dessus sont importantes pour cerner la substance du sujet proposé, il reste que l'élève est astreint dans son travail à des exigences de forme. La correction est un niveau de langue soutenu sont indispensable à la qualité de l'analyse. Le travail en fonction des orientations de l'épreuve doit comporter une introduction, un développement et une conclusion.

2011 : CAUSES ET CONSÉQUENCES DES AGRESSIONS DES CÔTES SÉNÉGALAISES

Le Sénégal dispose de côtes (grande et petite) longues d'environ 700 km mais celles-ci sont victimes d'agression multiples. Après avoir identifié les types d'agressions, analyser les causes et les conséquences de celles-ci.

2006: CORRIGÉ: LA TERRE UNE PLANÈTE MENACÉE

INTRODUCTION

Tous les hommes sont conscients de la nature globale et interdépendante de notre planète. Mais si développement économique est reconnu pour tous, le progrès économique sans soucis d'une protection de nature fait qu'aujourd'hui « la terre est une planète menacée ». Qu'est ce qui explique cette situation ? Quelles solutions faut-il lui apporter ?

A. Dégradation de la nature

Les émissions de gaz à effet de serre et des substances chimiques ont des effets négatifs sur l'évolution des climats et sur la couche d'ozone expansion agricole, surpâturage, déforestation, incendies, pollution atmosphérique surtout autant de facteurs de la dégradation des forêts la population mondiale ne cesse de s'accroître surtout dans les pays en développement qui abriteront 83% des habitants de la Terre en 2025 la productivité de certaines principales régions de production alimentaire ne cessent de décliner, alors que la majeure partie des bonnes terres de la planète est déjà exploitée la désertification progresse : près de 4 milliards d'ha sont déjà dégradés. La surpêche va épuiser les ressources halieutiques de la planète. Les inondations, les cyclones, les vagues de froid et les vagues de chaleur sont de plus en plus fréquentes

B. Solutions

- Pour freiner les émissions de gaz et autres substances nuisibles pour l'atmosphère, il est indispensable d'améliorer l'efficacité et le rendement des systèmes actuels de production, de transmission, de distribution et de consommation d'énergie et de promouvoir des énergies de

DOUANE / AGENTS DE CONSTATIONS

remplacement plus respectueuses de l'environnement. • Il est urgent de promouvoir le reboisement et la protection des forêts qui contribuent à purifier l'atmosphère, à préserver les ressources biologiques animales et végétales et satisfaire les besoins des communautés humaines. • Il faut créer des réseaux d'aires protégées, ou étendre les réseaux existants de façon à préserver certaines forêts essentielles pour l'équilibre des systèmes écologiques ainsi que la préservation des habitats de la flore et de la faune sauvage. • La reforestation doit être orientée vers la plantation de variétés pouvant fournir des produits tels que le bois d'œuvre et de feu, fourrage et aliment. • Encourager le tourisme écologique qui respecte la nature, veille aux intérêts des populations locales, à leur histoire, leurs traditions, leur culture et assure un développement soutenable • La meilleure façon d'améliorer la production tout en limitant les coûts et en préservant l'environnement, consiste à pratiquer une approche intégrée combinant les moyens de lutte biologiques, la sélection d'espèces résistants et l'application de méthodes agricoles appropriées. • Pour dissuader les populations rurales d'exploiter les terres de faible rendement agricole et de couper les arbres, il convient de développer des activités de remplacement comme l'exploitation des ressources sauvages, la pisciculture, le tourisme rural intégré, l'écotourisme...

Conclusion

Le développement repose sur un équilibre durable entre ses objectifs économiques, la gestion rationnelle et la valorisation des ressources naturelles et humaines L'humanité ne l'ayant pas encore bien compris, notre planète est menacée et la multiplication des catastrophes devrait lui en faire prendre conscience.

2014-2015: **Les inégalités de développement**

Statistiques relatives au Nigéria et au Brésil.

RUBRIQUES	BRESIL	NIGERIA
Population totale hab.	186 800 000	134 500 000
Superficie km ²	8 547 400	923 768
Mortalité (1/1000)	6	19
Natalité (1/1000)	21	43
Espérance de vie /ans	76 - 68	44 - 43
IDH	0,79	0,448
Secteur primaire dans le PIB %	10	23
Secteur secondaire dans le PIB %	36	56
Secteur tertiaire dans le PIB %	54	20
PIB /habitant en \$ US	926	929
Fécondité nombre d'enfants/femme	2,3	5,9
Densité hab/km ²	22	142

Source : images économiques du monde 2008 Armand Colin p. 189 p. 379.

QUESTIONS :

- 1) Quels sont les indicateurs qui permettent de mesurer le niveau de développement des pays ? (3pts)
- 2) Déterminez le niveau de développement du Brésil et celui du Nigéria. Argumentez. (5pts)
- 3) Tracez le diagramme circulaire des différents secteurs économiques dans le PIB du Brésil. (5pts)
- 4) Après avoir défini les différents secteurs de l'économie représentés dans le diagramme, analysez-les. (7pts)

(2014-2015: **Corrigé : Les inégalités de développement**

Thème statistiques relatives au Nigeria et au Brésil.

1) Parmi les indicateurs majeurs de mesure du niveau de développement d'un pays on peut mentionner

- les indications démographiques relatifs notamment à des mesures comme la natalité la

mortalité la fécondité l'espérance de vie etc

- les indicateurs économiques ayant trait à L'IDH ,au PIB ,au PIB/ HBT
- les indicateurs socio-économique relatifs notamment à la répartition des actifs dans les divers secteurs de l'activité économique

2) Le Brésil et le Nigeria donne ici des images différents par rapport au niveau de développement Le Brésil en rapport avec les divers indicateurs de développement donne l'image d'un pays en marche vers la maîtrise de son destin socio-économique alors il s'agit donc d'un pays émergent ou même développé.

Le Nigeria, à travers ses divers indicateurs reste la proie du sous développement.

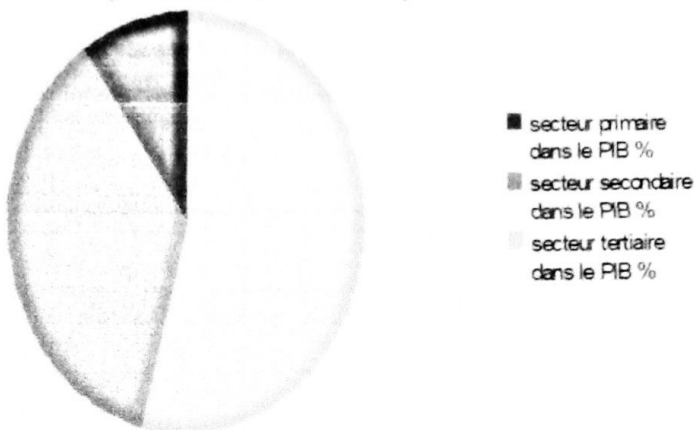
Le Brésil à travers ces divers mesures est parvenu à se faire des performances dans la maîtrise de ses variables démographiques,dans la voie l'industrialisation et dans son émancipation socio-économique.

A l'opposé le Nigeria reste l'exemple d'une société à démographie galopante avec une société à pré-dominance rurale et une économie toujours à la traîne en témoigne la contribution des divers secteurs d'activité dans la constitution du PIB des pays à l'étude, traçons les diagrammes circulaires de la répartition du PIB du Brésil et d u Nigeria

2.1) Le Brésil

Schémas de la répartition de la part des secteurs d'activités dans la constitution du PIB du Brésil

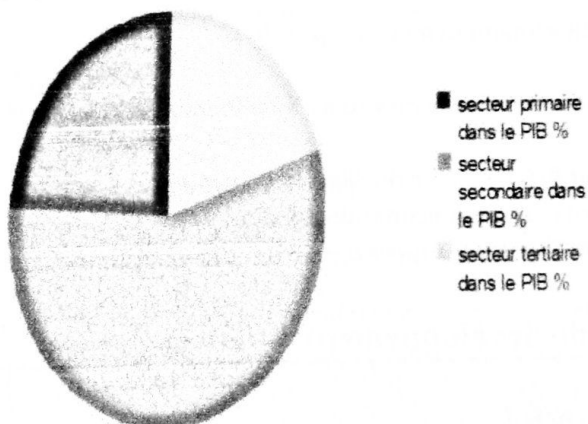
Brésil : part des secteurs économiques dans le PIB



2.2) le Nigeria

schémas de la répartition de la part des secteurs d'activités du PIB du Nigeria

NIGERIA : PART DES SECTEURS ECONOMIQUES DANS LE PIB



: Les inégalités sociales

Document 1 : Population par continent en 2015 et projection en 2100 (en milliards)

Continent \ Années	Asie	Afrique	Europe	Amérique Latine et Caraïbes	Amérique du Nord	Océanie
2015	4,4	1,2	0,7	0,6	0,4	
Projection 2100	4,9	4,4	0,7	0,7	0,5	

Source : Alternatives Economiques, Hors-série, N° 106, Octobre 2015

Document 2 :

L'Afrique est le continent qui va connaître la croissance démographique la plus importante au cours du siècle. Les trois quarts de cette hausse s'expliquent par le maintien de la fécondité à un niveau très supérieur au seuil du renouvellement d'une génération et un quart par la baisse de la mortalité... Le contraste avec l'Europe, dont la population décline, n'en est que plus important.

Source : Alternatives Economiques, Hors-Série, N° 106, Octobre 2015

Consignes :

- 1- Représenter, par un diagramme à barres, la population par continent en 2015(document1). Interpréter le diagramme. (7 pts)
- 2- Identifier dans le texte, puis analyser les facteurs de la forte croissance démographique de l'Afrique. (6 pts)
- 3- Citer deux conséquences de la croissance démographique sur le développement de l'Afrique, puis analyser une de ces deux conséquences au choix. (7 pts)

LA CASAMANCE

La Casamance est frontalière de la Gambie au nord, de la Guinée-Bissau et de la Guinée au sud et de la région de Tambacounda délimitée par la rivière Koulountou à l'est. Elle est bordée par l'océan Atlantique à l'ouest. La Casamance représente un septième de la superficie totale du Sénégal.

La Casamance a été subdivisée en 1984 en deux nouvelles régions administratives : Ziguinchor et Kolda. En 2008, la région de Kolda a été à son tour subdivisée en deux nouvelles régions : Kolda et Sédhiou. La Casamance compte donc trois régions administratives, à savoir de l'ouest à l'est :

- la région de Ziguinchor (anciennement appelée Basse Casamance) à l'ouest. Les plus grandes villes sont Ziguinchor, Bignona, Oussouye, la station de tourisme de cap Skirring et celle de Kafountine,
- la région de Sédhiou nouvellement créée en 2008,
- et la région de Kolda (anciennement moyenne Casamance) à l'est. Villes principales : Kolda, Vélingara

La région de Tambacounda était anciennement une partie de la Casamance historique. Par décret présidentiel, elle a été coupée de la Casamance pour prendre le nom de Sénégal oriental à partir de 1962.

La Casamance représente un septième de la superficie totale du Sénégal.

Population

Les Diolas sont l'ethnie majoritaire, ils parlent le diola (*jóola*) ou *ajamat*, avec les dialectes comme *boulouf*, *fogny* et *kasa*. Les Diola représentent environ 60 % de la population. Les Wolof, qui constituent le groupe ethnique le plus important au Sénégal, ne représentent que cinq pour cent de la Casamance.

Les Diolas sont majoritairement musulmans (75 %), 17 % sont chrétiens, principalement catholiques (diocèses Kolda et Ziguinchor). 8 % sont engagés dans des cultes régionaux animistes. Le reste de la population sénégalaise est musulman à 94 %, la Casamance compte donc une plus grande proportion de chrétiens que le reste du pays.

La région diffère également du point de vue linguistique du reste du Sénégal. Le Crioulo, une langue créole africaine de souche portugaise qui remonte à l'époque des souverains coloniaux portugais, est courante ici. Le Sénégal a le statut d'observateur dans la communauté des pays de langue portugaise.

ÉCONOMIE

Tourisme

Les infrastructures significatives sont essentiellement touristiques et situées en bordure d'océan : au nord-ouest du fleuve Casamance, à Kafountine et Abéné et au sud-ouest à cap Skirring. Cette dernière localité est réputée, autant par ses plages paradisiaques, considérées comme les plus belles de toute l'Afrique de l'Ouest, que par la présence depuis 35 ans d'un village 4 tridents du Club Méditerranée. Depuis le début des années 2000, de nombreuses structures d'hébergement de toutes catégories, du simple campement intégré, géré par les

populations locales, à l'hôtel cinq étoiles Luxe-Charme-Authenticité (normes touristiques locales) se sont installés à proximité, faisant de Cap Skirring la deuxième station balnéaire en taille du Sénégal, mais la première en beauté naturelle. Le tourisme fait vivre directement ou indirectement 6,4 % de la population active de la Casamance. En 2018, la Casamance compte une quarantaine d'hôtels, 87 campements et auberges en activité⁷.

Sylviculture

Le bois est extrait pour la construction et la fabrication de meubles.

Agriculture

Dans les vallées fluviales de la Casamance et de ses affluents, la riziculture est l'activité principale. Dans les plateaux, on cultive céréales, légumes, laitue, noix de cajou, mangues, agrumes et huile de palme. Le long de la rivière Casamance et de ses affluents sont pratiquées la pêche et l'ostréiculture.

On trouve en Casamance une migration de travail saisonnière ou de longue durée constituée d'émigrants de Guinée-Bissau ou de Guinée, réfugiés de la pauvreté et de l'instabilité qui affectent les pays voisins depuis de nombreuses années.

Pêche

La Casamance est riche en ressources halieutiques. Les débarquements de produits halieutiques dans la région de Ziguinchor sont évalués à 64 810 tonnes en 2017, pour une valeur commerciale estimée à 23,39 milliards de francs CFA (35 millions d'euros) dont la gestion pourrait largement être optimisée.

Une région minée

Depuis le début du conflit en Casamance en 1982, la productivité de la région a considérablement diminué. L'incertitude persistante de la situation politique et les vastes étendues de terres couvertes de mines terrestres (qui ont déjà fait plus de 1000 victimes) empêchent l'exploitation des champs. L'état Sénégalais s'est engagé à démminer la Casamance avant 2021 mais la présence de rebelles indépendantistes et l'absence de financements empêchent le bon déroulement de ces opérations⁸.

Une économie de guerre s'est formée, dont profitent en particulier les diverses factions rebelles de Casamance. En surexploitant les bois précieux (notamment le bois de yèbe), la culture du chanvre ou le racket de protection, ils financent leur équipement et parviennent à une relative indépendance par rapport aux donateurs étrangers. Entre 2010 et 2015, environ 10 000 hectares de forêts sont partis en fumée. Une hécatombe principalement due aux activités d'une mafia chinoise très organisée, qui pille les forêts de Casamance. Ces activités ne se limitent pas à la Casamance, mais incluent les pays voisins, la Gambie et la Guinée-Bissau⁹.

Climat

La région entière de Casamance connaît un climat tropical de savane chaud et plus ou moins sec. Les températures sont en permanence assez élevées de jour et descendent rarement en dessous de 20° C la nuit, les mois de décembre et janvier étant les plus frais. La Basse Casamance bénéficie d'un régime thermique marqué par un maximum de 38° C en juin. La sensation de chaleur est atténuée par l'influence maritime sur la côte. C'est ainsi que le climat est sensiblement différent entre Cap Skirring (sur la côte) et Ziguinchor à 70 km dans les terres où la chaleur est plus étouffante.

DOUANE / AGENTS DE CONSTATIONS

La saison des pluies en Casamance dure environ quatre à cinq mois et se situe entre juin et octobre. Les précipitations moyennes dans la région sont supérieures à celles du reste du Sénégal, la plupart des régions recevant plus de 1270 mm par an et atteignant jusqu'à 1780 mm à certains endroits. La végétation de Casamance est donc différente de celle du Nord et du centre du Sénégal.

QUATRIÈME PARTIE : DICTÉE SANS QUESTIONS**Coefficient : 02****Concours 2001**

REPUBLIQUE DU SENEGAL
 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
 DIRECTION GENERALE DES DOUANES
 DIVISION FORMATION
 BUREAU DU RECRUTEMENT
 ET DE LA FORMATION INITIALE

CONCOURS DIRECT DES AGENTS DE CONSTATATION DES DOUANES**SUJET** : Dictée**Durée** : 01 heure**La poupée de Maïmouna**

Maïmouna, à dire vrai, ne se possédait entièrement que lorsqu'elle était seule avec sa « dome ». Pour leurs tête-à-tête, toute présence étrangère lui était importune. Elle lui avait donné le nom de Nabou et se plaisait à la doter de qualités et de défauts, les mêmes assurément qu'elle eût voulu posséder ou combattre. Nabou se prêtait docilement aux désirs de sa maîtresse. Que lui importait d'être debout ou couchée, d'écouter des sermons ou des louanges auxquels elle ne pouvait répondre ? Mais peut-être que, dans son âme obscure, la « dome » concevait qu'elle donnait du bonheur à une petite fille en se prêtant aux fantaisies de son imagination.

De fait, Maïmouna prenait sa « dome » pour la créature sensée, déjà mondaine que, sans doute, plus tard elle même voudrait incarner. Il y avait des jours où elle l'habillait et la paraît comme pour une cérémonie. La « dome » était alors astiquée, vêtue de neuf, avec des bijoux et des dorures en miniature. Maïmouna l'asseyait entre des coussinets et simulait l'attitude de la servante qui attend des visiteurs de marque.

- Qui veux-tu recevoir, belle « dome » ? Des ducs du Cayor ou des Boumis du Saloum ? Tous sont indignes de te faire visite.

Attention, Nabou, prends ton air le plus grave. Là, fixe sur moi ton regard et montre que tu sais recevoir des hôtes de marque.

Abdoulaye SADJI

Corrigé : Le réveil à Ségou

Le réveil à Ségou

C'était le matin, Le soleil tardait à répondre à l'appel des premiers coups de pilon des femmes et somnolait encore à l'autre bout du ciel. Les cases grelottaient **serrées** les unes contre les autres. Mais déjà la volaille **caquetait**, les moutons bêlaient ; et, de sous les **auvents** des cuisines en plein air la fumée s'élevait en tourbillons blanchâtres. Les femmes esclaves commençaient à préparer la bouillie du matin tandis que les hommes se dirigeaient vers les cases d'eau, **affûtaient** leurs **dabas** contre des pierres et se **préparaient** à partir vers les champs. L'urubu considéra avec curiosité cette animation, tellement différente de celle des **fazendas** où, bien avant le jour, les chars à bœufs, **précédés** du gémissement déchirant de leurs **essieux**, montaient vers le moulin à sucre, chargés d'hommes en **guenilles**. Là-bas, le travail de la terre était dégradation. Ici les hommes ne demandaient à la terre que les produits nécessaires à la vie. Le paysage aussi était différent. Là-bas, somptueux et baroque comme une de ces cathédrales que les Portugais édifiaient pour adorer leurs dieux. Ici, **dénudé**, l'herbe souvent rase comme le pelage d'un animal, et pourtant harmonieux.

Maryse Condé, « Ségou » - « Les murailles de terre. »

corrigé : Une tentative de suicide

Une tentative de suicide

Le souvenir des souffrances **éprouvées** et des rêves **avortés** me **plongea** aussitôt dans un découragement sans nom. Les rues de la ville **étaient** presque **désertes**. Sur les trottoirs, des mendiants étaient encore accroupis. Je **déplorais** leur pauvreté enviais leur sérénité. De loin me **parvint** une musique **suave**. Je **m'approchai** : sur une piste de danse, des jeunes gens se **trémoussaient** au milieu de vifs jeux de **lumières**. Cette douce **féerie** de rythmes et de couleurs **n'arrivait** guère à me dérider. Et puis, j'avais une de ces **faims** ! De tant d'êtres humains, pourquoi étais-je, moi seul, la cible de la fatalité ?

L'idée de mettre **fin** à ma vie m'**emplit** soudain d'un profond soulagement. Des voitures passaient. J'eus un instant l'idée de me jeter sur la chaussée. Mais le choc n'était pas assez violent pour me gratifier d'une mort instantanée ! Et si par malheur je m'en tirais seulement avec de légères contusions ! Non ! Je voulais en finir au plus vite. Alors je **résolus** de me pendre haut et **court**. J'**entrai** dans une **échope**. Sur les rayons étaient rangés des rouleaux de corde qui me **fascinaient**. Je voulus en acheter quelques mètres. Hélas ! Le boutiquier me réclama un prix trop élevé. Je n'avais pas assez d'argent J'eus beau l'**adjurer** et le **conjuré**, il refusa de me consentir un **rabais**. Je sortis tristement, **contraint** de renoncer à mon suicide.

Oumar Sankharé, « *La nuit et le jour* »

CONCOURS
DES AGENTS DE CONSTATATION DES DOUANES

SUJET : Dictée

Durée : 01 heure

Un exil à Saint - Louis

Dans sa profonde détermination à m'éloigner de la capitale, le Secrétaire Général m'avait, à son insu, servi au-delà de mes désirs d'évasion.

Située à la frontière septentrionale du Sénégal, la ville de Saint-Louis apparaît comme une île qui s'enfonce doucement dans l'océan. Une route particulièrement défectueuse la relie à la capitale à travers une zone semi-désertique. La côte qui la borde, moutonnante et festonnée, limite une mer vide. Des ruines anciennes rendent plus manifestes encore sa vétusté et sa désolation que le temps a accentuées. Cette contrée devenue stérile a pourtant enfanté une riche civilisation à l'époque où les Français s'y étaient installés. Mais les délices se sont retirés de cette ville qui, comme une vieille dame toute enlaidie, au soir de son existence fastueuse et féerique, évoque avec attendrissement sa gloire passée et ses amours perdues. Le climat s'y dessèche petit à petit et les rares points de végétation s'y amenuisent au fil des années, comme érodés par les vents qui soufflent du désert.

Quel charme que de quitter une cité familière au petit matin pour un lieu inconnu. !

Oumar Sankharé

corrigé : La nuit du Coran

La nuit du coran

La maison était silencieuse. Le chevalier, **étendu** sur une chaise longue, dans la véranda, méditait. Les femmes **groupées** autour de la mère de famille, causaient à voix basse. Samba Diallo **sortit** doucement de sa chambre dans la cour, se promena de long en large, puis lentement, **préluda** la nuit du Coran qu'il offrait au chevalier. Sa **voix** à peine **audible** d'abord s'affermi et s'éleva par **gradation**. Progressivement, il sentit que l'envahissaient des sentiments comme il n'en avait jamais éprouvé auparavant. **Toute** parole avait cessé dans la maison. Le chevalier d'abord **nonchalamment** étendu, s'était dressé à la voix de Samba Diallo et il semblait maintenant qu'en entendant la parole, il subit la même **lévitation** qu'**exhaussait** le maître. La mère **s'était détachée** du groupe des femmes et s'était rapprochée de son fils. De se sentir écouté ainsi par les deux êtres au monde qu'il aimait le plus, de savoir qu'en cette nuit enchantée, lui, Samba Diallo était en train de répéter pour son propre père, ce que, de génération en génération depuis des siècles, les fils des Diallobé avaient fait pour leur père, de savoir qu'il n'avait pas **failli** en ce qui le concernait et qu'il allait prouver à tous ceux-là qui l'écoutaient que les Diallobé ne mourraient pas en lui, Samba Diallo fut sur le point de **défaillir**. Mais il **songea** qu'il importait pour lui, plus que pour aucun autre de ceux qui l'avaient **précédé**, qu'il **s'acquittât** pleinement de sa nuit... Longtemps, dans la nuit, sa voix fut celle des fantômes **aphones** de ses ancêtres qu'il avait **suscités**.

Cheikh Hamidou KANE « l'Aventure Ambiguë »

corrigé : Une fille révoltée

Une fille révoltée

Raabi, depuis quelques temps, a analysé les moindres réactions de son père ; elle a remarqué aussi que celui-ci est plus assidu que d'habitude à la maison ; il s'enferme des nuits entières dans la pièce **aménagée** pour les prières, **meublée** uniquement de tapis d'Orient et d'où **s'exhale** éternellement une enivrante

odeur **d'encens**. Depuis que Mour a épousé Sine, Raabi n'a pas pu se résoudre à retrouver assez de lucidité ou même **quelque** savoir-faire pour cacher sa **rancœur** ; elle n'a jamais été **ébranlée** par les multiples marques de gentillesse ni par les appels émouvants et réitérés d'un père dont la tendresse ne trouve aucun **écho**. Elle n'a jamais répondu aux tentatives répétées de Lolli de lui faire entendre raison : « Raabi, tout passe ... Il faut savoir oublier. Et malgré tout, ne **perds** pas de vue que ton père est ton père et que tu n'as pas le droit de le juger, cela peut ne pas te porter bonheur. » Raabi n'a jamais fourni une explication à sa mère ; chaque fois, elle **l'a écoutée**, en souriant.

Aminata SowFall - « *La Grève des Battu* »

Mettre au tableau : - Raabi ; - Lolli ; - Sine

corrigé : La chasse aux libellules

La chasse aux libellules.

Je connais toutes les libellules qui **hantent** les **après-midi ensoleillés** de l'habitation : Les grosses, rouges comme des **groseilles**, ou **marron clair**, avec de belles ailes transparentes et droites, bien faites pour être **pincées** délicatement entre deux doigts. Les plus petites, brunes, aux ailes courtes, **jaunâtres**, ou **traversées d'une raie** noire, nerveuses celles-là, **sensibles** à l'approche de nos mains, **farouches** !

Enfin, plus **aristocratiques**, plus **rares**, les **aiguilles** " si **ténues** et si légères qu'on distingue à peine la petite boule d'or fin qui en forme la tête et la **gaze pervenche** qui **soutient** leur vol. Nous savons que les grosses sont faciles à saisir et qu'il suffit de les laisser se poser et d'attendre qu'elles aient faiblement **rabattu** leurs ailes.

Facile pour moi, qui **sais** marcher sur la pointe des pieds, sans faire de faux pas, et qui **possède** l'art d'étouffer en marchant le **crissement** des feuilles sèches. Moi qui sais juger infailliblement à **quelle** distance et à **quel** moment il faut s'arrêter, **allonger** la main et tendre tout le corps en souplesse, pour refermer le pouce et l'index sur les ailes de la bestiole au repos. Facile pour moi, qui sais, sur une branche bien garnie, saisir une libellule de chaque main, presque en même temps.

Quoi qu'il en soit, celles-là sont les premières que les novices réussissent à tenir.

Tandis qu'il faut un **doigté** et une belle expérience pour les ailes courtes qui, nerveuses, méfiantes, restent toujours **relevées**, prêtes à s'envoler au moindre bruissement, à l'approche la plus **cauteleuse**. On réussit quand même parfois.

Joseph Zobel, « *La Rue Case-Nègre* »

corrigé : Paix

Paix

Jamais les triomphes les plus éclatants ne peuvent dédommager une nation de la perte d'une multitude de ses membres que la guerre sacrifie. Ses victoires même lui font des plaies profondes que la paix **seule** peut guérir.

Si la raison gouvernait les hommes, si elle avait sur les chefs de nations l'empire qui lui est **dû**, on ne les **verrait** point se livrer inconsidérément aux fureurs de la guerre. **Ils** ne marqueraient point cet acharnement qui caractérise les bêtes féroces. **Attentifs** à conserver une tranquillité de qui dépend leur bonheur, ils ne saisiraient point toutes les occasions de troubler **celle** des autres. **Satisfaits** des biens que la nature a **distribués** à tous **ses** enfants, ils ne regarderaient point avec **envie** ceux qu'elle a **accordés** à d'autres peuples ; les souverains sentiraient que des conquêtes **payées** du sang de leurs sujets ne **valaient** jamais le prix qu'elles ont **coûté**.

Mais, par une fatalité déplorable, les nations vivent entre elles dans une défiance réciproque ; perpétuellement **occupées** à repousser les entreprises injustes des autres ou à en former **elles-mêmes**, les prétextes les plus **frivoles leur** mettent les armes à la main. Et l'on croirait qu'elles ont une volonté permanente de se priver des avantages que la Providence ou l'industrie **leur** ont **procurés**. Les passions aveugles des princes les portent à étendre les bornes de leurs Etats ; ils ne cherchent qu'à grossir le nombre des hommes qu'ils rendent malheureux. Ils s'aperçoivent toujours trop tard que le sang du citoyen s'est mêlé à celui de l'ennemi.

Diderot

corrigé : Le retour des pêcheurs

Le retour des pêcheurs

Le soir, les pêcheurs revenaient de **leur randonnée** laborieuse. Ils avaient **échappé** une fois de plus, au piège mouvant de la mer. De simples lignes noires à l'horizon, les barques devenaient plus distinctes, les unes des autres, au fur et à mesure de **leur** approche. Elles dansaient dans les creux des vagues, puis se laissaient paresseusement **drainer**. Des pêcheurs descendaient gaîment(1) la voile et le matériel. Tandis que d'autres rassemblaient la moisson frétilante, certains tordaient leurs habits trempés et épongeaient leurs fronts.

Sous les yeux **émervillés** des bambins, les poissons vivants sautillaient, « tandis que **s'incurvaient** les longs serpents de mer. Rien n'est plus beau qu'un poisson à la sortie de l'eau, avec son œil clair et frais, ses écailles dorées ou argentées et ses beaux reflets bleutés !

Mariama Bâ, « *Une si longue lettre* »

(1) * **accepter aussi** : gaiement

corrigé : La migration des oies sauvages

La migration des oies sauvages

Elles **s'étaient rassemblées** dans une agitation sacrée, jetant des cris et battant des ailes, **poussées** par un mouvement incontrôlé. Depuis quelques semaines déjà, elles s'entraînaient à de longs périple pendant **lesquels** elles trompaient leur **anxiété** de partir. Ce qu'elles voulaient, c'était se donner un long congé au soleil avant de revenir dans ces régions ennuyeuses, pour y bâtir **leur nid** et assurer **leur descendance**. Elles connaissaient la dureté épuisante du voyage. Elles étaient conscientes que beaucoup ne survivraient pas, **tuées** par les chasseurs, **dévorées** par les requins ou **assassinées** par les éperviers qui suivraient inlassablement leur migration.

Henry de Montherlant - « *Les Célibataires* »